



HAL
open science

L'occupation rurale en Côte-d'Or. Approches croisées

Jacky Bénard, Alexandra Cordier, Frédéric Devevey, Dominique Goguey, Yves Pautrat, Valérie Taillandier, Chloé Duseau

► **To cite this version:**

Jacky Bénard, Alexandra Cordier, Frédéric Devevey, Dominique Goguey, Yves Pautrat, et al.. L'occupation rurale en Côte-d'Or. Approches croisées. Michel Reddé. Gallia Rustica 1. Les campagnes du nord-est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive, 1 (49), Ausonius éditions, pp.757-815, 2017, Mémoires, 978-2-35613-206-2. hal-03029609

HAL Id: hal-03029609

<https://hal.science/hal-03029609>

Submitted on 28 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

L'occupation rurale en Côte-d'Or Approches croisées

*Jacky Bénard, Alexandra Cordier, Frédéric Devevey,
Dominique Goguey, Yves Pautrat et Valérie Taillandier*

avec la collaboration de Chloé Duseau

L'étude des établissements ruraux de deux secteurs de l'actuel département de la Côte-d'Or, la région de Dijon et celle de Châtillon-sur-Seine, présente un double intérêt. D'une part les paysages naturels, géomorphologiques comme pédologiques, y sont très variés. D'autre part, l'étude des occupations protohistorique et antique dans ces paysages naturels a bénéficié depuis quelques décennies d'approches méthodologiques différentes mais complémentaires qui renouvellent la vision que l'on pouvait s'en faire. Ce sont d'abord les prospections aériennes conduites par R. Goguey depuis les années 1960 qui, au fil des ans, ont considérablement étoffé le corpus de ces établissements implantés dans le monde des trois peuples – Lingons, Éduens et Séquanais – qui se partageaient ces territoires. Ensuite, le développement de l'agglomération dijonnaise et les grands travaux d'aménagement ont multiplié les opérations d'archéologie préventive ; celles-ci fournissent des informations ponctuelles dans l'espace mais très fines car bénéficiant de toutes les approches scientifiques de l'archéologie moderne. Enfin, dans le cadre du projet de création d'un parc national, à cheval sur la Côte-d'Or et la Haute-Marne, une couverture LiDAR a été réalisée sur une large partie des massifs forestiers qui couvrent le nord de la zone d'étude. Cette technique a décuplé les résultats obtenus jusqu'alors par les prospections au sol avec repérage par GPS. On dispose pour ce vaste secteur d'une vision du maillage des exploitations rurales pour lesquelles des prospections magnétiques permettent d'avancer des indices de datation.

LA ZONE D'ÉTUDE

Contexte géographique et géo-pédologique (JB)

Le département de la Côte-d'Or est situé sur le seuil de Bourgogne façonné par un faible enlèvement du socle hercynien entre Morvan et Vosges (sud-ouest/nord-est) et un anticlinal du même socle entre Bassin parisien et couloir de la Saône (nord-ouest/sud-est). Cette voûte anticlinale est fortement dissymétrique avec, à l'ouest et au nord, le début des auréoles sédimentaires du Bassin parisien, et, au sud-est, la partie septentrionale du fossé bressan. Cette situation géologique, associée à la lente mise en place des formations superficielles, a pour conséquence l'existence d'une grande diversité de "Pays" correspondant peu ou prou à des terroirs : socle granitique morvandiau vers Saulieu, dépression périphérique sur ses abords (Bas-Auxois et Pays d'Arnay), cuesta du Châtillonnais, plateau de Langres (Haut-Auxois, Duesmois, Châtillonnais, Montagne), zone fortement faillée des Hautes Côtes, Côte viticole, Val-de-Saône, Beaunois et Dijonnais et, au nord-est, les plateaux du Dijonnais (fig. 1).

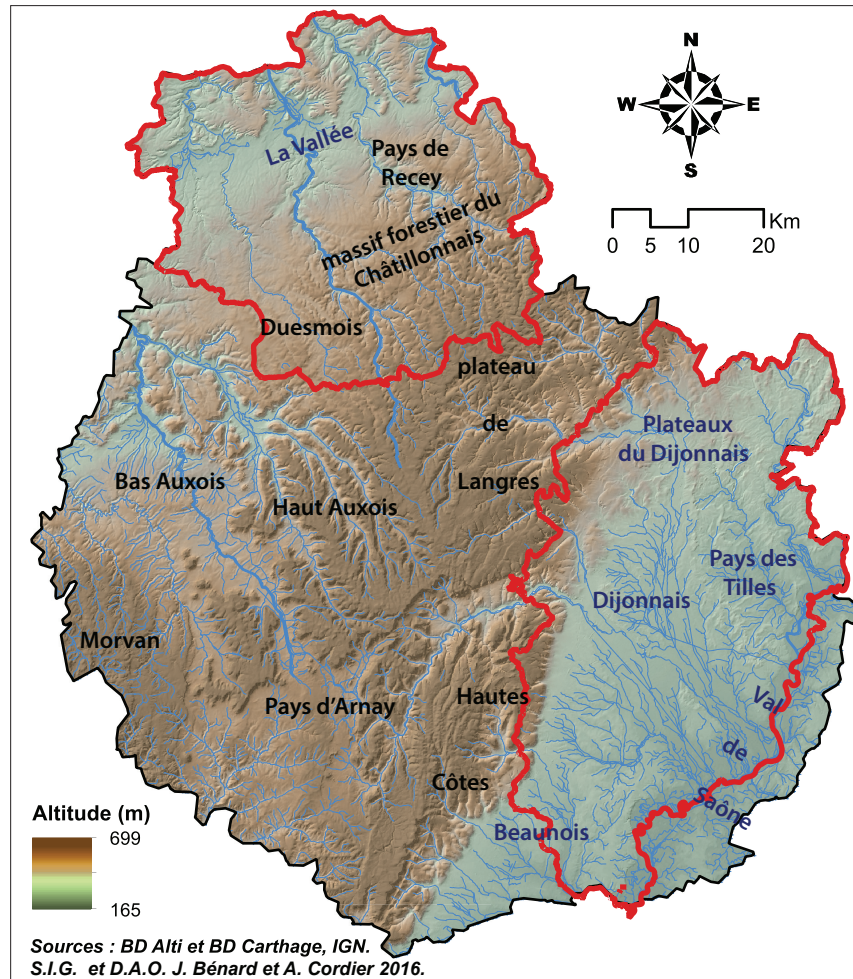


Fig. 1. Localisation des Pays de la Côte-d'Or (en rouge, emprises des zones-ateliers).

Dans cette étude, l'archéologie protohistorique et gallo-romaine des terroirs ne concerne qu'une partie de ces "Pays", grossièrement un tiers du département : la Vallée, appellation locale du pied de la cuesta du Châtillonnais (partie sud des côtes de Meuse), les forêts du Châtillonnais (entre Seine et Ource), le nord du fossé bressan (Beaunois, sud du Dijonnais, Val de Saône), les "Pays" des Tilles et de la Vingeanne et les plateaux calcaires au nord du Dijonnais. Les autres "Pays" du département sont exclus de cette étude pour deux raisons : Morvan, Bas Auxois et Haut Auxois ont déjà fait l'objet de publications importantes (Mangin *et al.* 1992 ; 2000a ; 2000b). Les autres "Pays" restent trop mal connus pour être englobés dans l'étude.

La dépression monoclinale du pied de la cuesta du Châtillonnais, "la Vallée", est taillée dans la série marno-calcaire du Callovien/Oxfordien. Ces terres lourdes sont mal drainées, même au niveau des percées conséquentes¹, en amont desquelles existent des dépôts alluviaux. Ce terroir est relativement étroit et immédiatement au sud-est commencent les terres sèches des plateaux calcaires du Châtillonnais (calcaires de la Dalle Nacrée) ; souvent les établissements ruraux sont établis près de la limite entre marnes et calcaires ou sur des pointements de calcaires marneux de la dépression monoclinale.

1. Percée conséquente (ou entonnoir de percée conséquente) : échancrure ouverte dans le front d'une cuesta par une rivière ou un fleuve qui traverse ce relief.

Les forêts du Châtillonnais sont installées sur les puissantes séries calcaires du Bajocien/Bathonien. On distingue deux terroirs bien différents du point de vue géomorphologique. Au nord, dans la forêt domaniale, le plateau peu attaqué par l'érosion fluviale est compact, sauf au nord-est, dans une zone où l'on ne trouve pas d'occupation rurale antique. Le substrat calcaire fait que le problème de l'eau se pose avec acuité. Les sols sont principalement des sols bruns qui présentent une pierrosité très variable et sont par endroits recouverts de limon. Au sud, dans les forêts communales, le plateau a été largement entaillé par les affluents de la Seine et de l'Aube² ; cette zone présente une plus grande variété de sols et d'exposition (plateaux, versants, vallées) et l'enfoncement des rivières fait apparaître le niveau aquifère des Marnes à *Ostrea acuminata*, en bas de pente ; la question du ravitaillement en eau est donc moins cruciale. Le modelé est hérité de la période quaternaire ; les hauts de versants présentent des systèmes de base de corniche, correspondant au fluage de blocs de calcaire, arrachés de la falaise, sur les marnes sous-jacentes ; plus bas, les pentes sont formées d'éboulis de versant sur lesquels on trouve des rendzines. Les langues de plateau sont très pierreuses, avec d'importantes surfaces lapiazées ; les sols bruns sont peu profonds.

Le nord du fossé bressan présente un substrat de dépôts fluviaux et lacustres tertiaires qui pointent en de nombreux endroits ; ces affleurements ont été occupés de façon variable au cours de la Protohistoire et de l'Antiquité ; ainsi la butte de Tart-le-Haut ne semble pas avoir attiré les hommes alors qu'au nord-est de Dijon l'occupation est dense. Ailleurs l'empreinte des dépôts quaternaires et récents conditionne les aptitudes pédologiques. Lors des débâcles, des gélifractions calcaires ont été roulés dans la plaine, et ils sont peu favorables à une utilisation agropastorale lorsqu'ils sont apparents. Mais ils ont été recouverts dans les vallées des Tilles, de l'Ouche, de la Norge, du Meuzin et du Rhoin par des alluvions récentes plus propices aux activités agricoles. Toutefois, selon les variations climatiques et celles afférentes aux nappes phréatiques, ces zones peuvent se montrer trop humides et donc répulsives par la formations de marais (cas des Tilles et de la région de Côteaux). Selon les périodes (entre -5 000 et le Moyen-Âge) la nappe phréatique s'élève ou s'abaisse, ce qui entraîne soit des épisodes favorables à la mise en valeur (La Tène/époque romaine) soit la constitution de marais tourbeux (âge du Bronze, haut Moyen-Âge).

Au nord du fossé bressan, on retrouve une zone de calcaires jurassiques recouverts de sols bruns avec des phénomènes karstiques importants.

Le contexte historique (AC, JB)

Les territoires concernés par cette étude relèvent de la *civitas Lingonum*, à l'exception de la partie sud de la Côte viticole et du Val de Saône, rattachée à la *civitas Aeduorum*. Le pays châtillonnais côtoie les limites nord-ouest de la cité lingonne tandis que les plateaux Dijonnais et la plaine des Tilles couvrent le sud-est de celle-ci, dont la Saône constitue une frontière naturelle. Le chef-lieu est *Andemantunnum* (aujourd'hui Langres), ancien *oppidum* gaulois, traversé par la voie reliant Lyon et Trèves.

Ce n'est probablement qu'autour de 15/12 a.C., lors de la réorganisation augustéenne de la Gaule, que la cité des Lingons fut rattachée à la Gaule Belgique (Plin., *Nat.*, 4.10) (Wightman 1977). Elle sera par la suite reliée à la Germanie supérieure sous Domitien (Ptol., *Geogr.*, 2.9.9). Quatre inscriptions du début du III^e siècle attestent du statut de colonie de la *civitas Lingonum* (*CIL*, XIII, 5693, 5694, 5685).

Le découpage territorial exact est assez mal connu. L'épigraphie ne livre qu'une seule mention explicite de *vicus*, celle de Vertault (*CIL*, XIII, 5661), ancien oppidum gaulois devenu agglomération secondaire au nord-ouest du pays châtillonnais et caractérisé par la présence de possibles *diribitoria*, la reconstruction du *murus gallicus* dans la seconde moitié du I^{er} siècle a.C., la planification de l'organisation spatiale d'une partie de l'agglomération dans la première moitié du I^{er} siècle et la présence d'une petite élite dont l'habitat assez luxueux indique qu'elle disposait probablement d'une clientèle (Bénard & Méniel 2016). Les indices épigraphiques, qui constitueraient des témoins fiables dans la cartographie des *pagi* sont rares. Seules deux inscriptions religieuses font état d'un *pagus Andomus* dans le secteur de Dijon (*CIL*, XIII, 5474 et 5475).

Dans l'est de la Côte-d'Or, l'agglomération secondaire des "Bolards" à Nuits-Saint-Georges est bien documentée (fig. 2). Implantée en pays éduen (?) et d'origine celtique, elle a fait l'objet de fouilles relativement étendues sur 1 ha. Celles-ci ont permis

2. Dans la suite de cet article on parlera de "plateau découpé" pour distinguer cette zone forestière de la forêt domaniale où le plateau est plus compact.

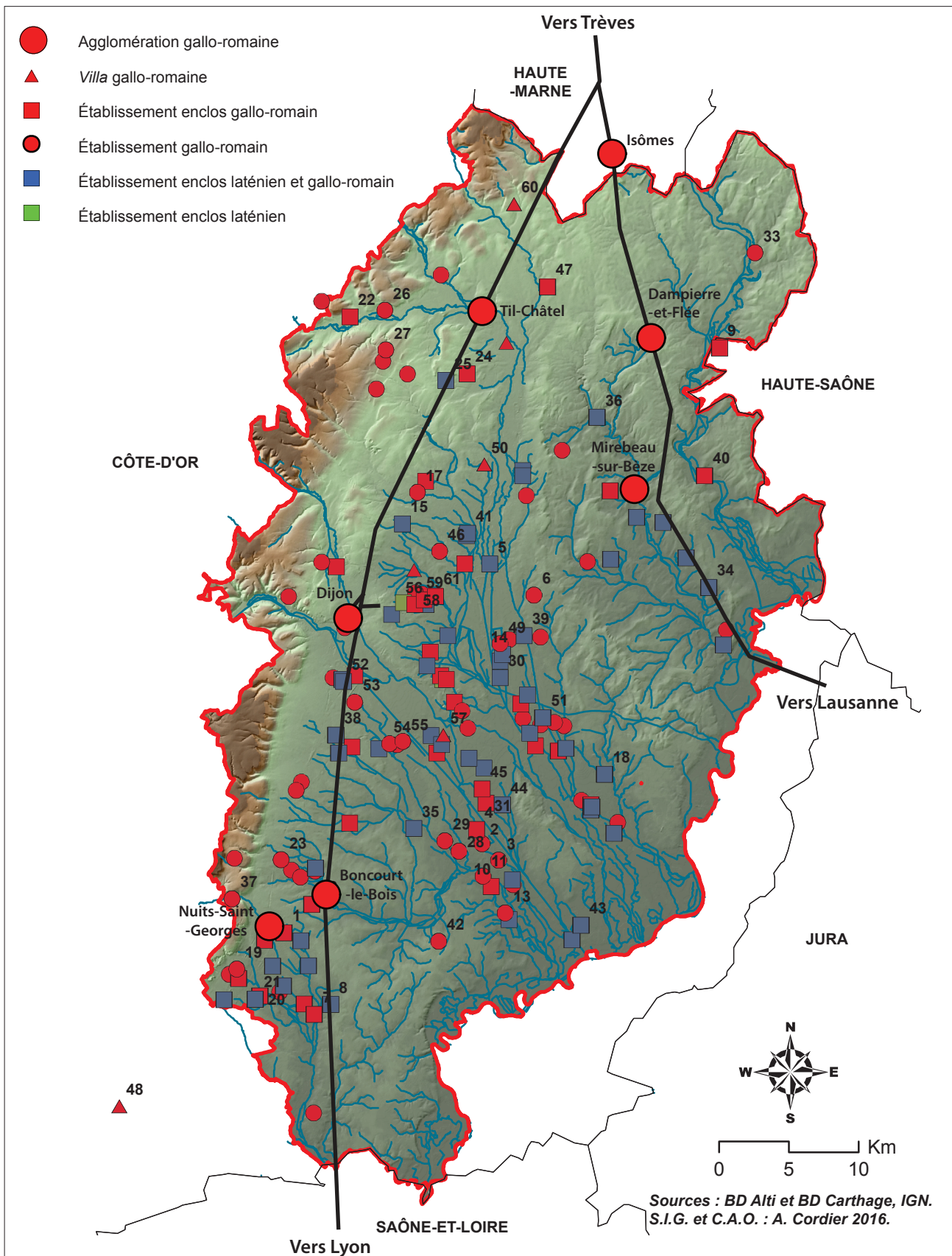


Fig. 2. Établissements ruraux dans l'est de la Côte-d'Or (Beaunois, Dijonnais, Val de Saône, Pays des Tilles et de la Vingeanne et plateaux du Dijonnais), toutes sources confondues. La liste des sites figure dans le tableau en regard.

	Commune	Lieu-dit
1	Agencourt	Derrière la Fontaine
2	Aiserey	Rue des Mimosas
3	Aiserey	Chateau Neuf
4	Aiserey - Longecourt-en-Plaine	En Potet
5	Arceau	La Foret Basse
6	Arc-sur-Tille	Rente de Tavannes
7	Argilly	Les Chaintres
8	Argilly	En la Tille
9	Attricourt	Le Trésor
10	Bessey-les-Citeaux	Sur Levey
11	Bessey-les-Citeaux	8 rue de la cour du Maine
12	Boncourt-le-Bois	La Petite Perrière
13	Brazay-en-Plaine	Ez Verdures
14	Bressey-sur-Tille	Clair Bois Chevriere
15	Bretigny	Les Grandes Bornes
16	Chaignay	La Pralle
17	Clenay	aux Beuveries
18	Collonges-les-Premieres	Sous le Pre Neuvee
19	Comblanchien	Sur le Chene
20	Corgoloin	Le Pre Reneaud
21	Corgoloin	La Grande Fin
22	Dienay	La Grande Saussie
23	Flagey-Echezeaux	La Champagne
24	Gemeaux	Les Longues Raies
25	Gemeaux	Clos Berbis
26	Is-sur-Tille	Les Mazerolles
27	Is-sur-Tille	Les Rentes du Seuil
28	Izeure	27 rue d'amont
29	Izeure	Les Douze Champs
30	Izier	La Charme
31	Longecourt-en-Plaine	Les Communaux - La Noue - Le Pré Jambin
32	Lux	En Ogne
33	Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne	Les Plantes
34	Montmancon	La Bergerie
35	Noiron-sous-Gevrey	En Champ Roi
36	Noiron-sur-Bèze	Rente de l'Ile
37	Nuits-Saint-Georges	Les Nouroies
38	Perrigny-les-Dijon	Le Bouchot
39	Remilly-sur-Tille	Les Soichirons
40	Reveve	La Garenne
41	Saint-Julien	Le Pont a la Serpent
42	Saint-Nicolas-les-Citeaux	Foret de Fesques
43	Saint-Usage	Le Champ Seuil
44	Tart-le-Haut	Le Loeche
45	Thorey-en-Plaine	Les Grands Carons - La Pointue
46	Varois-et-Chaignot	La Rente du Pauvre
47	Véronnes	Entre Deux Voies au Sud
48	Beaune	Les Perrieres
49	Bressey-sur-Tille	La Contrée du Breuil
50	Brognon	La Rente de Mars
51	Genlis	Le Clos du Varin
52	Longvic	La Renouille
53	Longvic	ZAC de Beauregard
54	Ouges	Le Vernois
55	Ouges	Le Chene Brulé
56	Quetigny	Bois de Pierre
57	Rouvres-en-Plaines	Derrière le Vau
58	Saint-Apollinaire	Sur le Petit Prè
59	Saint-Apollinaire	Les Grébillons
60	Selongey	Les Tuillières
61	Varois-et-Chaignot	Les Epenottes

de mettre en évidence une évolution urbaine importante dès la période augustéenne autour d'un lieu de culte majeur dans le paysage religieux éduen et lingon (Pommeret 2001). Chez les Lingons, l'existence de l'agglomération antique de *Divio*-Dijon n'est suggérée que par quelques indices distillés par les découvertes anciennes ou des recherches plus récentes. La ville antique était située à moins de 800 m à l'ouest de la voie Lyon – Trèves. Cet état lacunaire de la documentation a fait de l'origine de Dijon un sujet très controversé. L'hypothèse d'une ville du Haut-Empire à l'emplacement du castrum du III^e siècle est toutefois fondée sur la convergence d'un faisceau d'indices : la découverte d'une inscription dans l'une des tours du castrum tardif mentionne le nom de *Dibio* ; les restes de bâtiments monumentaux (mais non datés) évoquant une possible place centrale entourée de bâtiments publics ; des tronçons de voie intra-muros utilisés du I^{er} au III^e siècle (Devevey 1997) ; des vestiges d'habitation de type îlot urbain antérieurs au *castrum*.

Les habitats groupés les mieux connus sont les stations routières installées le long de l'axe Lyon – Trèves. À Boncourt-le-Bois, la connaissance de la *mansio* de *Vidubia* a récemment été renouvelée, grâce à la visualisation sur des photographies aériennes de son plan jusqu'ici inconnu (Cordier 2015). Localisée sous le village actuel de Til-Châtel, la station routière de *Filena* est presque exclusivement connue par de nombreuses stèles funéraires, datées entre la seconde moitié du II^e et le début du III^e siècle, utilisées en réemploi dans le castrum (Drioux 1934 ; Deyts 1976 ; Le Bohec 2003). Celles-ci signalent l'existence d'une élite composée sans doute de commerçants comme la stèle du marchand de vin (Espérandieu 3608).

Les établissements ruraux des forêts du Châtillonnais sont encadrés par trois ou quatre agglomérations secondaires (fig. 3). Beneuvre, à l'est, est la plus proche, au moins pour les établissements de la zone du plateau découpé. Les autres sont plus distantes : il s'agit de Veuxhaules-sur-Aube au nord-est et de Vertault au nord-ouest. Une agglomération a dû exister autour du site ancien de Vix. Pour ce qui est du site de Chamesson, la présence d'une agglomération est incertaine (Bénard *et al.* 1994).

Le réseau routier

Le réseau des voies et chemins antiques de ce secteur reste une friche archéologique : les cartes disponibles juxtaposent des tracés parfaitement connus et des tracés hypothétiques (Bénard *et al.* 1994, 270 ; Chassignet 2009, 297) et ce sujet n'a pas fait l'objet de travaux récents. Il faut toutefois mentionner une exception pour le Haut-Auxois dont les axes de communications ont été réétudiés avec minutie (Mangin *et al.* 2000a ; 2000b).

Les voies inter-régionales (AC, VT, JB)

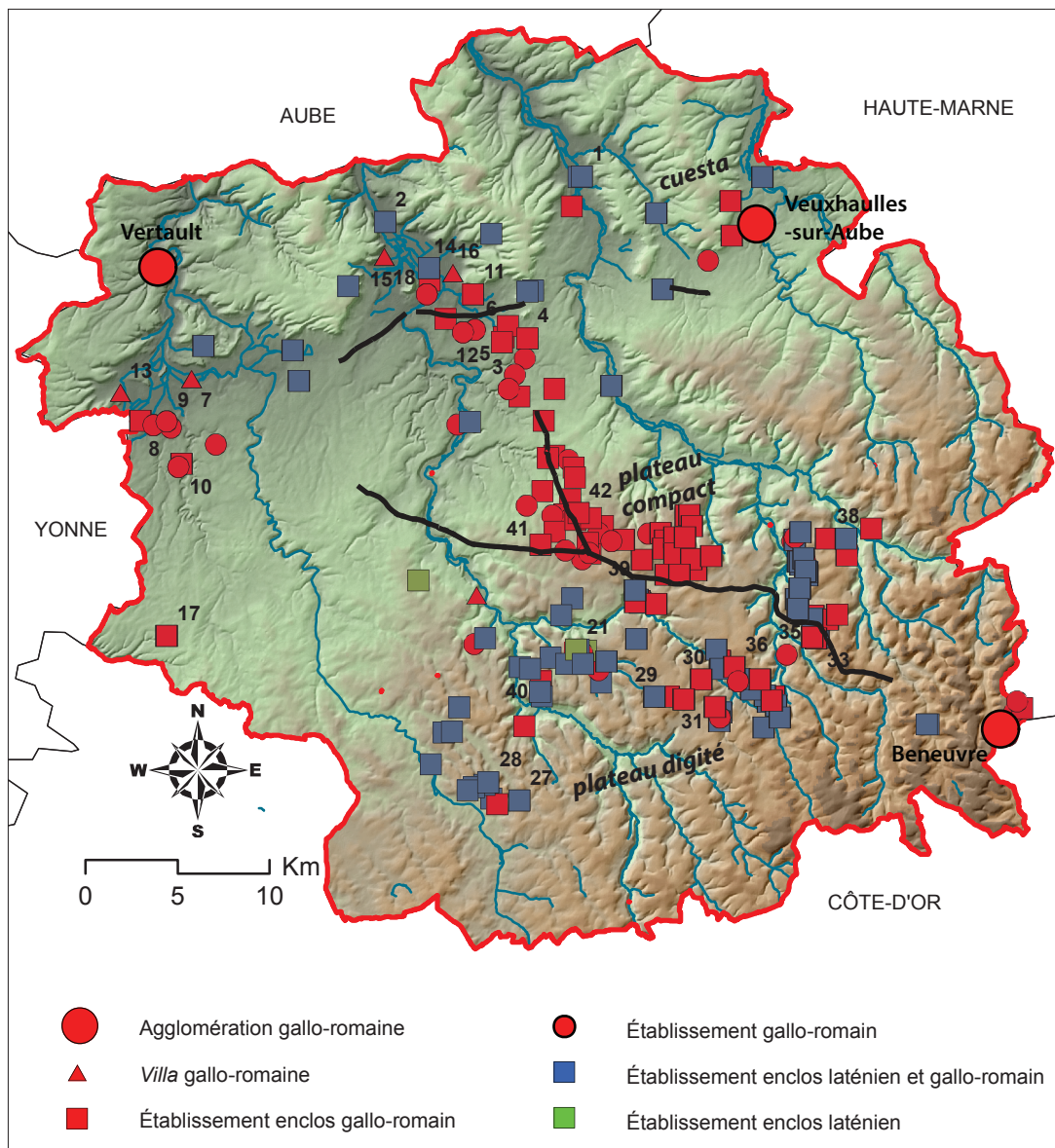
L'est de la Côte-d'Or (Beaunois, Dijonnais, Val de Saône, Pays des Tilles et de la Vingeanne, plateaux du Dijonnais) est traversé du sud au nord par la grande voie reliant Lyon à Trèves (fig. 2). Les données archéologiques sur la voirie sont presque inexistantes, se résumant à quelques observations anciennes. L'archéologie préventive a récemment pu documenter cet axe majeur lors d'un diagnostic archéologique (Labeaune & Simonin 2005). Large de 5,20 m et épaisse d'environ 1 mètre, cette voie est directement installée sur la terre végétale. Au total, quatre niveaux de circulation ont été mis en évidence par des recharges successives. Aucun élément de datation ne vient toutefois appuyer la chronologie de sa mise en place comme des différents rechapages. Les seules structures archéologiques identifiées en périphérie de cette voie sont constituées d'une fosse d'extraction de gravier et d'un fossé non daté, participant vraisemblablement à l'implantation de la voie pour lui donner une largeur dépassant les 40 m.

L'attribution de cette portion de la route Lyon-Trèves au réseau d'Agrippa, dès l'époque augustéenne, reste toutefois incertaine. Il s'agit d'une voie publique puisqu'elle constitue l'une des artères du réseau routier en Gaule et sa mention dans les sources cartographiques anciennes montre qu'il s'agit d'un itinéraire officiel. Par ailleurs, le tracé de cet axe routier majeur, qui traverse le territoire lingon sur environ 130 km selon un axe nord/sud, peut être restitué avec exactitude grâce à l'empreinte laissée dans le paysage moderne. Près de 85 % de cette portion de la voie sont repris par des routes modernes (départementales et communales) ou constituent des limites de parcelles ou de communes. Des nœuds routiers secondaires s'organisent autour des agglomérations, à Dijon, situé un peu à l'écart de la voie Lyon – Trèves, à Boncourt-le-Bois (*Vidubia*) et à Til-Châtel (*Filena*). Un second axe inter-régional parcourt cette moitié orientale du département : il s'agit d'une voie provenant d'Italie par les Alpes, et passant en Côte-d'Or par Pontailler-sur-Saône et Mirebeau-sur-Bèze. Cette chaussée se raccorde à la voie Lyon-Trèves au niveau de Prauthoy et Vaux-sous-Aubigny (Haute-Marne).

Le Châtillonnais est traversé d'est en ouest par la voie reliant le chef-lieu de cité, Langres, à Tonnerre, sur une centaine de kilomètres (fig. 3). Elle est bien attestée, grâce notamment aux prospections pédestres et à sa fossilisation dans le paysage actuel. Un réseau secondaire orienté nord-sud croise cet axe majeur au niveau des vallées traversant la cuesta : une voie Alésia – Troyes en passant par Vertault coupe la voie Langres-Tonnerre au niveau de Laignes et une autre voie Alésia – Troyes coupe cette même voie au niveau de Vix/Châtillon-sur-Seine.

Les voies secondaires (JB)

Différents segments de la voirie régionale ont été mis au jour ces dernières années grâce à l'archéologie préventive. La situation est en revanche mieux connue dans le Châtillonnais. Depuis la fin de l'Antiquité ce terroir a en effet été peu mis en valeur, il est resté majoritairement dominé, selon les époques, par la lande et la forêt. Bien fossilisé, il donne une image complexe et hiérarchisée du réseau routier antique. Cette hiérarchisation est définie par une variation significative de la distance entre les murées qui bordent les axes de circulation avec trois modules pour les voies régionales, les locales et les chemins de desserte des établissements. (fig. 4 ; annexe 18).



	Commune	Lieu-dit
1	Belan-sur-Ource	Les Faches
2	Charrey-sur-Seine	Les Allos
3	Châtillon-sur-Seine	Champeau
4	Châtillon-sur-Seine	Careme Prenant
5	Châtillon-sur-Seine	Poirier au Balai
6	Châtillon-sur-Seine	Champs aux Roies
7	Griselles	Lornay
8	Laignes	Martilly
9	Laignes	La Champagne
10	Laignes	La Métairie Passerat
11	Massingy	Le Bugnion
12	Montliot-et-Courcelles	Champ de l'Abbaye
13	Nicey	La Clavelee
14	Obtree	Pres sur la Riviere
15	Pothieres	Ferme de la Fontaine
16	Vannaire	En la Pierre
17	Verdonnet	La Craie
18	Vix	Les Lochères
19	Beaunotte	Bois des Mas 4
20	Bremur	Les Petits Bois 1
21	Busseaut-Bellenod	Enclos 4
22	Busseaut-Bellenod	Enclos 11
23	Essarois	Chanoi 6
24	Essarois	Chanoi 15
25	Essarois	Trouy 8
26	Essarois	Trouy 3/4
27	Jours-les-Baigneux	Bois de Jours
28	Magny-Lambert	Les Brélis sud 1
29	Mauvilly	Champcombent ouest
30	Mauvilly	Vaucossier
31	Meulson	Viforêt
32	Montmoyen	La Bécardière
33	Montmoyen	Champerrin 3
34	Montmoyen	Champerrin 9-10
35	Montmoyen	Cornouilleres
36	Montmoyen	Vaupinard 3
37	Montmoyen	Vaupinard 2
38	Recey-sur-Ource	Les Pierges 2
39	Rochefort-sur-Brevon	Parcelle du Forgeron
40	Saint-Marc-sur-Seine	Fourches Martin nord
41	Nod sur Seine	35 Soue de la Saule
42	Villiers-le-Duc	12 La Pépinière

Fig. 3. Établissements ruraux dans la région du Châtillonnais (nord de la Côte-d'Or), toutes sources confondues (A. Cordier).

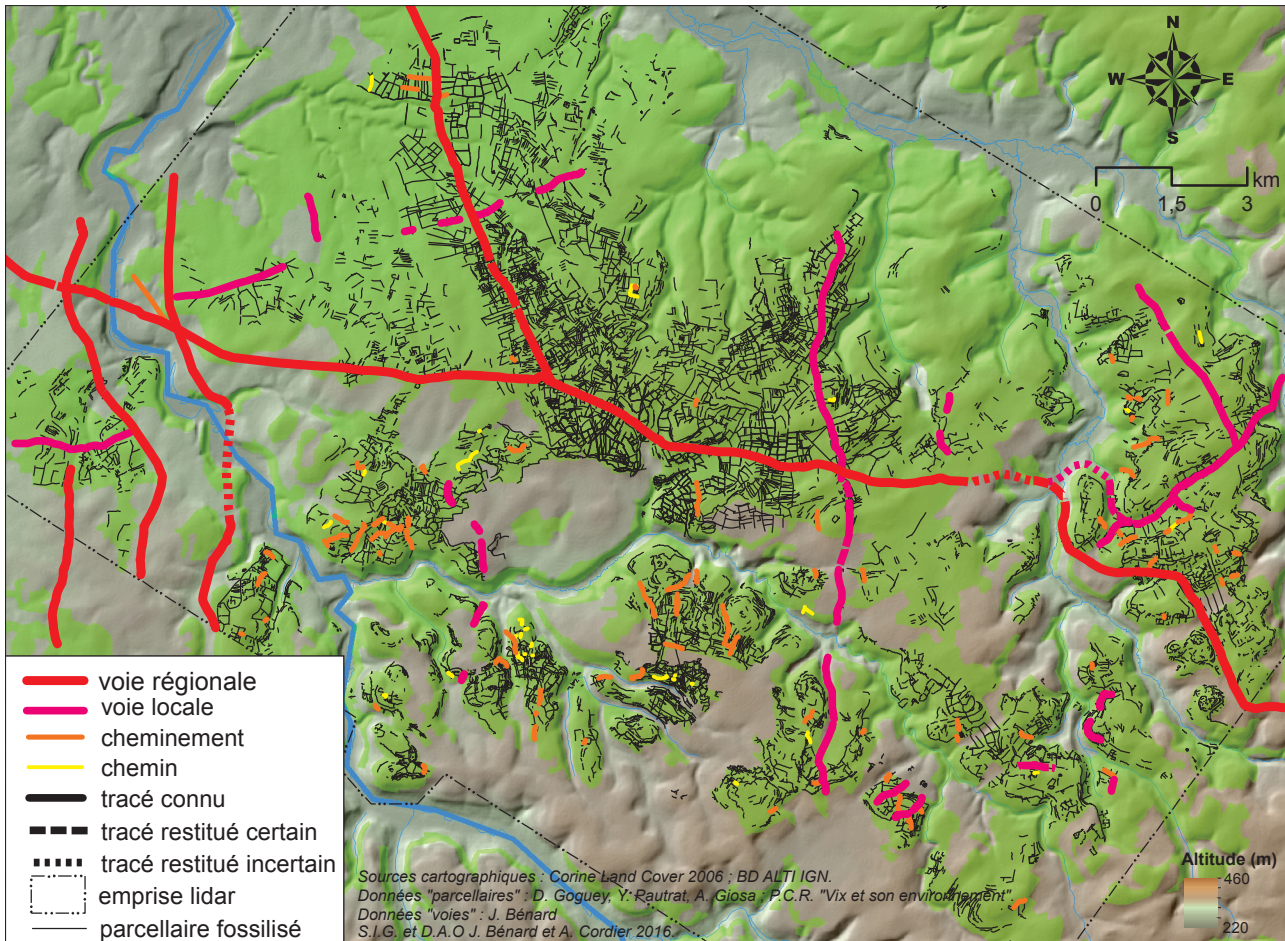


Fig. 4. Le réseau de voies secondaires dans les forêts du Châtillonnais.

SOURCES ARCHÉOLOGIQUES ET MÉTHODES D'APPROCHE (fig. 5)

L'archéologie aérienne (AC)

L'intérêt de la documentation aérienne dans cette étude est double : non seulement elle couvre l'ensemble des secteurs considérés, mais elle y est abondante. Celle-ci résulte de près de 50 années de recherches intensives réalisées par R. Goguey, de 1958 à 2008. Celui-ci a archivé pour le seul département de la Côte-d'Or près de 36 000 photographies (Goguey & Cordier 2015, 37-41). L'essentiel des clichés originaux, sous forme de diapositives, est aujourd'hui conservé aux Archives départementales de la Côte-d'Or ; une numérisation systématique réalisée de 2008 à 2013 permet une exploitation exhaustive de cette documentation. Les prospections aériennes ont pour leur part été reprises en 2009 par A. Cordier sur l'ensemble du département.

L'ensemble des photographies aériennes de la zone étudiée ici a été examiné afin d'inventorier toutes les occupations rurales de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine. Sont retenus 190 occurrences : 73 pour le Châtillonnais (1 850 km² - 110 communes) et 113 pour l'est du département (plateau du Dijonnais et rivières du Val de Saône). Les sites de ce corpus ne sont pas matérialisés sur les photographies aériennes de la même façon : 115 correspondent à des établissements ruraux maçonnés, reconnus par la présence d'au moins un bâtiment dont l'attribution à l'époque gallo-romaine est univoque ; 75 sont plus hypothétiques, tant sur leur datation que sur leur fonction, puisqu'il s'agit de toute la série d'enclos fossoyés dans lesquels des bâtiments en matériaux périssables pouvaient avoir été construits mais dont la photographie aérienne ne livre pas de traces.

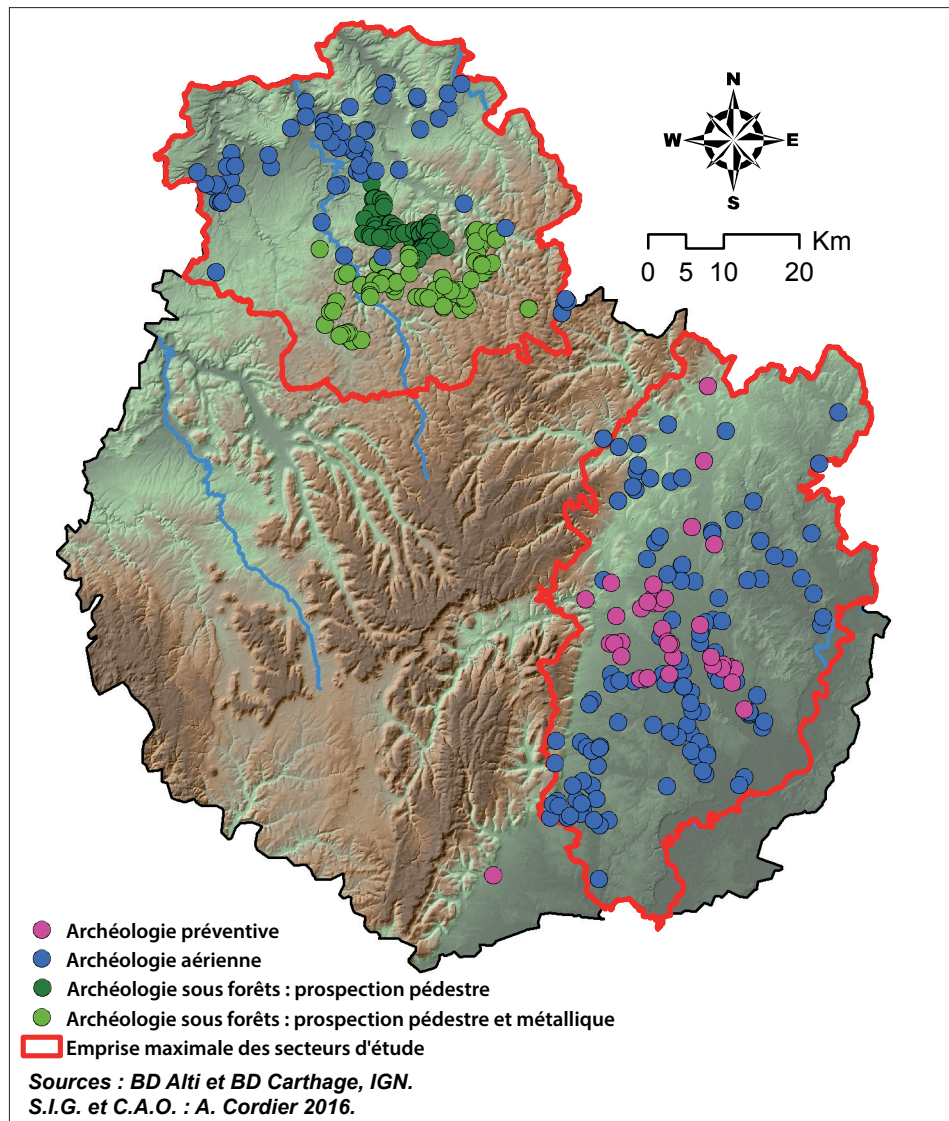


Fig. 5. Distribution des établissements ruraux laténiens et/ou gallo-romains en fonction de leurs sources documentaires.

L'archéologie sous forêts (JB, DG, YP)

Parmi les établissements ruraux antiques, ceux de la forêt domaniale de Châtillon occupent une place particulière. Ils se répartissent sur une vaste surface de plateau calcaire boisé (environ 9000 ha pour la seule forêt domaniale de Châtillon), à sols souvent peu profonds sur substrat du Jurassique moyen ; l'altitude moyenne varie de 300 à 400 m et les sources permanentes sont rares, limitées à quelques combes ou à des mares plus ou moins pérennes. Ce massif a été prospecté dès le milieu du ^{xx} siècle par la Société archéologique et historique du Châtillonnais (Paris & de Brotonne 1964), puis par Y. Pautrat, A. Charmot et D. Goguy (en étroite collaboration avec l'ONF) de 1997 à 2013 (relevés GPS et sondages ponctuels). Une exploitation du relevé LiDAR financé par le futur Parc National a été engagée depuis 2014, accompagnée de vérifications de terrain. Dans la forêt de Châtillon, l'état des lieux demeure très partiel et les éléments de datation fiables sont rares ; ils proviennent essentiellement des prospections et des fouilles anciennes, ces sites n'ayant pas fait l'objet de prospections systématiques au détecteur de métaux, contrairement aux forêts communales et privées, plus au sud.

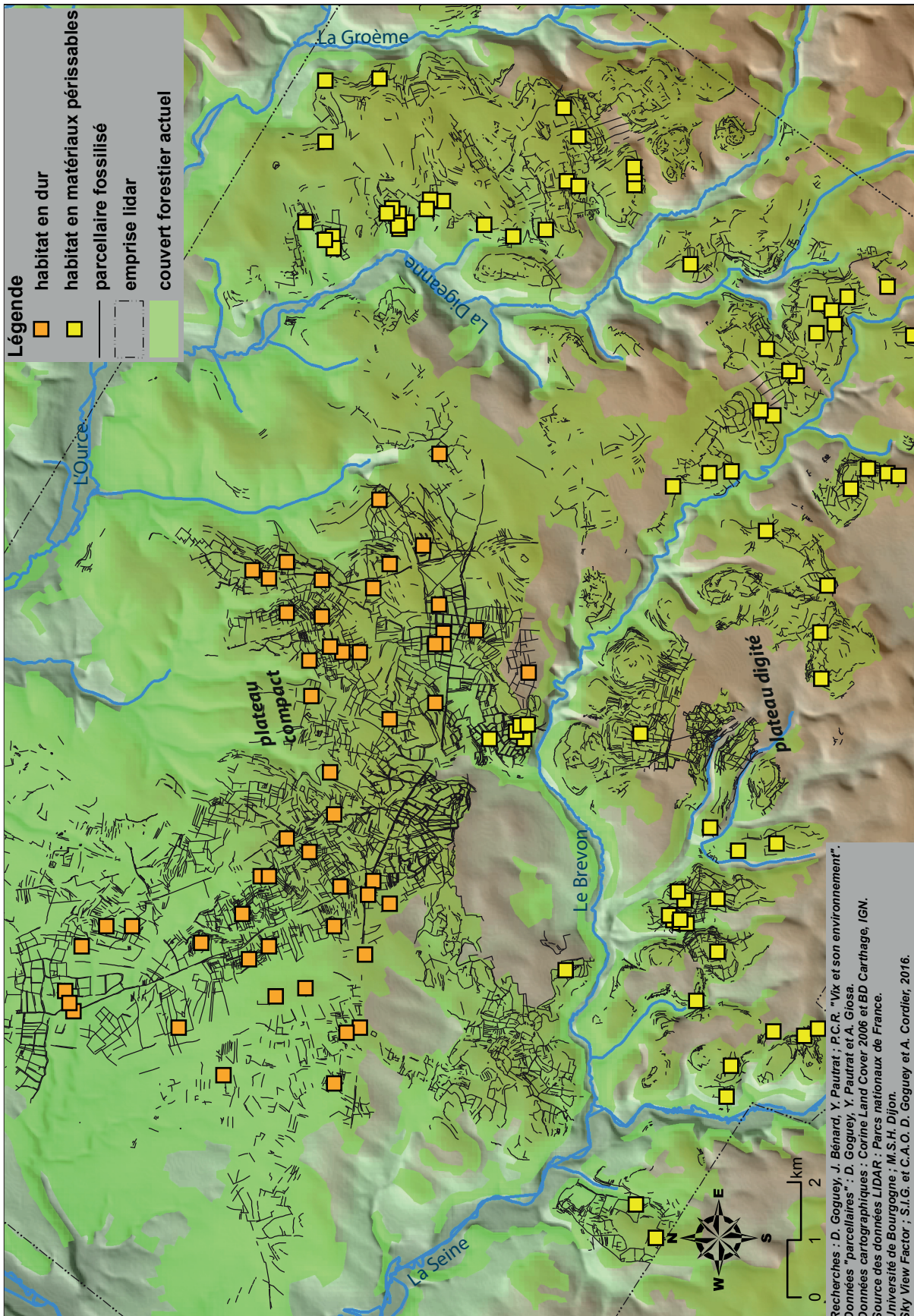


Fig. 6. Sur le plateau compact, les établissements sont en dur ; sur le plateau digité par un réseau hydrographique dense, les habitats identifiés sont principalement en matériaux périssables.

Alors que les établissements en dur implantés sur le plateau compact ont été, pour une part, repérés dès 1950, les établissements en matériaux périssables du plateau découpé n'ont été décelés qu'à partir de 1997 (Goguey & Bénard 2001-2002). Cette reconnaissance plus tardive est due à l'absence de constructions visibles, et au fait que l'enclos de délimitation et les structures en élévation préservées par la forêt sont faits de pierres brutes, arrachées au lapiaz environnant, et se fondent dans le milieu naturel (fig. 6).

Deux types de prospection sont menées (fig. 7) : d'abord une prospection "visuelle" alternant étude de l'image LiDAR à travers différents indices et les vérifications au sol. L'accès au survol LiDAR a permis en particulier de compléter les ensembles de structures relevées au GPS, et d'explorer systématiquement tous les secteurs sur 20 000 ha. La prospection pédestre reste cependant importante : les pierres dressées, marqueurs de ces établissements, ne sont visibles qu'au sol, de même que les matériaux constituant les murées et leur morphologie (antique ou moderne). Cette alternance de la reconnaissance des structures sur l'image LiDAR et au sol permet de poser des hypothèses d'habitats sur des emplacements vides délimités par des enclos.

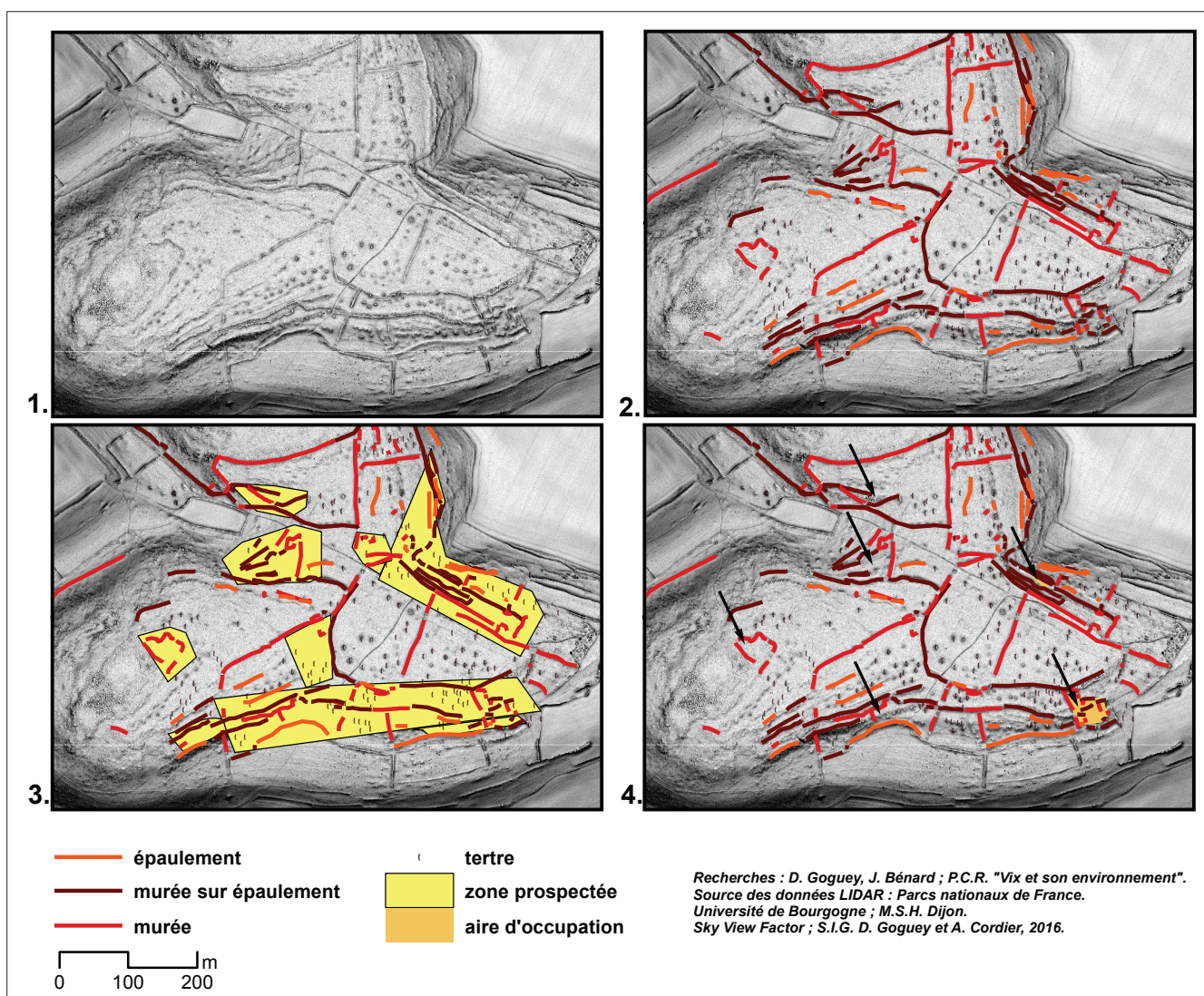


Fig. 7. Étapes des prospections sous forêts : l'exemple de "Fourches Martin" (Brémur et Vaurois). 1. Étude de l'image Lidar ; 2. Interprétation de l'image Lidar (cadastres, cartes anciennes et vérifications au sol) et vectorisation sélective des structures ; 3. Emprise des zones prospectées ; 4. Seules deux des six hypothèses (flèches noires) sont validées comme aires d'occupation.

Dans un second temps, l'identification des établissements et aires d'occupation parmi le nombre de formes repérées dans l'étude du LiDAR passe par un protocole de prospections combinant trois facteurs (morphologique, pédologique et métallique) (annexe 1). La présence de structures fossilisées par la forêt, géoréférencées par le LiDAR, guide la prospection et rend la démarche très différente de celle pratiquée en terres cultivées, qui repose sur des comptages (Poirier & Laut 2015, 133). En l'état actuel de la recherche, 420 ha ont été prospectés au détecteur, 93 établissements sont connus, auxquels il faut ajouter huit enclos culturels, six enclos funéraires et de nombreux enclos indéterminés.

L'archéologie préventive (VT)

L'est de la Côte-d'Or occupe le nord du fossé bressan, contexte géographique favorable (plaines alluviales, bas plateaux) au développement du pôle urbain de la ville de Dijon. Dès les années 1970, la création de l'autoroute A31 a permis la découverte, par différents modes d'observations (archéologie aérienne, prospections pédestres, sondages et fouilles), d'importants établissements ruraux antiques (villas de Brognon "La Rente de Mars", d'Ouges "Le Vernois"). L'un d'eux, la *villa* de Selongey "Les Tuillières", dans un état de conservation remarquable, a été fouillé dans le cadre d'une opération programmée et valorisé *in situ*. À partir des années 1990, l'activité de l'AFAN, puis de l'Inrap, acteur majeur de la recherche archéologique dans la région, s'est réellement développée à Dijon et dans sa périphérie orientale. Différents types d'aménagements urbains ou périurbains ont ainsi favorisé la découverte de sites ruraux antiques. Il s'agit de la création de nouveaux quartiers (communes de Saint-Apollinaire et Quetigny), de zones commerciales (commune de Longvic notamment) et de plusieurs types d'infrastructures linéaires : l'autoroute A39 (début des années 1990), de nouvelles routes telles que la liaison Dijon - Arc-sur-Tille en 1999-2002 ou le contournement de Dijon en 2005-2011) et dernièrement une voie ferroviaire (Ligne Grande Vitesse Mulhouse-Dijon en 2010-2013). Les territoires peu urbanisés de la zone d'étude sont également documentés par l'ouverture de carrières de granulats dans les terrasses alluviales environnantes ou les travaux d'élargissement du tracé d'un gazoduc dans le val de Saône (2015-2017).

Au vu de la répartition des opérations comme des sites gallo-romains, l'emprise de notre zone d'étude est centrée sur la vallée de la Tille jusqu'à sa confluence avec la Saône, en englobant l'agglomération de Dijon. Sur près de 1 000 km², elle concerne 88 communes dont plus du tiers a été documenté par l'archéologie préventive : à ce jour, plus de 130 diagnostics et près de 80 fouilles y ont été réalisées ce qui représente environ 1,5 % du territoire délimité pour cette étude (fig. 8). Le nombre d'occurrences de sites recensés par la fouille (archéologie préventive, plus rarement de sauvetage programmé) s'élève à 98. Le corpus est hétérogène puisqu'il documente des indices de sites d'habitat, des établissements ruraux de différents statuts, des voies, des sites funéraires et plus rarement des parcellaires. Il permet d'appréhender une longue période allant du II^e siècle a.C. (LT C2) aux IV^e et V^e siècles p.C., soit 42 établissements ruraux clairement identifiés. L'ensemble des données de fouille, rarement publiées à ce jour, a été réunies dans un SIG et une base de données relationnelle, propices à l'analyse de corpus conséquents et hétérogènes.

LA TYPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS

Les grandes *villae* à plan axial (AC)

Le modèle des grandes *villae* gallo-romaines, hérité des travaux de R. Agache (Agache 1978), montre une cour agricole sur un plan non pas ramassé mais organisé selon un axe directeur qu'on appelle aujourd'hui "villas à pavillons multiples alignés" (Ferdière *et al.* 2010). Dans notre secteur d'étude, la documentation aérienne constitue la principale ressource dans la connaissance de ces grandes *villae* à plan axial (Goguy & Cordier 2015 ; Nouvel, dans ce volume). En outre, non content d'avoir permis la découverte d'un nombre significatif de ces *villae*, les photographies en donnent souvent une image assez large. Des 16 *villae* à plan axial et cour péristyle repérées en prospection aérienne dans l'emprise de notre étude, six sont connues dans leur globalité : Argilly (1967) (Goguy & Cordier 2015, 175-177), Boncourt-le-Bois (2011) (annexe 2), Corgoloin (1981) (fig. 9), Griselles (1976) (Goguy & Cordier 2015, 187-189), Lux (1965) (fig. 10) et Rouvres-en-Plaine (1962) (n°3 dans fig. 11). Pour 9 autres, seules la *pars urbana* est visible : Aiserey/Longecourt-en-Plaine (1971) (annexe 3), Aiserey (1971) (annexe 4), Broindon (2014) (annexe 5), Clenay (1973) (annexe 6), Comblanchien (1991) (n°2 dans fig. 11), Diénay (1964) (référence), Gemeaux (1965) (référence), Nicey (1976) (n°1 dans fig. 11) et Pothière (1968) (annexe 7). Seul un domaine, Vannaire (1976) (annexe 8), n'a été identifié que par l'observation d'une série de bâtiments d'exploitation alignés.

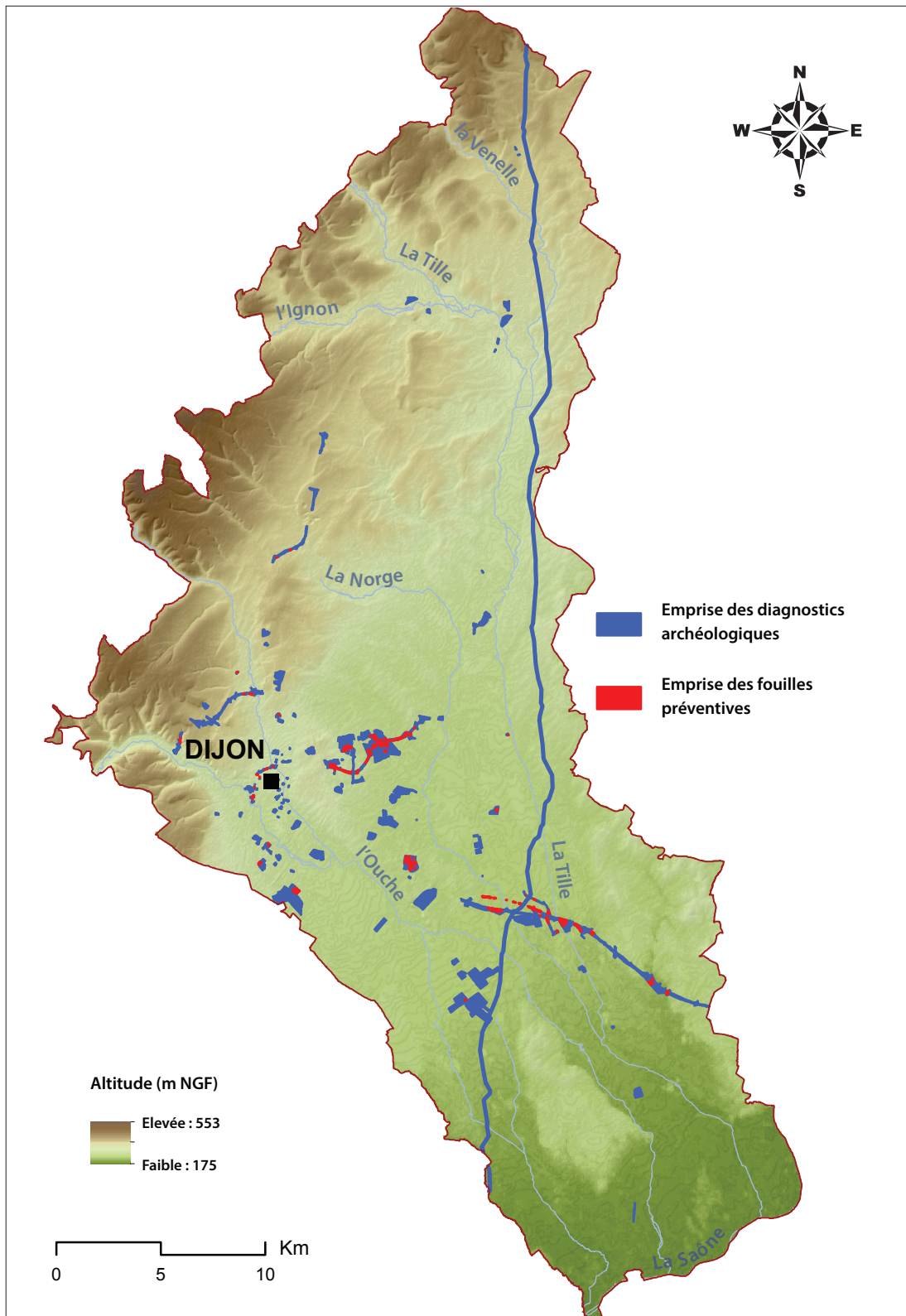


Fig. 8 Carte des opérations d'archéologie préventive dans la zone atelier. RurLand ERC- 338680, 2014-2017. Fonds cartographiques : MNT25m, IGN - MSHE Ledoux. Données : Inrap ; CAO et DAO : V. Taillandier, UBFC - UMR CNRS 6249 Chrono-environnement.

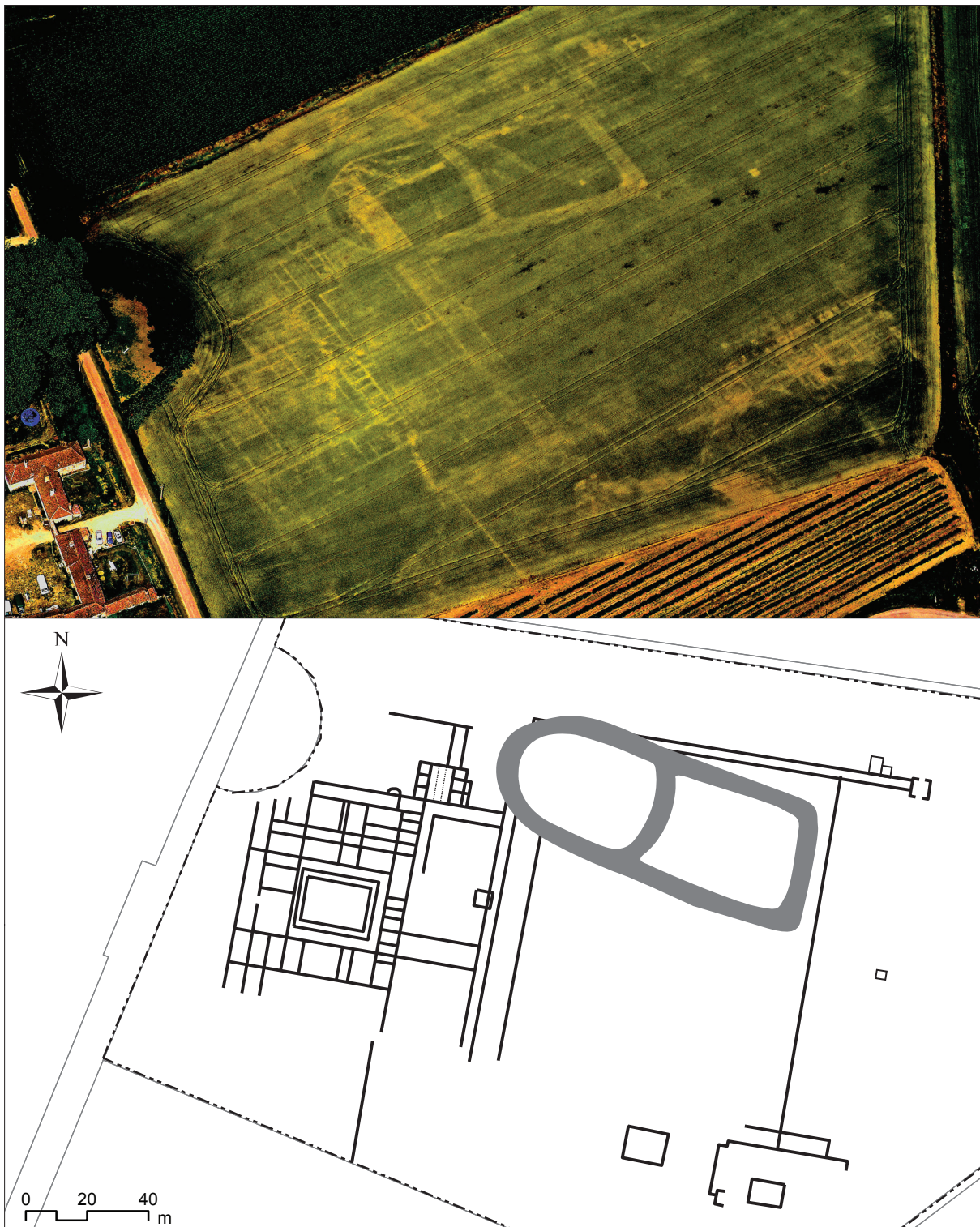


Fig. 9. *Villae* à plan axial repérées en prospection aérienne. Villa de Corgoloin : photographie René Goguey, 28 juin 2004 ; plan établi à partir des photographies aériennes de René Goguey de 1981, 1998 et 2004 (© Alexandra Cordier 2015).

Selon le modèle d'Agache, la maison de maître de ces grandes villas suit le plan bien connu à galerie de façade et pavillons d'angle (*Portikusvillen mit Eckrisaliten*, dans le vocabulaire allemand). En Picardie, mais aussi dans les autres provinces du nord des Gaules, ce type constitue la quasi-exclusivité des plans de *pars urbana* des grandes *villae* à plan axial : chez les Trévires (Seiler 2015), chez les Tongres, Rèmes et Nerviens (Brulet 2008) ou chez les Médiomatriques, Leuques et Triboques (Meyer & Nüsslein 2014).

Dans notre secteur d'étude, c'est un tout autre modèle qui prédomine. Les maisons de maître à galerie de façade et pavillons d'angle sont généralement réservées à des établissements de statut moins élevé, à bâtiments dispersés autour d'une cour, même si trois exceptions peuvent être signalées : la *villa* de Longecourt-en-Plaine, dans la plaine des Tilles, ainsi que celles de Bissey-la-Côte et de Laignes, dans le Châtillonnais (annexes 9 et 10). La *pars urbana* des 16 autres grandes *villae* à plan axial s'organise autour d'une spécificité architecturale symbole de la romanité, la cour péristyle. Mais derrière cet attribut se dessinent des réalités plus nuancées.

Le modèle de *villa* à cour péristyle le plus représentatif est illustré par l'exemple de Nicey (fig. 11, n°1) (Goguey 1978 ; Goguey & Cordier 2015, 170-171). La cour péristyle se place au cœur du bloc résidentiel de la *villa* ; sur ses quatre côtés se distribuent les pièces d'habitation. Les dimensions et superficies de cette cour sont très variables : entre 15 et 60 m de côté et entre 500 et 2 500 m² couverts (les plus petites pouvant correspondre aux plus précoces). Dans le cas de ces *villae* à plan axial modestes, comme à Comblanchien (fig. 11, n°2) (Goguey 1999 ; Goguey & Cordier 2015, 156-157), on observe quelques caractéristiques architecturales particulières : d'une part, la position de la cour n'est plus centrale mais décalée vers l'accès ; d'autre part, le portique avant outrepassa la largeur de la cour et joue ainsi également le rôle de portique de séparation entre la *pars urbana* et la *pars rustica*. Cette spécificité architecturale semble répondre à un double besoin : constituer le quatrième côté d'une véritable cour péristyle et matérialiser la séparation entre secteur résidentiel et cour agricole.

La *villa* de Rouvres-en-Plaine constitue un cas particulier puisque le plan de cet établissement de 1,4 ha reflète une conception architecturale préconçue : au centre se déploie la *pars urbana*, à l'est un grand jardin et à l'ouest une cour agricole ramassée autour de laquelle sont disposés seulement cinq bâtiments d'exploitation (Goguey 1970 ; Goguey & Cordier 2015, 165-167) (fig. 11, n°3). L'image claire du site de Rouvres-en-Plaine permet de bien comprendre les systèmes de connexions entre les différents espaces du domaine. La jonction entre la *pars urbana* et la *pars rustica* est d'ailleurs très nette, matérialisée par un portique qui court sur toute la largeur de ces espaces.

Ce type particulier se rencontre presque uniquement chez les Éduens et les Lingons. Dans les régions picardes, on en décompte quelques cas, même s'ils présentent une curieuse particularité : un "cloisonnement", au moins au niveau des fondations, puisque c'est ce qui est perçu en photographie aérienne, des portiques délimitant la cour résidentielle (Gautier 2013).

Dans d'autres cas le plan de la *villa* lu sur les clichés aériens démontre une architecture de prestige. Le domaine de Corgoloin, implanté à 5 km de la voie Lyon – Trèves, s'oriente dans ce sens en ayant davantage recours à certains modèles à cour d'honneur du sud de la Gaule, comme la *villa* de Montmaurin (fig. 9). La *villa* couvre, dans son état le plus étendu, plus de 3 ha (Goguey & Cordier 2015, 173-174). Le rapport de proportion entre ces deux espaces diffère des autres *villae* à plan axial. Alors que l'emprise la plus importante est généralement consacrée aux espaces d'exploitation, la cour agricole de la *villa* de Corgoloin occupe autant d'espace que la partie résidentielle. La *pars urbana* s'organise autour de deux cours : une cour péristyle rectangulaire d'environ 25 x 19 m, autour de laquelle se distribuent les pièces d'habitation, mais également une grande cour d'honneur (65 x 27 m), également péristyle et avec porche et allée empierrée centrée, qui complète une parure monumentale déjà imposante avec son portique de 135 x 10 m qui joint *pars urbana* et *pars rustica*.

Enfin la *villa* de Lux "En Ogne" atteint des dimensions tout à fait exceptionnelles, de l'ordre de 8 ha pour les seuls bâtiments cloisonnés à l'intérieur de l'enceinte (fig. 10) (Goguey 1972 ; Goguey 1981 ; Goguey & Cordier 2015, 178-181). Une modeste cour péristyle d'une vingtaine de mètres de côté se fond parmi la dizaine de cours et jardins qui composent la *pars urbana*. À moins de 20 m de la façade occidentale de la *villa*, on observe deux enclos maçonnés rectangulaires communicant entre eux (150 x 100 m) ; à l'intérieur de chacun a été construit un tout petit bâtiment d'environ 100 m². Le gigantisme atteint par l'ensemble du domaine est tel qu'une production quasi-industrielle est envisagée, d'autant qu'il communique directement avec la Tille, cours d'eau navigable durant l'Antiquité.

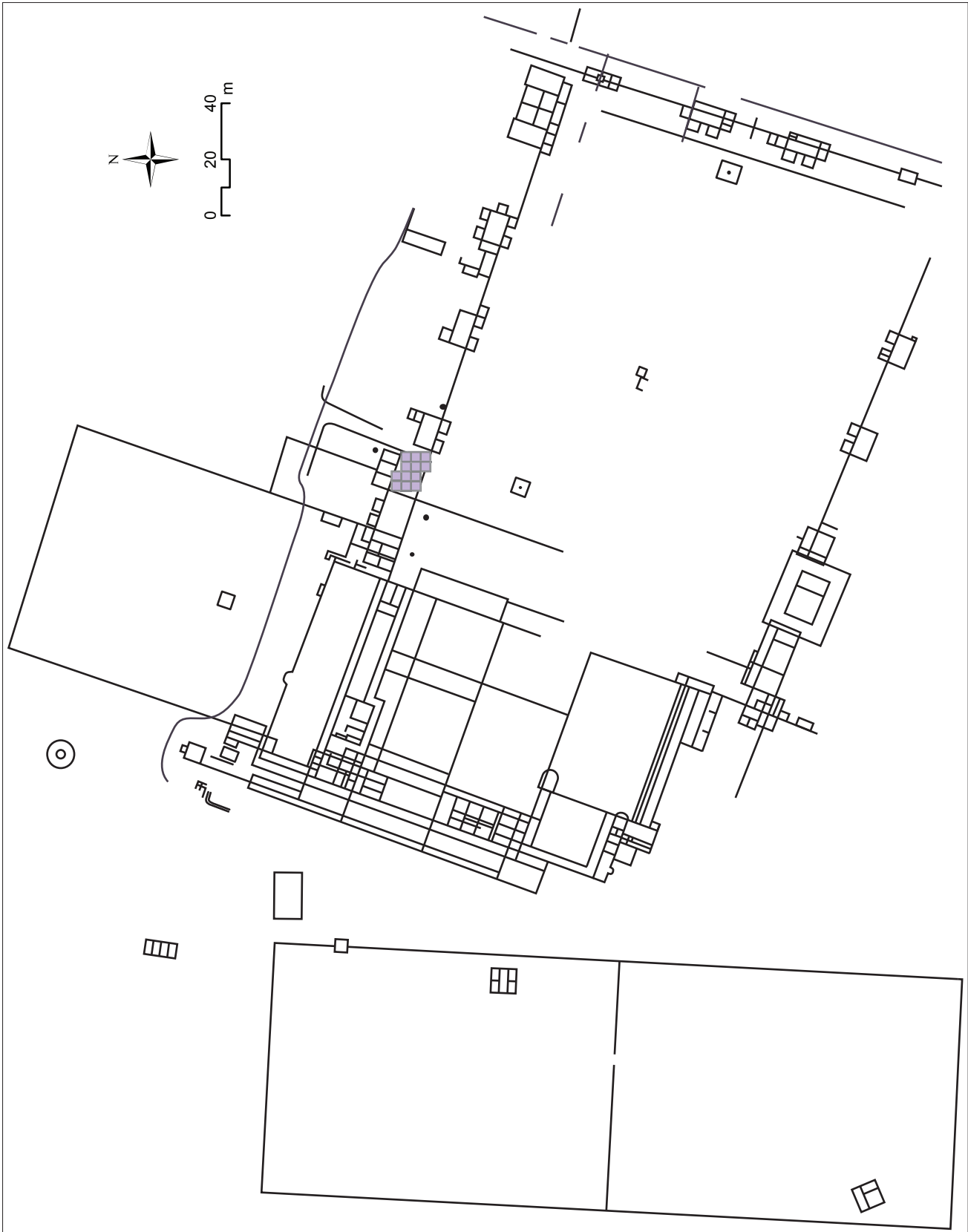


Fig. 10. *Villae* à plan axial repérées en prospection aérienne. *Villa de Lux* : plan établi à partir des photographies aériennes de René Gogney de 1965, 1967, 1968, 1970, 1971, 1973 à 1976, 1979, 1986, 1989, 1991, 1996, 2002 et d'Alexandra Cordier de 2011 et 2014. (© Alexandra Cordier 2015).

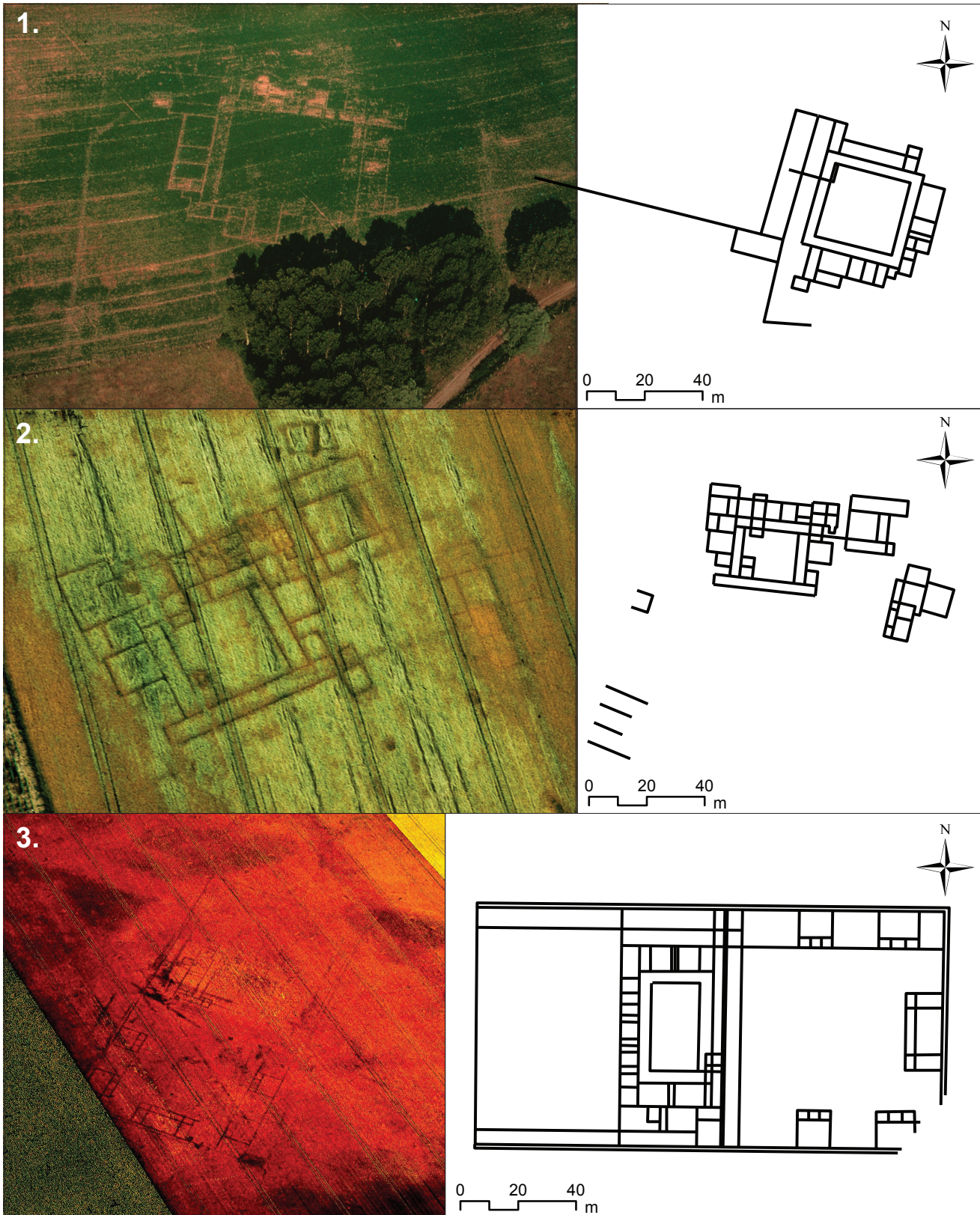


Fig. 11. *Villae* à plan axial repérées en prospection aérienne. 1. Nicey "La Clavelée" : plan établi à partir des photographies aériennes de René Goguey de 1976, 1992, 1999 et 2005 et d'Alexandra Cordier de 2011 (© Alexandra Cordier 2015) ; Photographie René Goguey, 1^{er} juillet 1976 ; 2. Comblanchien "Sur le Chêne" : plan établi à partir des photographies aériennes de René Goguey de 1991 et 1992 (© Alexandra Cordier 2015) ; Photographie René Goguey, 30 juin 1992 ; 3. Rouvres-en-Plaine "Derrière le Vau" : plan établi à partir des photographies aériennes de René Goguey de 1962, 1974, 1982, 1985, 1986, 1988, 1991 et 2004 (© Alexandra Cordier 2015) ; Photographie René Goguey, 16 juillet 2004.

Comme ailleurs, la faiblesse de cette documentation archéologique exceptionnelle réside dans l'absence d'éléments clairs de datation et l'on peut fortement douter du caractère précoce de ces architectures, comme l'étude récente des grandes *villae* du pays Trévire vient de le montrer (Seiler 2016).

Les établissements ruraux implantés dans une seule cour avec distinction *pars rustica* / *pars urbana* (AC, FD, YP)

Si, dans cette région, la cour péristyle est adoptée dans la quasi-exclusivité des bâtiments d'habitation des grandes *villae* à plan axial, c'est la maison à galerie de façade qui prédomine dans le cas des établissements ruraux à bâtiments dispersés autour d'une cour. Elle n'en constitue pas pour une autant une forme d'exclusivité et ce sont des schémas d'organisation relativement variés que nous pouvons observer.

La *villa* gallo-romaine de Ouges "Le Vernois" en est un premier exemple (fig. 12) (Roumégoux *et al.* 1989). Il s'agit d'un établissement agricole composé d'une *pars urbana* séparée de la *pars rustica* par un mur sur lequel était implanté un "pavillon – porche", du même type que ceux qui sont connus à Véronnes "La Perrière aux Suisses" / "Entre deux voies au sud" (annexe 11) (Devevey, dans Provost 2009) et de Saint-Apollinaire "Sur le Petit Pré". La configuration clairement bipartite de ces établissements du Dijonnais est typique des implantations rurales gallo-romaines de l'est et du nord de la France. Pour ne citer qu'un exemple, la Picardie livre des sites quasiment identiques, à l'image de la *villa* de Roye (Gautier 2013).

À la fin du II^e siècle, la *villa* de Ouges était parfaitement représentative des établissements de taille moyenne de la région. Ses deux cours étaient séparées par un mur de clôture interrompu par un pavillon porche. Donnant sur la cour résidentielle, la maison principale était pourvue d'une galerie de façade, encadrée par deux pavillons d'angles, dont l'une abritait une cave. Devant elle se développait un jardin aux allées bordées d'arbres. À droite de la cour un balnéaire témoignait d'une certaine volonté d'aisance de la part du propriétaire. En face se trouvait une probable habitation secondaire. La cour agricole a livré quatre édifices répartis de part et d'autre. Le plus proche de la *pars urbana*, à droite, paraît être un grenier ; son vis-à-vis pourrait être aussi un édifice de stockage. Une cave isolée suggérait la présence de constructions intermédiaires plus légères et par la suite arasées, correspondant peut-être aux habitations du personnel. Vers l'extrémité de la cour (à gauche), la mare possédait une rampe aménagée pour faciliter l'accès du bétail.

Un second cas de figure est illustré par une série d'établissements ruraux, plus nombreux et mieux connus, qui présentent des caractéristiques communes telles que le plan (à avant-corps tripartite) des bâtiments d'exploitation, la multiplicité des aménagements successifs dans la maison de maître, la présence éventuelle d'un balnéaire et, dans une moindre mesure, la superficie de la maison d'exploitation (supérieure à 250 m²).

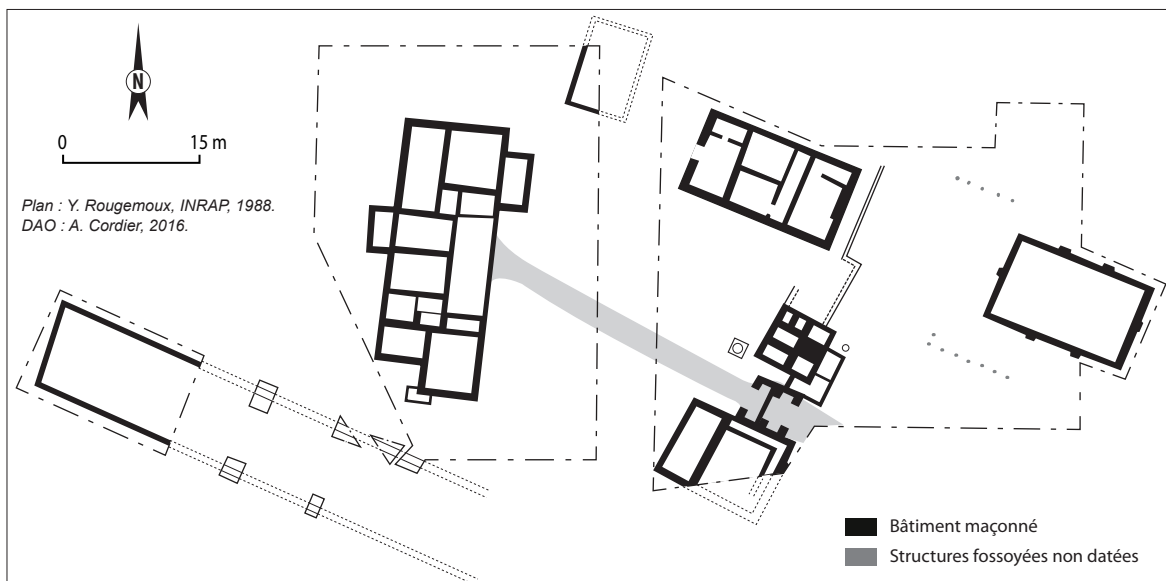


Fig. 12. Plan du site d'Ouges "Le Vernois".

La villa de Beaune “Les Perrières”, fouillée en 1999-2000 sous la direction de Chr. Dunikowski, semble correspondre à ce type d'établissement (inédit). C'est une villa de prestige, directement connectée à une voie nord-sud de pied de côte (Chalon - Dijon) présente dans l'emprise avec ses fossés bordiers ; elle se superpose à de nombreuses structures fossoyées protohistoriques. Un atelier métallurgique (forge) a été fouillé en bordure de la voie et une activité de verrerie est présente dans la villa elle-même. L'établissement gallo-romain, délimité par des murs de clôture, occupe une surface d'environ 7 000 m² et s'organise entre deux vastes cours partiellement empierrées. Celle de l'ouest, publique, est précédée d'une tour-porche de plan carré, celle de l'est, fermée, est dotée d'une galerie et devait avoir un statut plus privé. Le corps central de bâtiment, avec hypocauste, forme le cœur de l'établissement, entre les deux cours, et comporte trois balnéaires sur son côté nord. Au sud divers bâtiments bordent une sorte d'allée de desserte et ont livré un mobilier plutôt domestique, il pourrait s'agir de la maison d'un régisseur ou intendant. L'hypothèse d'un début de *pars rustica* se développant au sud, sous les vignes, n'est pas à exclure en raison de la présence voisine d'un bâtiment à contreforts de type *horreum*. Un réseau complexe de canalisations de divers types (bois, aqueducs privés, caniveaux, fossés) permettait l'adduction d'eau (depuis la source de Lulune à Pommard) et son évacuation vers l'est, plus marécageux. L'occupation du domaine couvre les II^e et III^e siècles et s'achève par un violent incendie. Une réoccupation, plus sporadique au IV^e siècle, est toutefois attestée.

L'un des exemples les mieux documentés est sans doute celui de Saint-Apollinaire “Sur le Petit Pré”, fouillé en 2012 (fig. 13) (Devevey 2014a). La partie nord du site correspondait clairement à la *pars urbana* de l'établissement agricole gallo-romain mis au jour lors de cette opération. Le bâtiment principal d'habitation présentait un plan rectangulaire d'environ 20,40 m x 11,50 m. Huit pièces ont été identifiées, dont deux pavillons d'angles non débordants. On observe, au sein du pavillon oriental, la présence d'une cave, ainsi que d'une citerne/puits dans l'angle nord-est. La façade principale du bâtiment, identifiable à la galerie encadrée par les pavillons d'angle, s'ouvrait face au sud. Le corps principal comportait quatre pièces enfilade. La présence d'un étage est suggérée par la mise en place d'un couloir servant peut-être de cage d'escalier, selon un schéma déjà observé par ailleurs.

La fouille du bâtiment 2 a révélé le plan d'un édifice plus complexe, possédant plusieurs pièces, dont une cave. Sept espaces distincts ont été identifiés. Sa proximité avec le bâtiment résidentiel, son plan allongé, sa pièce carrée en saillie sur son côté ouest, et son curieux “corridor” étroit en façade, sont autant d'éléments singuliers. L'une des hypothèses envisageables serait celle d'un petit balnéaire.

Le bâtiment 3 a été mis au jour au sud des deux bâtiments. Il se composait d'une pièce de plan presque carré (5,10 m x 4,40 m), installée sur l'axe de la clôture qui séparait clairement *pars urbana* et *pars rustica*. Un ensemble de trous de



Fig. 13 Plan du site de Saint-Apollinaire “Sur le Petit Pré”. Plans et DAO : P. Noguès et F. Devevey, Inrap, repris par V. Taillandier, UBFC - UMR CNRS 6249 Chrono-environnement.

poteau semblait border, voire encadrer ce petit pavillon. Ce type de bâtiment d'entrée "à cheval" sur le mur d'enceinte est connu en Gaule romaine. Dans notre zone d'étude, plusieurs autres *villae* connues par photographie aérienne offrent des points de comparaison³.

La *pars rustica* se situait sur la partie méridionale de la pente au sommet de laquelle avaient été installés les bâtiments 1 et 2. Son organisation se caractérise tout d'abord par l'absence totale de constructions maçonnées. Il s'agissait uniquement de structures fossoyées : trous de poteau, fosses, fossés. Cette zone a livré une grande mare aménagée d'une rampe sur sa bordure ouest.

Le site de "Sur le Petit Pré" s'inscrit totalement dans le registre des établissements gallo-romains de taille moyenne, selon un plan classique constitué d'une unité d'habitation et de bâtiments annexes, généralement à vocation agricole. Sa particularité tient au fait d'avoir livré un bâtiment secondaire, directement lié à l'habitation principale et qui pourrait être interprété, sous toute réserve, comme un possible balnéaire. Il s'agirait du premier exemple reconnu sur ce secteur du Dijonnais.

La *villa* de Selongey "Les Tuilières", dont les fouilles programmées sont plus anciennes (1976-1984), constitue pour sa part un troisième exemple tout à fait particulier : les bâtiments construits à l'époque flavienne ont été détruits dans un incendie en 256-258 alors même que la *villa* était occupée par ses propriétaires (fig. 14, n°1) (Ruellet 1976 à 1984).

La *villa* se compose de cinq bâtiments indépendants dispersés autour d'une cour centrale. La maison de maître ferme le côté ouest de la *villa*. Elle présente un plan à galerie de façade et pavillons d'angle et couvre environ 640 m². La pièce au nord-est de la galerie a été identifiée comme une salle de réception de plan carré avec une exèdre quadrangulaire, chauffée par un système d'hypocauste. L'accès au reste de la maison s'effectuait par une pièce semi-publique séparée de la galerie par un seuil monumental et desservant deux autres pièces. La cuisine et une salle à manger ont également pu être reconnues. Cette dernière comporte un foyer contre le mur nord-ouest et une entrée directe par la galerie de façade. Tout à côté de la maison de maître se situe le bâtiment thermal. Le plan initial de cet édifice reprend le modèle à façade tripartite avec porche centré et cave dans l'une des pièces de façade. Les pièces thermales ont été ajoutées, comprenant vestiaire, salle tiède ou chaude, deux piscines froides et deux pièces chaudes (Provost 2009b, 189). Trois derniers bâtiments d'exploitation ferment la cour au nord-est, à l'est et au sud-ouest. L'un allie fonction agricole avec pièce de stockage de raisin (Wiethold 2000) et zone artisanale avec plusieurs foyers, four de chauffe et déchets de fabrication. Un second comprenait un petit atelier de bronzier.

Un autre cas intéressant est l'établissement de Varois-et-Chaignot "La Rente du Pauvre" connue grâce aux photographies aériennes prises en 1986 par R. Goguey (fig. 14, n°2) (Goguey & Cordier 2015, 141-142). Sa galerie de façade est la plus longue parmi les exemples de notre étude (60 m). Les clichés montrent des sols aménagés dans une grande partie de la maison de maître, notamment à l'intérieur de cette galerie. Si, à Selongey, l'enceinte n'a pas été retrouvée, on la devine à Varois-et-Chaignot par l'amorce d'un mur d'enceinte qui se décroche d'un bâtiment d'exploitation au sud-est qui est percé par une tour-porche précédemment évoquée dans l'exemple de Saint-Apollinaire "Sur le Petit Pré".

À l'inverse des sites de Saint-Apollinaire, Selongey ou Varois-et-Chaignot, une dernière série d'établissements ruraux se caractérisent par des maisons d'habitation pas ou peu réaménagées, des bâtiments d'exploitation en faible nombre (un ou deux) et de plan simple et, dans une moindre mesure, une maison de maître de petite ou moyenne superficie. Cette configuration est pleinement illustrée par l'établissement de Chaignay "Cote Argilly" (fig. 14, n°3) (Goguey & Cordier 2015, 138). Il comprend une modeste maison de maître d'environ 177 m². Il s'agit d'un cas intéressant en prospection aérienne puisque les photographies montrent l'image de deux bâtiments superposés, offrant ainsi des indices de chronologie relative. Le premier bâtiment, bipartite, était trois fois plus petit, d'une superficie d'environ 58 m². Deux bâtiments d'exploitation accompagnent l'habitat dans sa phase maximale d'expansion, puisqu'ils présentent tous trois la même orientation. Ceux-ci restent modestes, avec un plan simple et couvrant chacun une surface qui avoisine les 100 m².

3. Une tour-porche peut être reconnue sur le mur d'enceinte de l'établissement rural de Varois-et-Chaignot "La Rente du Pauvre" (fig. 14, n°2) mais également sur de grandes *villae* à plan axial comme à Corgoloin "Le Pré Reneaud" (fig. 9) ou Boncourt-le-Bois "Bois Saint-Pierre" (annexe 2).

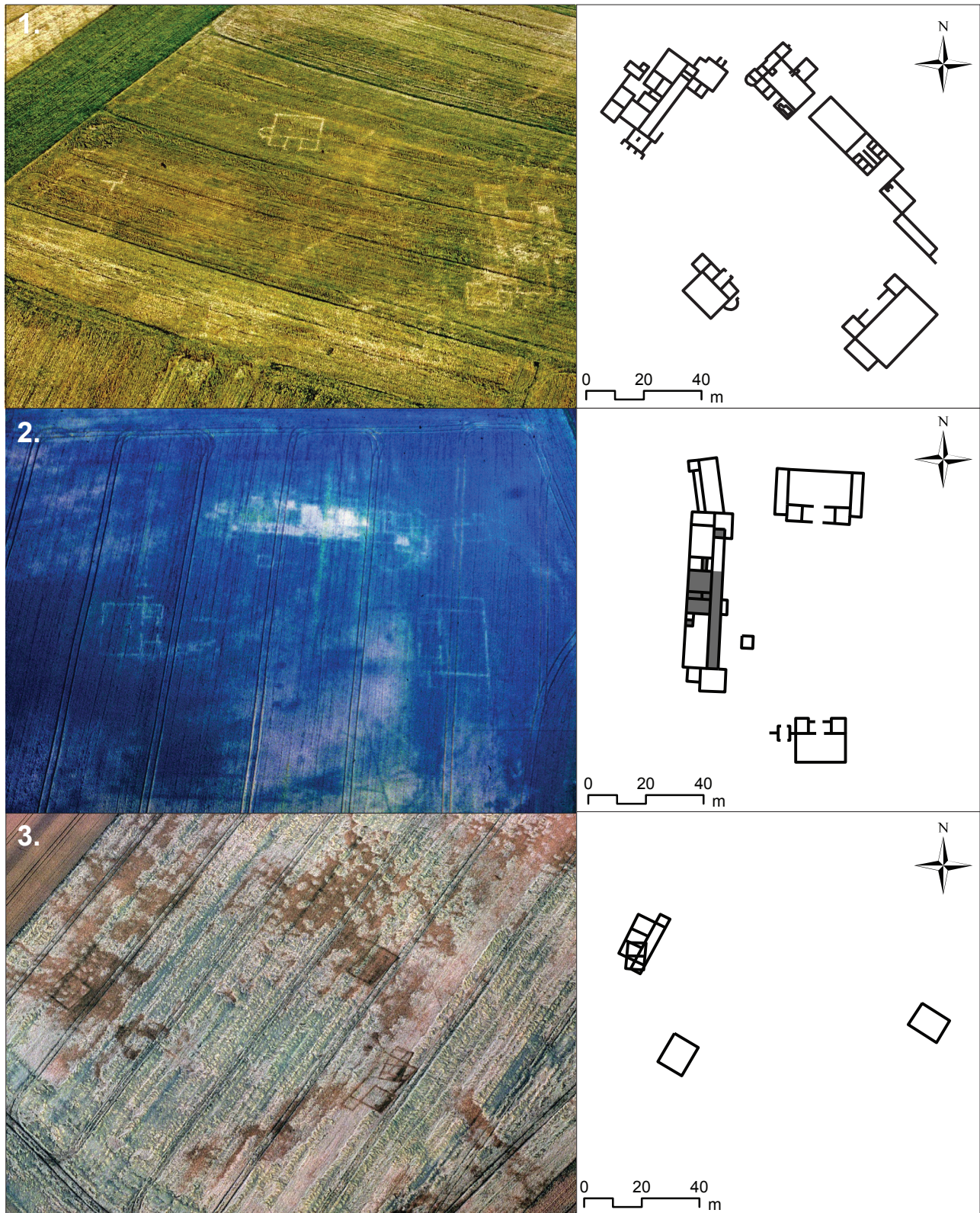


Fig. 14. Établissements ruraux repérés en prospection aérienne avec maison de maître à galerie de façade et pavillons d'angle. 1. Selongey "Les Tuilières" : plan établi à partir des plans de fouilles de 1976 à 1984 (© Alexandra Cordier 2015) ; Photographie René Goguy, 9 juillet 1974 ; 2. Varois-et-Chaignot "La Rente du Pauvre" : plan établi à partir des photographies aériennes de René Goguy de 1986 (© Alexandra Cordier 2015) ; Photographie René Goguy, 5 juillet 1986 ; 3. Chaignay "Cote Argilly" : Plan établi à partir des photographies aériennes de René Goguy de 1972 et 1992 (© Alexandra Cordier 2015) ; Photographie René Goguy, 3 juillet 1992.

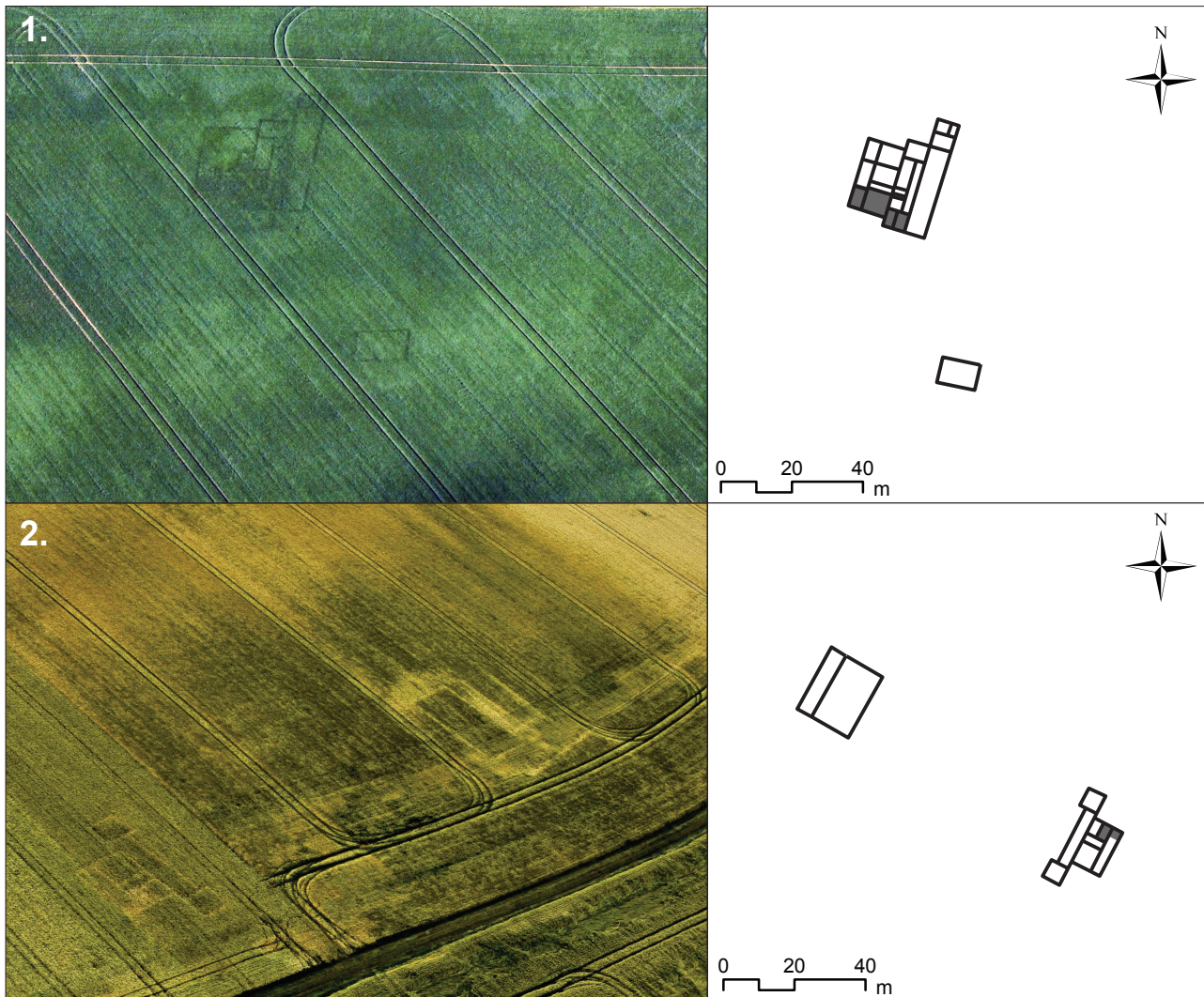


Fig. 15. Établissements ruraux repérés en prospection aérienne avec maison de maître à galerie de façade et pavillons d'angle.
 1. Montliot-et-Courcelles "Champs de l'Abbaye" : plan établi à partir des photographies aériennes de René Goguy de 1976 et 1992 et d'Alexandra Cordier de 2014 (© Alexandra Cordier 2015) ; Photographie Alexandra Cordier, 24 mai 2014 ; 2. Châtillon-sur-Seine "Champs aux Roies" : plan établi à partir des photographies aériennes d'Alexandra Cordier de 2011 (© Alexandra Cordier 2015) ; Photographie Alexandra Cordier, 3 juin 2011.

Autour de Châtillon-sur-Seine, on en recense deux exemples, importants localement mais modestes à l'échelle de la zone d'étude (fig. 15). Sur le site du "Champs aux Roies", la galerie de façade et ses pavillons d'angle sont plutôt disproportionnés vis-à-vis des pièces d'habitation qui se développent à l'arrière et constituent clairement une architecture d'expression (Cordier 2012, 377-379). À 600 m au sud-ouest, la galerie de façade de la *pars urbana* de Montliot-et-Courcelles "Champs de l'Abbaye" a été doublée (Goguy & Cordier 2015, 135-136). Cela est d'autant plus visible que, sur les premières photos du site, on ne voit que le bâtiment initial et c'est sur des photographies plus récentes que se dessine le second portique. L'expansion maximale de cette bâtisse atteint ainsi les 600 m² alors que l'on peut préjuger d'une superficie antérieure autour de 250 m², à l'instar de celle de "Champs aux Roies". Ces petites *villae* ne sont visiblement pas encloses (selon l'image que nous en avons aujourd'hui) et sont toutes deux accompagnées d'un bâtiment d'exploitation : d'une superficie intéressante pour "Champs aux Roies", mais particulièrement petite pour "Champs de l'Abbaye".

Les établissements implantés dans une cour sans distinction fonctionnelle (AC, FD, YP)

Plusieurs sites agricoles gallo-romains fouillés dans le Dijonnais ne présentent pas systématiquement d'organisation bipartite, mais se développent au sein d'une cour délimitée par un enclos généralement quadrangulaire. Lors de la fouille du site du "Bois de Pierre" à Quetigny, les deux principaux bâtiments correspondaient à un modèle bien connu désormais, celui d'un édifice à corps principal précédé d'un avant-corps tripartite composé d'un porche central flanqué de deux pièces en appentis (fig. 16) (Devevey 2014b). On rencontre ce plan de bâtiment "standardisé", fréquent en milieu rural, aussi bien en contexte d'habitat qu'en contexte plurifonctionnel (grange, atelier...), ce qui se confirme ici, le bâtiment 1 devant être considéré comme le bâtiment résidentiel de la *villa*, et le bâtiment 2 comme une grange annexe (Gaston 2008). Ce plan de bâtiment se retrouve régulièrement parmi les établissements ruraux repérés en prospection aérienne. Dans la plaine des Tilles, trois sites se composent uniquement d'un bâtiment de ce type : celui de Brazay-en-Plaine "Ez Verdures" découvert en 2000 (fig. 17, n°1), celui d'Izeure "27 rue d'Amont" repéré en 1975 mais aujourd'hui détruit suite à la construction d'un lotissement (fig. 18, n°2) et enfin celui de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux photographié en 1981 dans un essart de la forêt de Fesques (fig. 17, n°3). Leur caractère isolé ne peut être considéré bien entendu qu'a priori puisqu'il s'agit de sites connus exclusivement par des photographies aériennes. Pour autant, il n'est pas exclu qu'ils constituent, dans certains cas, l'unique bâtiment de la ferme, remplissant ainsi autant un rôle d'habitat que d'exploitation.

Ailleurs ce type de bâtiment est associé à des constructions au plan plus simple, comme à Châtillon-sur-Seine où la ferme de "Carême Prenant", découverte en 1976, est intégrée avec un second petit édifice dans une enceinte fossoyée (fig. 17, n°1). En l'absence de recherche au sol, il est impossible de déterminer s'il s'agit d'un bâtiment d'habitat ou d'un bâtiment d'exploitation. Le site d'Aiserey "Château Neuf" constitue une exception. Cet établissement rural se compose de trois bâtiments répartis dans un espace vraisemblablement ouvert de chaque côté d'une voie romaine (annexe 12). L'un d'eux présente ce plan "standardisé" à avant-corps tripartite. La lecture des photographies aériennes permet d'observer des contreforts sur les trois côtés du corps principal de la construction, orientant davantage vers une fonction de stockage du bâtiment pour cet exemple-ci.

Enfin à Agencourt "Derrière la Fontaine" (fig. 18, n°2) et Izeure "Les 12 Champs" (fig. 18, n°3), il n'est pas difficile de reconnaître dans le plan du bâtiment principal celui du bâtiment à avant-corps tripartite auquel on aurait adjoint des pièces supplémentaires, seulement au nord dans le cas d'Agencourt, et au nord et au sud pour Izeure.

Dans la forêt domaniale de Châtillon, les prospections du ^{xx}e siècle ont permis le repérage d'environ 35 sites d'habitat, certains étant déjà connus depuis le ^{xix}e siècle. Les relevés GPS plus récents ont ajouté 13 cas, le LiDAR 2 autres exemples, soit un total d'environ 50 habitats ruraux. Ces sites partagent généralement les mêmes caractéristiques : construction en dur (calcaire local) dont le nombre de bâtiments varie de 1 à 4 ; les pierriers résultant de l'effondrement de ces bâtiments rendent

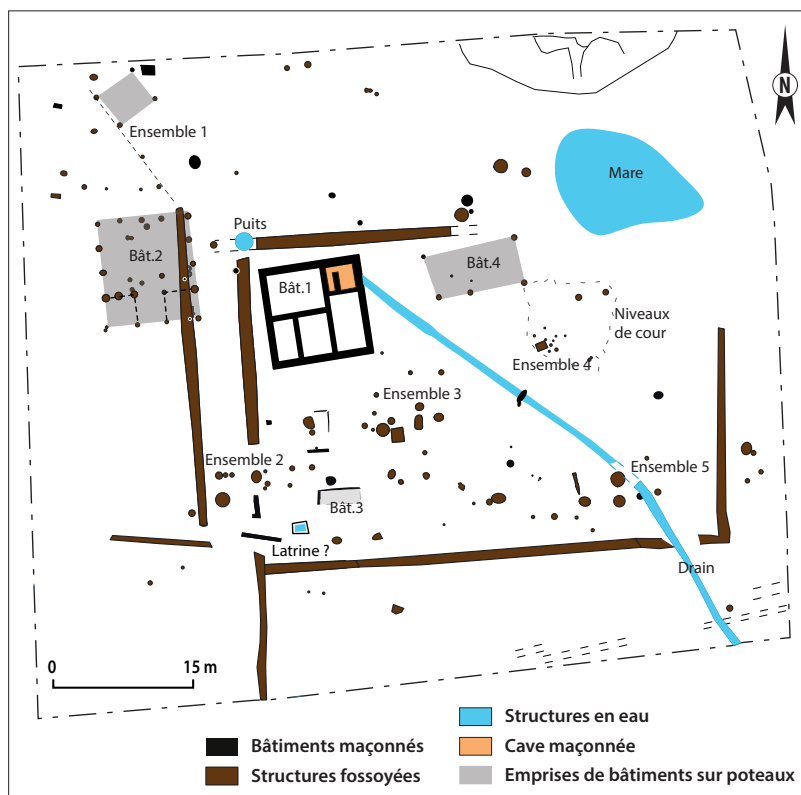


Fig. 16 Plan du site de Quetigny "Bois de Pierre". Plans et DAO : P. Noguès et F. Devevey, Inrap, repris par V. Taillandier, UBFC - UMR CNRS 6249 Chrono-environnement.

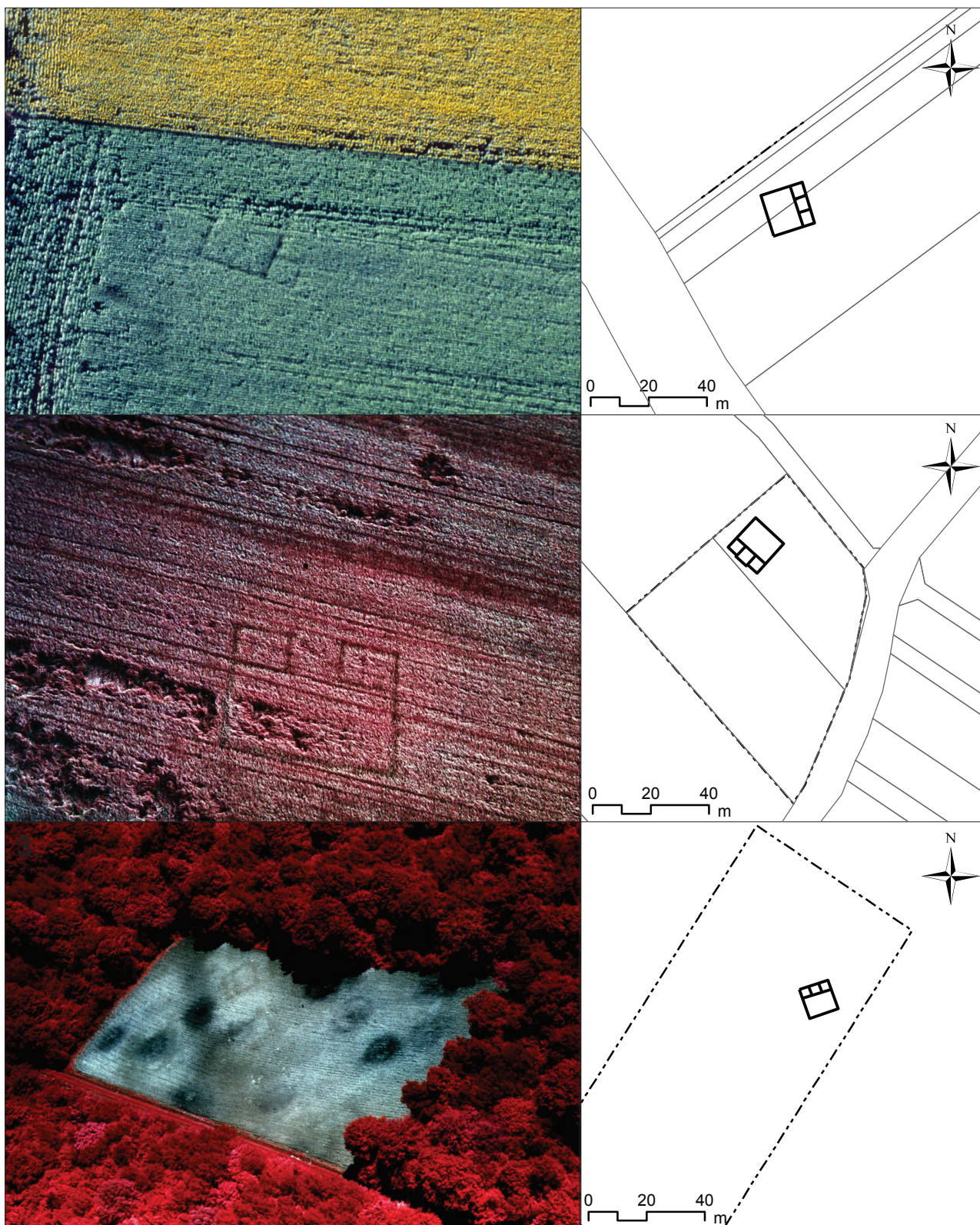


Fig. 17. Établissements ruraux repérés en prospection aérienne sans distinction *pars urbana / pars rustica* : 1. Brazay-en-Plaine "Ez Verdures" : plan établi à partir des photographies aériennes de René Goguey de 2000 ; 2. Izeure "27 rue d'Amont" : plan établi à partir des photographies aériennes de René Goguey de 1975 ; 3. Saint-Nicolas-lès-Cîteaux "Forêt de Fesques" : plan établi à partir des photographies aériennes de René Goguey de 1981.

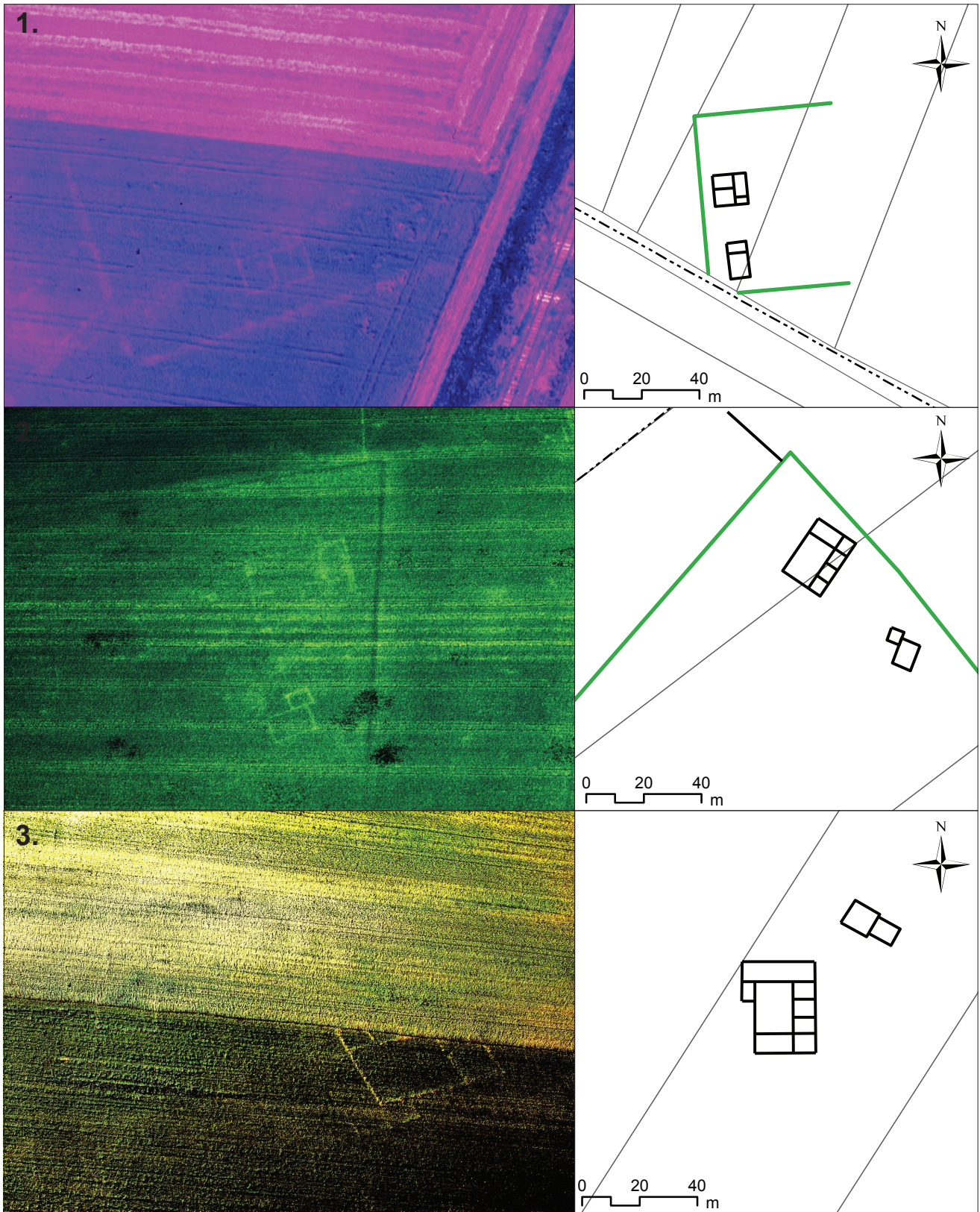


Fig. 18. Établissements ruraux repérés en prospection aérienne sans distinction *pars urbana* / *pars rustica* : 1. Châtillon-sur-Seine "Carême Prenant" : plan établi à partir des photographies aériennes de René Goguy de 1976, 1983 et 1993 ; 2. Agencourt "Derrière la Fontaine" : plan établi à partir des photographies aériennes de René Goguy de 1991 et 1992 ; 3. Izeure "Les 12 Champs" : plan établi à partir des photographies aériennes de René Goguy de 1976.

parfois lisible une partition interne (pièces intérieures et espaces plus vastes interprétés comme des cours) ; plusieurs de ces sites comportent une dépression significative du sol dans leur voisinage immédiat (probable mare) ; ces bâtiments s'insèrent presque systématiquement dans un parcellaire (murées, épaulements, etc.), parfois un simple enclos dont la taille peut excéder l'hectare ; ils sont plus rarement en relation directe avec une voie ou un chemin d'accès. Dans les habitats en dur qu'ils ont repérés, R. Paris et C. de Brotonne signalent la présence de tessons grossiers, mais surtout de moellons taillés, de dalles sciées, de sigillée et de fragments de verre gallo-romains, beaucoup plus rarement des éléments de statuaire (4 occurrences) ou d'architecture : seuils, crapaudines, fragments de colonne ou de meule, etc. Le seul habitat réellement fouillé, la *villa* dite de la Pépinière (Rachet 1962), comportait des mosaïques, des enduits peints, des tessons de sigillée et de poterie à engobe noire. En l'absence de sondages ou de fouilles, voire d'un simple inventaire, nous sommes contraints de faire confiance à ces auteurs quant à la datation gallo-romaine des sites qu'ils ont cartographiés. On ne peut pourtant exclure totalement, dans cet échantillonnage, la présence de réoccupations, sous la forme de micro-fermes médiévales ou de bergeries, liées par exemple à l'abbaye du Val des Choux toute proche⁴.

Les enclos

Les enclos fossoyés (AC, VT)

Parallèlement aux fermes gallo-romaines maçonnées, une part importante de la documentation concerne des établissements ruraux uniquement matérialisés par une délimitation fossoyée. Cette catégorie de sites comprend majoritairement des enclos "isolés", c'est-à-dire qu'ils ne font pas partie d'ensembles complexes, à enclos emboîtés ou juxtaposés, prédominants en Picardie (Agache 1978). Ce modèle observé dans plusieurs régions ne se reconnaît qu'exceptionnellement en prospection aérienne dans ce secteur. L'archéologie préventive a en revanche permis, ces dernières années, de documenter deux établissements à enclos complexes dans le Dijonnais : l'un à enclos juxtaposés, Chevigny-Saint-Sauveur "Allée des Troubadours" (Haut 2010) dont le premier état serait antérieur à la seconde moitié du 1^{er} siècle p.C., le second à enclos emboîtés, Saint-Apollinaire "Pré Thomas" (Videau 2009) daté de LT D/Auguste. Bien que morphologiquement différents, ces deux enclos présentent la particularité d'être dotés, dans ce que l'on peut assimiler à la *pars urbana*, d'une cave maçonnée sans qu'un bâtiment les surmontant soit clairement reconnu (fig. 19). Ce type d'architecture hybride (cave maçonnée et élévation en bois), plutôt connu sur les *oppida* de la région (Guilhot 1992), se trouve identifié pour la première fois sur des établissements ruraux établis, avec certitude pour l'un d'entre eux, dans le courant du 1^{er} s. a.C. (Barral *et al.* 2011, 461).

Les prospections aériennes ont permis de repérer 69 cas inédits ; ils résultent d'un premier tri excluant les enclos de très petites dimensions. Ceux de quelques mètres de côté correspondent plus volontiers à des enclos funéraires bien documentés par les fouilles anciennes ou plus récentes : nécropole des "Herbues" à Vix ou de Beaune-Vignoles dans le Val de Saône (Chevillot 1993). Les enclos de module supérieur (10 à 20 m de côté) sont également exclus car leur identification fonctionnelle est aussi problématique : l'enclos quadrangulaire des "Herbues" à Vix, fouillé en 1992-1993, s'est révélé correspondre davantage à un site cultuel hallstattien (Chaume *et al.* 2015). Plus récemment, un enclos quadrangulaire de près de 9 m de côté (80 m²) enfermant une structure quadrangulaire sur quatre poteaux a été mis au jour à Genlis, à proximité de l'enceinte du "Clos du Varin". La fonction de cet enclos daté de LT D1/Auguste (contemporain mais fondée avant cet établissement rural adjacent) est débattue. Si l'hypothèse d'un enclos funéraire est rejetée, celle d'un espace lié au culte, visible de loin dans cette vaste plaine, est privilégiée (Lecornu 2014, 248-251). La fonction du petit enclos rectangulaire de 23,5 à 28 m de côté (500 m²) adjacent et contemporain (LT C2-LT D1) de la vaste enceinte (102 x 95 m) de Chevigny-Saint-Sauveur "ZAC Excellence 2000" (secteur 2-4) connaît les mêmes problèmes de qualification (Virlogeux 2005, 291). Ce critère de la dimension – déjà évoqué dans la question des *Viereckschanzen* (Chaume 2007, 359) – est un argument non négligeable dans l'identification de ces enclos, sous réserve que ceux-ci ne présentent pas d'aménagements internes caractéristiques d'une fonction autre que celle d'habitat.

Ce sont donc des formes parfois mal définies que nous identifions comme des établissements ruraux (toutes fonctions confondues) de la fin de l'époque gauloise ou du début de l'époque romaine. Dans le cas d'établissements documentés par la

4. Un sol cultivé associé à une limite parcellaire (épaulement) a fourni un âge ¹⁴C calibré entre 778 et 961 p.C. (datation LY-1100), lors d'un sondage en 2000.

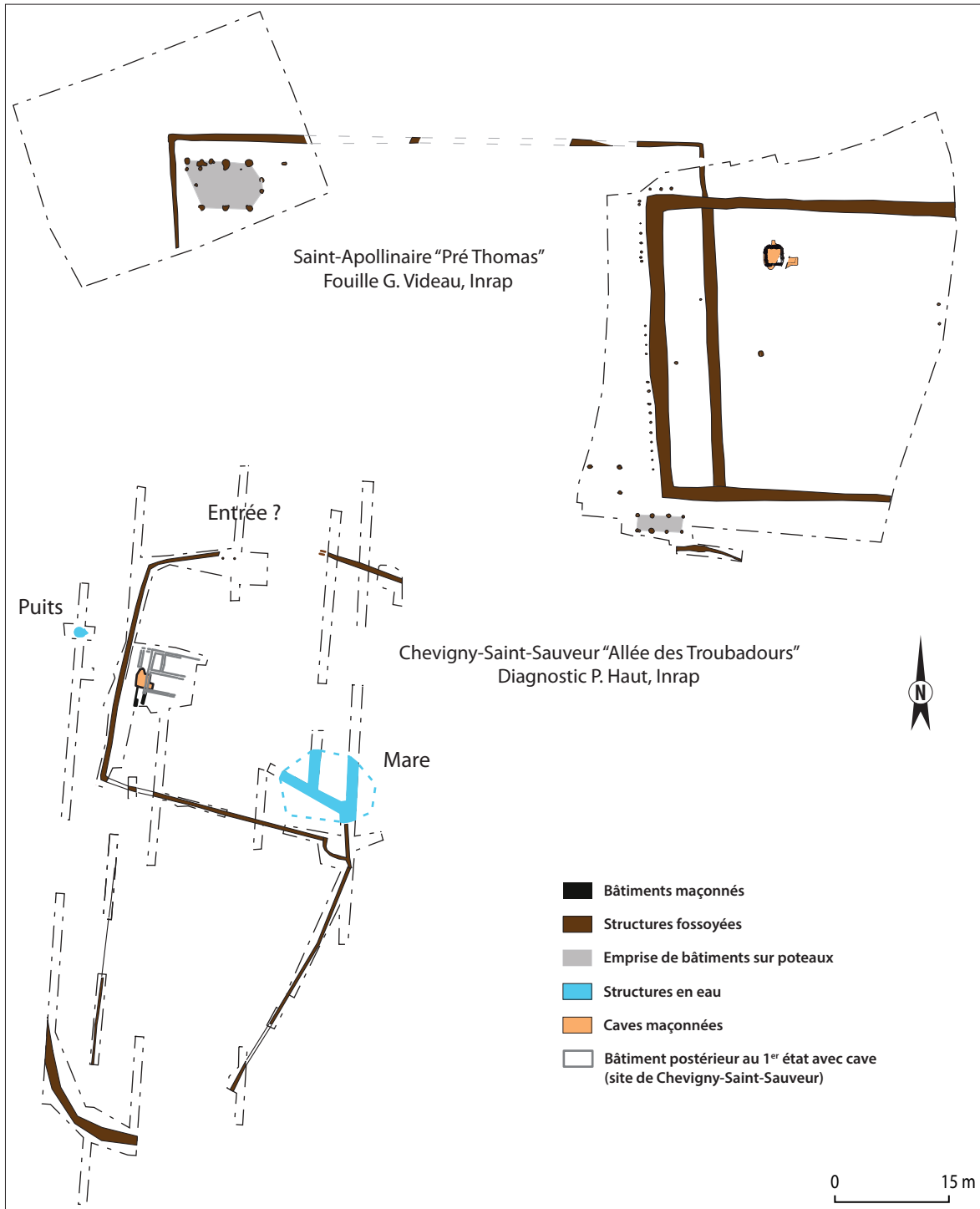


Fig. 19 Enclos complexes fouillés dans le cadre de l'archéologie préventive dans l'Est dijonnais. Plans et DAO : P. Noguès, J. Berthet, P. Haut et G. Videau, Inrap, repris par V. Taillandier, UBFC - UMR CNRS 6249 Chrono-environnement.

fouille dans le Dijonnais (une dizaine) ou plus largement dans la région (Barral *et al.* 2011), la période chronologique concernée s'étend sur les deux derniers siècles a.C. (de LT C2 au changement d'ère). La majorité des enclos repérés en prospection aérienne possède un plan géométrique régulier, le plus souvent quadrangulaire (37 cas), parfois trapézoïdal (11 cas), le plus souvent à fossé rectiligne ; ils correspondent tous à des formes fermées. Le corpus présente des enceintes délimitant des espaces d'un peu plus de 1000 m² pour les plus petits et de près de 13 ha pour les plus grands. Ces caractéristiques morphologiques sont confirmées pour les établissements ruraux fouillés, les surfaces encloses sont en revanche toutes inférieures à 1 ha. Les quelques cas d'enclos trapézoïdaux reflètent une réalité certainement nuancée en termes de datation et de fonction, traduite au niveau des plans par des caractéristiques variées. L'enclos d'Agencourt "En Lissard" est le plus grand recensé en prospection aérienne en Côte-d'Or, couvrant près d'1,5 ha (annexe 13), contrastant ainsi franchement avec des enclos de même forme mais de dimensions plus modestes comme l'enclos de Gemeaux "Clos Berbis" (1250 m²) (annexe 14).

Le modèle le mieux connu reste l'enclos quadrangulaire, dont les côtés mesurent entre 50 à 100 m de long, couvrant une surface de 3000 à 8000 m². Cette forme, reconnue dans d'autres régions où ont été conduites des recherches aériennes (Leroux *et al.* 1999, 56), est bien identifiée par des opérations d'archéologie préventive dans le sud-est dijonnais. Le site de Longvic "7 rue de la Renouille" est un enclos fossoyé sub-carré (70 x 76 m) de 5 320 m², occupé de La Tène D à 50 p.C. (Nowicki 2006, 7 et 20). Sur les photographies aériennes seules les fosses les plus importantes sont visibles. Les fouilles ont révélé pour leur part une palissade délimitant deux espaces au sein de l'enclos, deux bâtiments (habitat ?) et quatre greniers (fig. 20).

Ces enclos aux caractéristiques morphologiques homogènes s'intègrent dans le cas de la vallée alluviale de la Tille à un réseau parcellaire complexe, structuré par des chemins mis en évidence dans les travaux de G. Chouquer sur un secteur

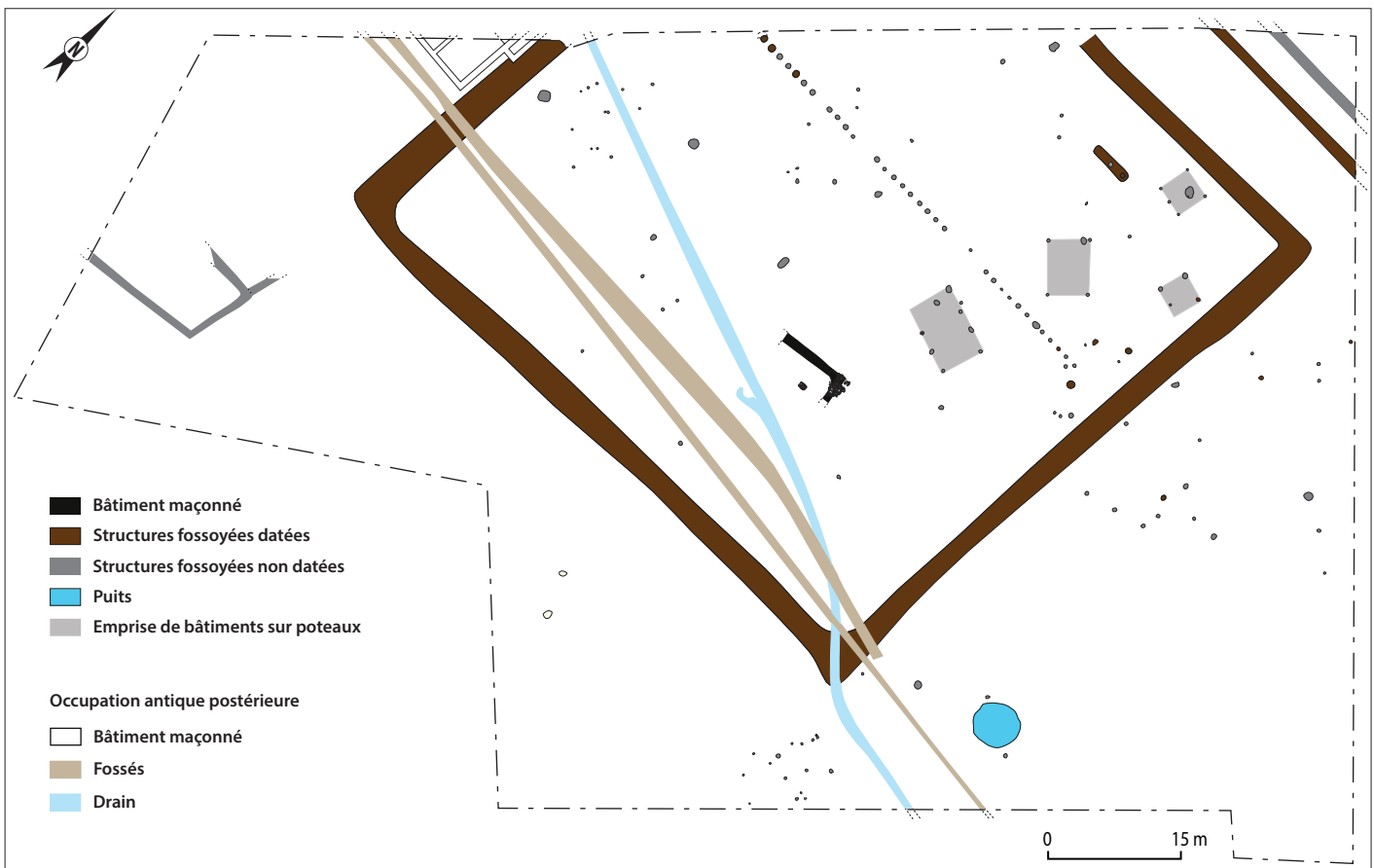


Fig. 20 Plan du site de Longvic « 7, rue de la Renouille ». Plans et DAO : P. Noguès et P. Nowicki, Inrap, repris par V. Taillandier, UBFC - UMR CNRS 6249 Chrono-environnement.

allant des Maillys à Bressy-sur-Tille (Chouquer, in : Provost 2009). C'est le cas de l'enclos de Genlis "Clos du Varin", repéré en prospection aérienne dès 1966, fouillé sur le tracé de l'A 39 en 1990 et à l'emplacement d'une gravière en 2004 ; un dernier angle a pu être fouillé en 2012 (Lecornué 2014). De forme carrée (70 x 70 m, 4 900 m²), il est implanté dans ce système parcellaire et doublé sur l'un de ses côtés par un deuxième fossé délimitant un chemin (fig. 21). Sa datation est établie à la toute fin du second âge du Fer (LT D2b / période augustéenne).

Dans le détail, l'organisation de ces établissements structurés par la présence d'un enclos quadrangulaire est caractérisée par des espaces internes dont l'occupation n'est pas toujours évidente à percevoir dans son ensemble. Le cas de Longvic "7 Rue de la Renouille" en est l'exemple le plus structuré (supra). D'autres caractéristiques ressortent grâce à la fouille comme la présence d'un talutage des terres extraites des fossés en bordure interne de l'enclos (à Chevigny-Saint-Sauveur "ZAC Excellence 2000" et à Longvic en particulier) ou d'une palissade, également en bordure interne, à Genlis "Clos du Varin" (Conche 1991, 97). La fouille extensive de ces établissements permet par ailleurs d'appréhender leur intégration dans un terroir plus vaste et largement anthropisé. Ces trois sites en sont là encore de parfaits exemples. Leur activité ne se limite clairement pas à l'espace interne au vu du nombre de vestiges identifiés à l'extérieur. À Genlis, l'enceinte s'intègre dans un réseau parcellaire préexistant

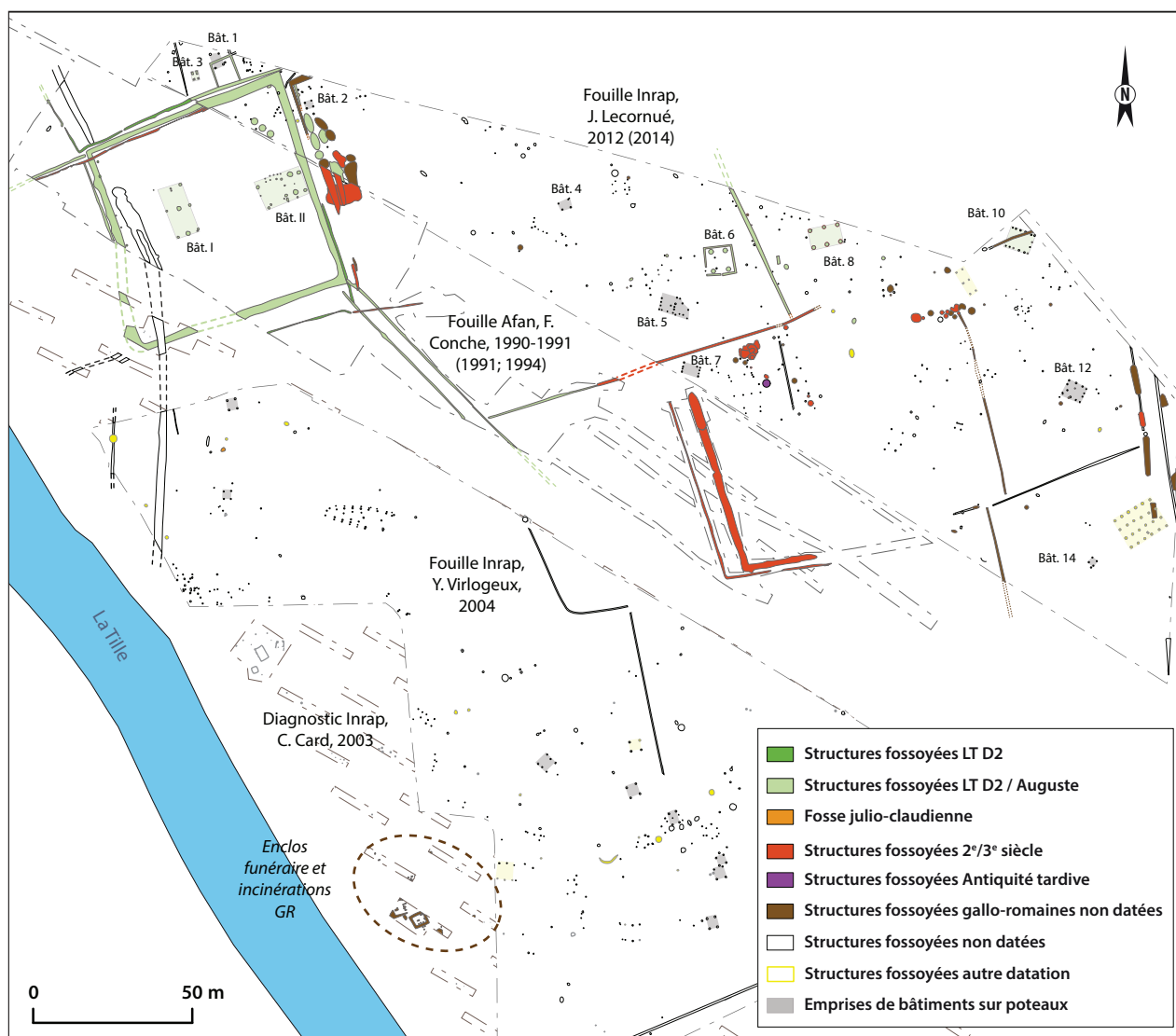


Fig. 21 Plan cumulé des différentes opérations d'archéologie préventive sur le site de Genlis "Clos du Varin". DAO : V. Taillandier, UBFC - UMR CNRS 6249 Chrono-environnement d'après Conche 1991 et 1994, Card 2003, Virlogeux 2004 et Lecornué, dir. 2014.

(supra) et plusieurs aménagements contemporains sont identifiés aux abords comme à plusieurs dizaines de mètres : fosses, fossés de même orientation, bâtiments sur poteaux, petit enclos (culturel ?) évoqué plus haut ; il semble en aller de même pour le site de Longvic où le puits est rejeté au sud-est de l'enclos et où au moins un fossé longe l'enclos. À Chevigny-Saint-Sauveur, les aménagements extérieurs sont caractérisés par la présence d'un petit enclos (supra), de quelques bâtiments sur poteaux, de fosses et d'un vaste espace de 9 600 m² occupé par des terres noires, riches en apports organiques et clairement liées à sa mise en culture (Virlogeux *et al.* 2005, 288-291).

Les murées du plateau calcaire (JB, DG)

Aux enclos fossoyés des plaines et vallées alluviales répondent les enclos délimités par des murées sur les plateaux calcaires du Châtillonnais. Dans les forêts, les enclos reconnus comme établissements en matériaux périssables au terme de la prospection sont entourés par des murées⁵ de délimitation qui constituent les principales structures visibles. Si on peut faire l'hypothèse que les structures en élévation sont l'équivalent sur ces plateaux calcaires des fossés reconnus par photographies aériennes dans les plaines, la question se pose néanmoins un peu différemment. D'abord ces enclos sont intégrés à un tissu parcellaire, dont il faut les "extraire" et la distinction entre parcelle et enclos est toujours difficile à définir⁶. Sur 93 enclos reconnus comme établissements au terme de la prospection, 21 ont une forme géométrique (fig. 22), 20 celle d'un trapèze, 1 celle d'un pentagone). Ils sont aisément repérables au sol comme sur les différents indices générés par l'image LiDAR. Les autres sont de forme plus ou moins irrégulière (fig. 23), proche du triangle ou du trapèze mais avec un côté curviligne, ou de rectangles avec des encoches. D'autres constituent des ensembles complexes dont la forme est totalement irrégulière (Goguy *et al.* 2014, 12-14). Enfin il faut tenir compte des établissements, non matérialisés par des structures, situés dans une parcelle plus vaste que les enclos déjà évoqués. Contrairement aux enclos géométriques, ils sont peu lisibles et seule la prospection permet de confirmer leur identification. L'établissement des "Petits Bois" de Brémur (fig. 24) implanté sur la rive droite de la Seine, donne une idée de cette complexité morphologique : dans cet ensemble dont les indices de datation s'échelonnent régulièrement sur LT C (4 fibules), LT D2 (1 fibule) et le Haut-Empire (variante d'une fibule d'Aucissa), les aires d'occupation sont sur trois terrasses (a, b, d et d') longues de 19 à 30 m. Elles sont situées dans une parcelle fermée sur trois côtés. Tous ces enclos comportent des passages aménagés, signalés dans 54 cas par des pierres brutes dressées dont la hauteur ne dépasse guère 1 m.

Parmi ces enclos sous forêts adaptés au milieu, à tel point qu'on distingue mal ce qui est anthropique et ce qui est naturel, d'autres se distinguent par une forme quadrangulaire régulière de petite ou moyenne dimension. La vocation culturelle de plusieurs enclos quadrangulaires a été étayée par un matériel spécifique ou un nombre de monnaies supérieur à celui des enclos d'habitat (Goguy & Bénard 2001, 165-166 ; Goguy *et al.* 2014, 19-20).

L'organisation de ces enclos est variable. Quelques-uns sont simples ("Cornouillères", "Viforêt", "Pierges 2" (n°3, 5, fig. 22 et n°5, fig. 23) ; d'autres sont structurellement associés. Cinq séries d'enclos sont accolés : "Champerrin" 1 et 2 (n°10, fig. 22), "Champerrin" 8 et 9 (n°7, fig. 22), "Vaupinard 2" (n°2, fig. 22), "La Bécardière" (Goguy *et al.* 2014, 6-9), "Vaupinard 3" à tracé rectiligne, et "Brélis Sud" à tracé curviligne) comme en Armorique (Naas, in : Leroux 1999, 60). Quatre peuvent être dits emboîtés comme dans la Somme (Agache 1978, 118 sq.) ou en Armorique (Naas, in : Leroux 1999, 58-59) avec cette différence que l'enclos emboîté n'est pas centré, mais appuyé sur un des côtés de l'enclos emboîtant ("Grands Bouchots") (Goguy & Pautrat 2011, 123).

Contrairement aux enclos connus par photographie aérienne, les enclos sous forêt montrent des structures internes fossilisées : des murées instaurent un découpage interne de l'espace, comme aux "Cornouillères" (n°3, fig. 22) et à "Champcombert" (n°4, fig. 23) ; des terrasses courtes sont aménagées comme à "Fourches Martin" (n°1, fig. 23). Dans quelques cas, des tertres semblent participer de cette division de l'espace ("Vaucossier", n°9, fig. 22).

5. Le terme "murée" distingue surtout le matériau, blocs issus du lapiaz proche ou du ramassage, non taillés, ce qui n'empêche pas la présence parfois visible de parement.

6. Aux résultats de prospection s'ajoute un critère complémentaire pour distinguer les enclos d'habitat du parcellaire environnant : l'augmentation de la hauteur et de la largeur des murées entourant l'espace d'habitat. Ce phénomène a d'abord été constaté au sol de manière récurrente et un premier test systématique a été fait par E. Chevigny sur un site qui confirme cette hypothèse, "à 95 % de confiance" (Goguy *et al.* 2014, 31).

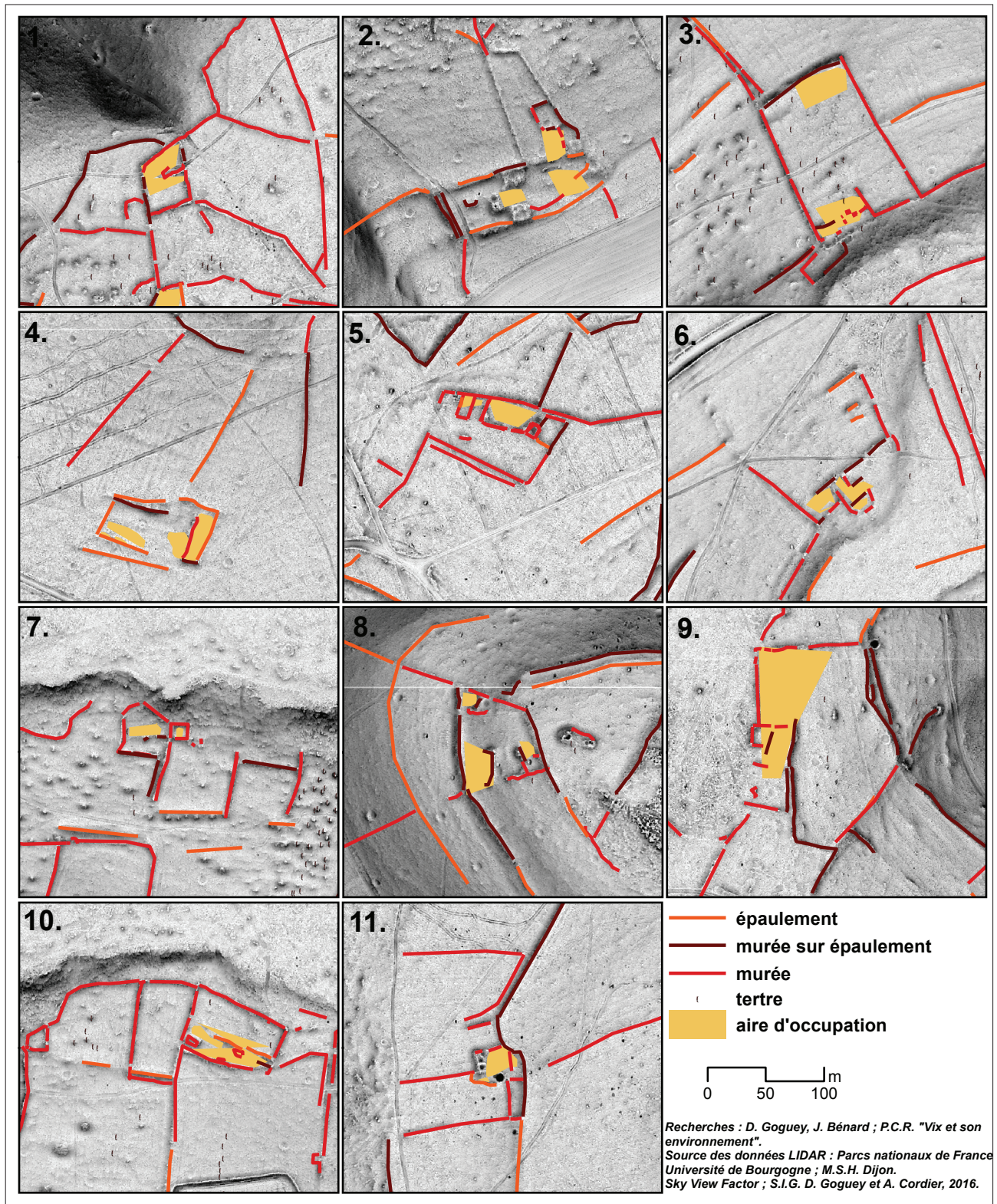


Fig. 22. Établissements sous forêts. Enclos de formes géométriques : 1. Essarois "Chanoi 28" ; 2. Montmoyen "Vaupinard 2" ; 3. Montmoyen "Les Cornouillières" ; 4. Moitron "Coteau Guénard 4" ; 5. Meulson "Viforêt" ; 6. Montmoyen "Vieilles Tailles 1" ; 7. Montmoyen "Champerrin 8" ; 8. Mauvilly "Champrond 1" ; 9. Mauvilly "Vaucossier" ; 10. Montmoyen "Champerrin 2" ; 11. Montmoyen "Vaupinard 3".

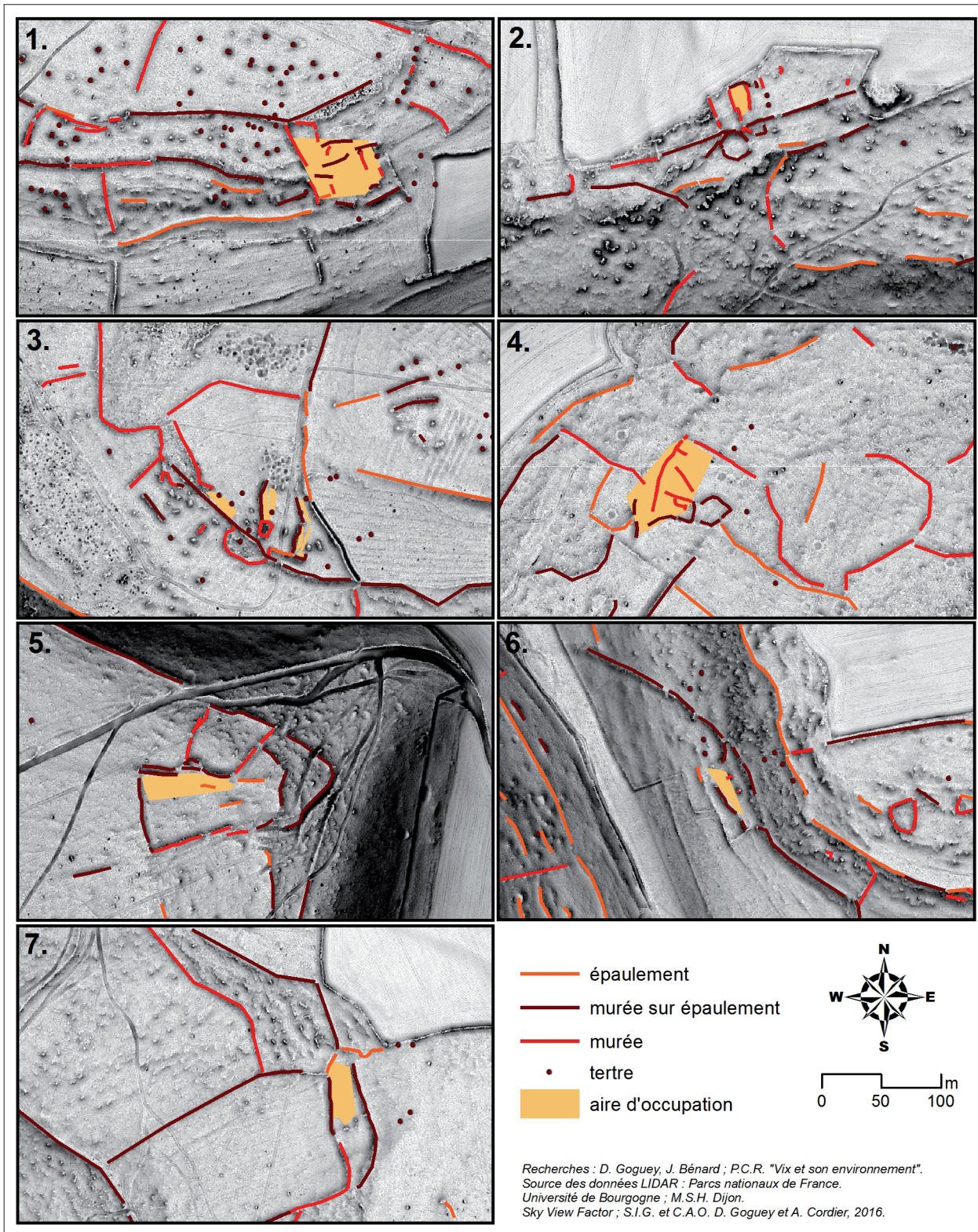


Fig. 23. Établissements sous forêts. Enclos de formes irrégulières : 1. Saint-Marc-sur-Seine "Fourches Martin" ; 2. Mauvilly "Velantru" ; 3. Brémur "Petits Bois 1" ; 4. Mauvilly "Champcombert ouest" ; 5. Recey-sur-Ource "Les Pierges 2" ; 6. Origny-sur-Seine "Bois d'Origny 1" ; 7. Busseaut "Petits Essarts – Grange Didier".

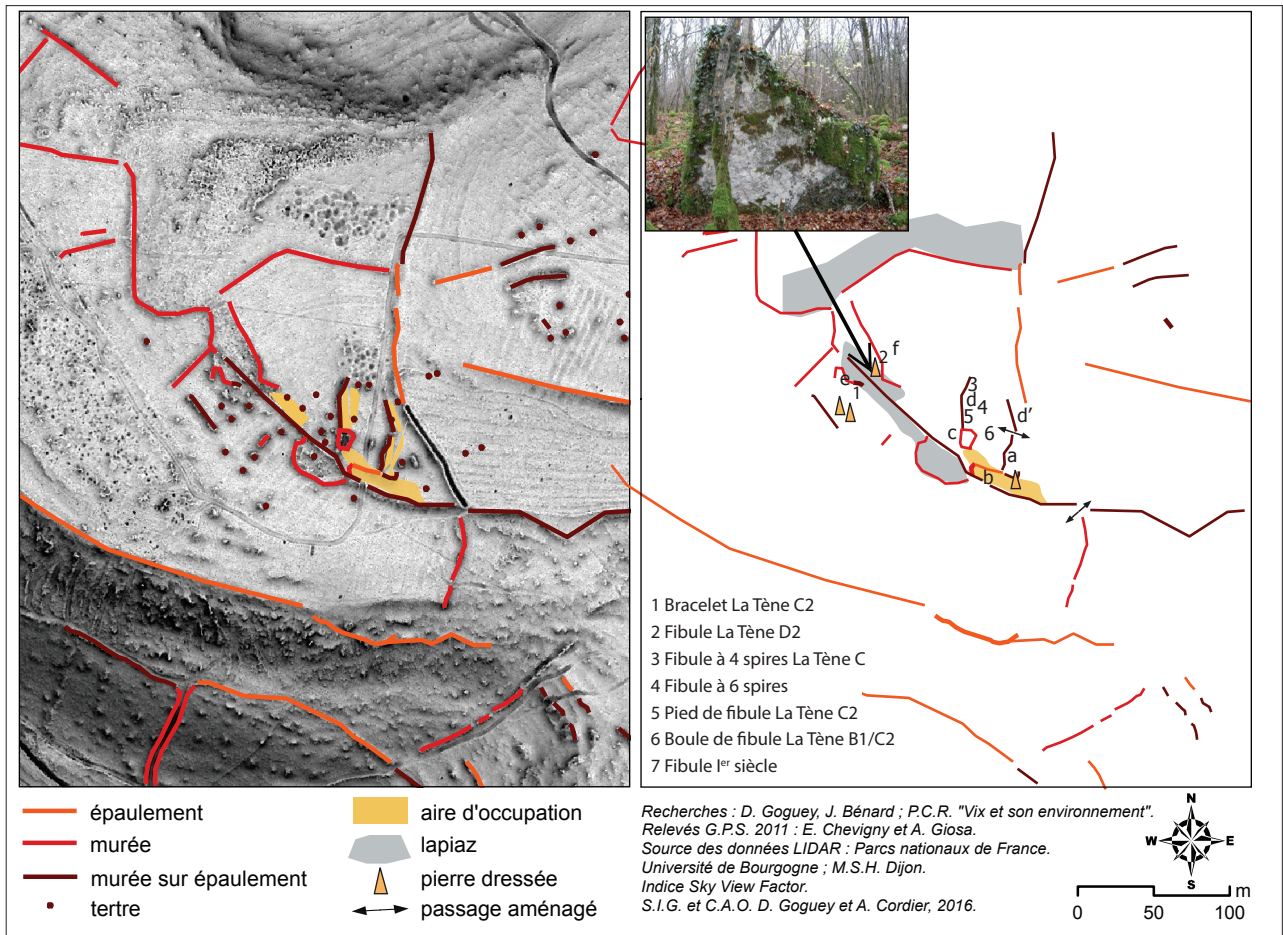


Fig. 24. Établissements sous forêts. Enclos de formes irrégulières : l'exemple de Brémur "Petits Bois 1".

La grande majorité des enclos, identifiés comme établissements ou points d'occupation par le protocole de prospection, sont en matériaux périssables, sans bâtiment visible. Quatre seulement entourent un habitat en dur ("Vaupinard 3" (n°11, fig. 22), "Viforêt" (n°5, fig. 22), "La Bécardière", "Bois des Mas 4"). Il faut distinguer les constructions avec au moins un rez-de-chaussée en pierre des constructions avec soubassement. On peut distinguer trois cas :

- Alignement de pierres donnant la forme d'un bâtiment (ouvert ou fermé) mais sans épaisseur notable : il doit s'agir d'un solin ayant supporté un mur en pisé ou en colombage.
- Murées dessinant un bâtiment. Entre ces murées il n'y a pas ou très peu de pierres au sol : il doit s'agir de vestiges de bahuts ayant supporté des murs à colombages.
- Murées dessinant un bâtiment. Entre ces murées il y a, selon les cas, beaucoup de pierres voire même un tas de pierres contenu par des murées ; c'est le seul cas où l'on est assuré que le mur de rez-de-chaussée était intégralement en moellons. Dans certains cas il s'agit de véritables moellons, dans d'autres de pierres extraites de bancs calcaires faisant office de moellons.

Seul le troisième cas entre dans la catégorie des bâtiments en dur, les autres doivent être considérés comme des bâtiments en structures périssables mais utilisant diverses techniques : poteaux porteurs avec contreventement (1^{er} cas), pisé ou colombages (1^{er} et 2^e cas).

La détermination de la superficie pose la question du choix des limites prises en compte : l'espace délimité par l'enclos, les parties principales et adjacentes dans les enclos complexes, ou encore l'aire d'occupation matérialisée par la densité de petit matériel ferreux et une modification du sol. Nous avons fait le choix de prendre la totalité de la surface pour les enclos fermés, simples ou complexes, qui renferment un établissement rural (annexe 15).

La moitié des enclos offre une superficie inférieure à 2 000 m² ; on doit compter avec les enclos présumés cultuels ou funéraires, des composantes d'enclos complexe, et des enclos de forme atypique. Seule une minorité dépasse 1 ha.

LA GÉOGRAPHIE DES ÉTABLISSEMENTS

Le pied de la Côte viticole, le secteur de Dijon, le Val de Saône

L'implantation des populations au sein d'un terroir et le bon fonctionnement des activités agricoles durant l'Antiquité dépendent de nombreux facteurs. Nous allons tenter de les énumérer et de voir s'il s'agit d'occupations opportunistes ou liées à un déterminisme géographique.

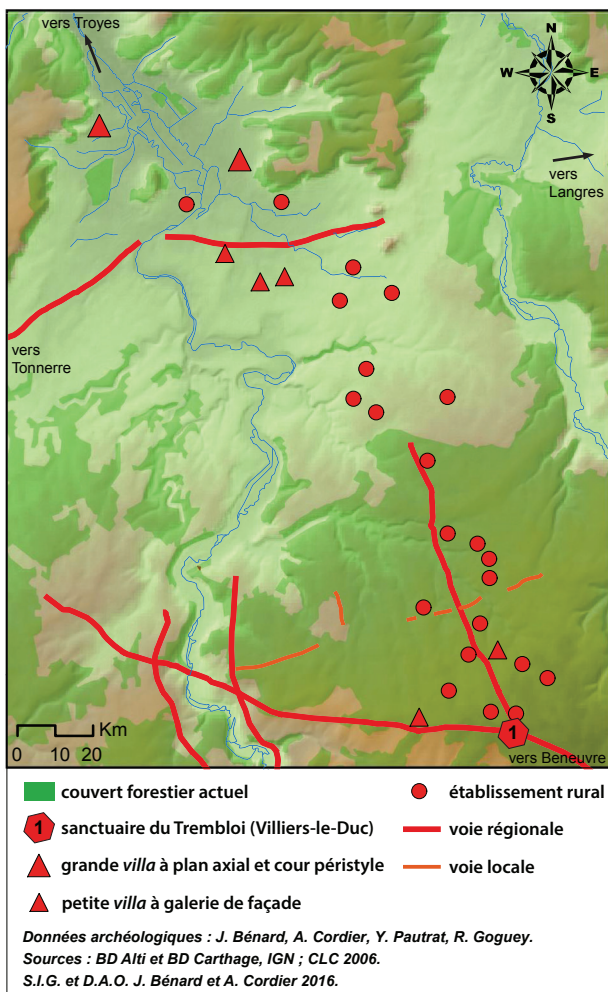


Fig. 25. Occupation rurale le long de l'axe reliant le sanctuaire du Tremblois (Villiers-le-Duc) et le secteur de Vix, à partir des données de photographies aériennes et des prospections sous forêts.

Les enclos

On observe que les enclos quadrangulaires repérés en prospection aérienne, qui correspondent sans doute pour une grande partie d'entre eux à des établissements ruraux de la fin de la période gauloise et de l'époque augustéenne se répartissent tout le long de la "Vallée". A contrario, les établissements ruraux gallo-romains sont particulièrement concentrés au niveau des percées conséquentes (fig. 25-26). Les données de prospections pédestres fournissent pourtant les indices d'établissements gallo-romains dans les espaces intermédiaires, mais ceux-ci échappent largement aux recherches aériennes.

Les grandes villae (AC)

L'étude de la répartition des établissements ruraux les plus riches que sont les grandes villae à plan axial permet de repérer aisément quelques "préférences" dans l'implantation de ces grands domaines. Le secteur privilégié est plutôt vaste et correspond à la vaste plaine alluviale du Val de Saône et des Pays des Tilles, ainsi que les plateaux du Dijonnais (fig. 26). 14 villae sont situées dans ce vaste paysage, bénéficiant du riche réseau hydrographique qui aboutit à la Saône et des terres favorables ainsi irriguées (Aiserey, Argilly, Brognon, Broindon, Clenay, Corgoloin, Gemeaux, Longecourt-en-Plaine, Lux, Saint-Julien).

Les vallées étroites sont également favorables à l'implantation de ces villae. Malgré ses faibles reliefs, l'exemple le plus marquant reste celui de la vallée de la Vingeanne, dont le réseau d'occupation est assez peu connu en dehors des trois grandes villae qui ponctuent régulièrement le cours de la Vingeanne. Une dizaine de kilomètres sépare la grande villa d'Attricourt, vraisemblablement lieu de villégiature (Goguy &

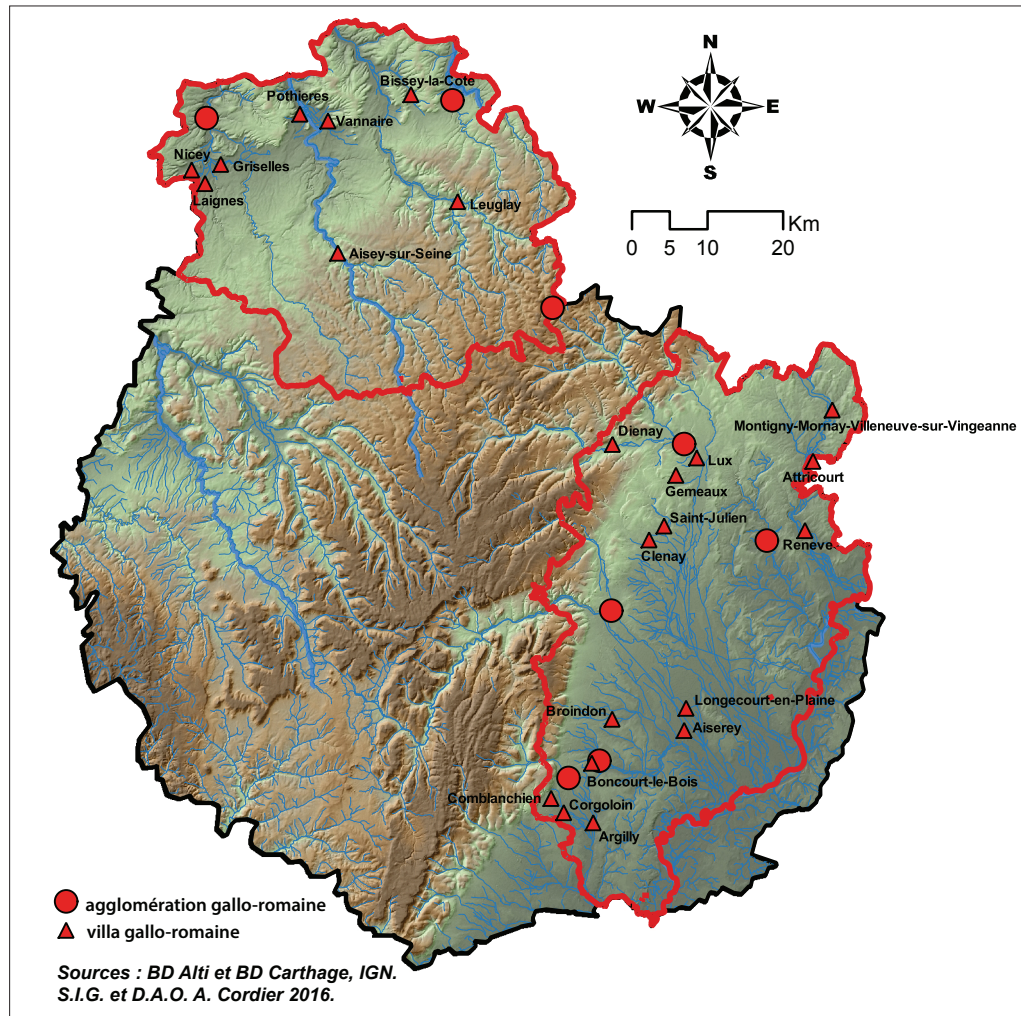


Fig. 26. Distribution des grandes *villae* à plan axial, à partir des données de photographies aériennes.

Cordier 2015), de la *villa* de Renève au sud et de celle de Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne au nord. Les exemples sont nombreux. S'agissant des petits établissements observés par l'archéologie préventive, la situation est en revanche plus nuancée.

Les petits établissements de l'Est dijonnais (FD, VT)

Les opérations d'archéologie préventive, concentrées à l'est de Dijon, permettent de dresser le constat d'une répartition inégale de l'occupation antique, grâce à de vastes fenêtres d'observation. Près de dix secteurs ont fait l'objet d'une couverture de plus de 30 ha de diagnostic archéologique, dont trois particulièrement étendus : Ouges – Longvic “ZAC Beauregard” (85 ha), Saint-Apollinaire – Quetigny (141 ha) et Marliens – Rouvres-en-Plaine (190 ha) (fig. 27). Dans ce dernier cas, seule une voie et des indices d'artisanat du métal ont pu être mis en évidence (Billoin & Dunikowsky 2009), mais aucun établissement rural. La présence, à proximité, de la très vaste *villa* de Rouvres-en-Plaine “Derrière le Vau” influe probablement sur l'occupation de ce secteur.

Plus au nord, la fouille de 14 ha à Chevigny-Saint-Sauveur “ZAC Excellence 2000” a permis de mettre en évidence pas moins de trois établissements ruraux (Virlogeux 2000). Le plus ancien, daté de LT C2-D1, s'intercale entre deux établissements

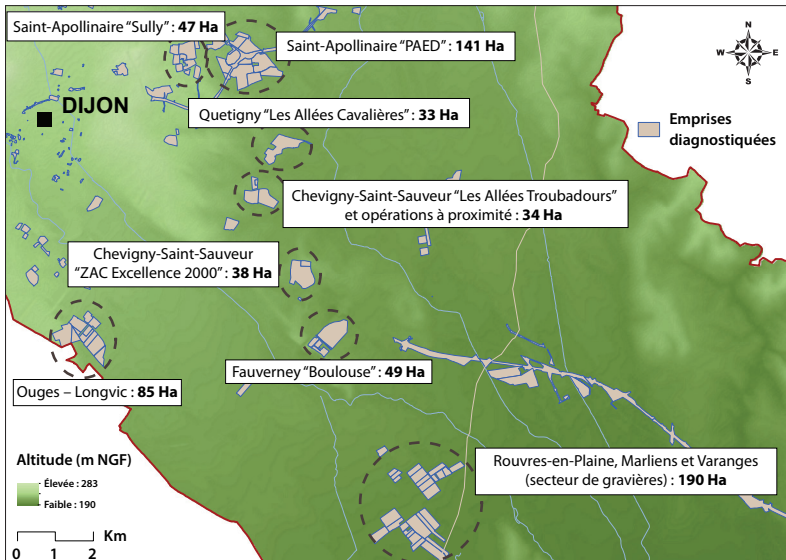


Fig. 27 Vue sur les grandes emprises diagnostiquées en périphérie de Dijon. RurLand ERC- 338680, 2014-2017. Fonds cartographiques : f MNT25m*IGN - MSHE N. Ledoux. Données : Inrap ; CAO et DAO : V. Taillandier, UBFC - UMR CNRS 6249 Chrono-Environnement.

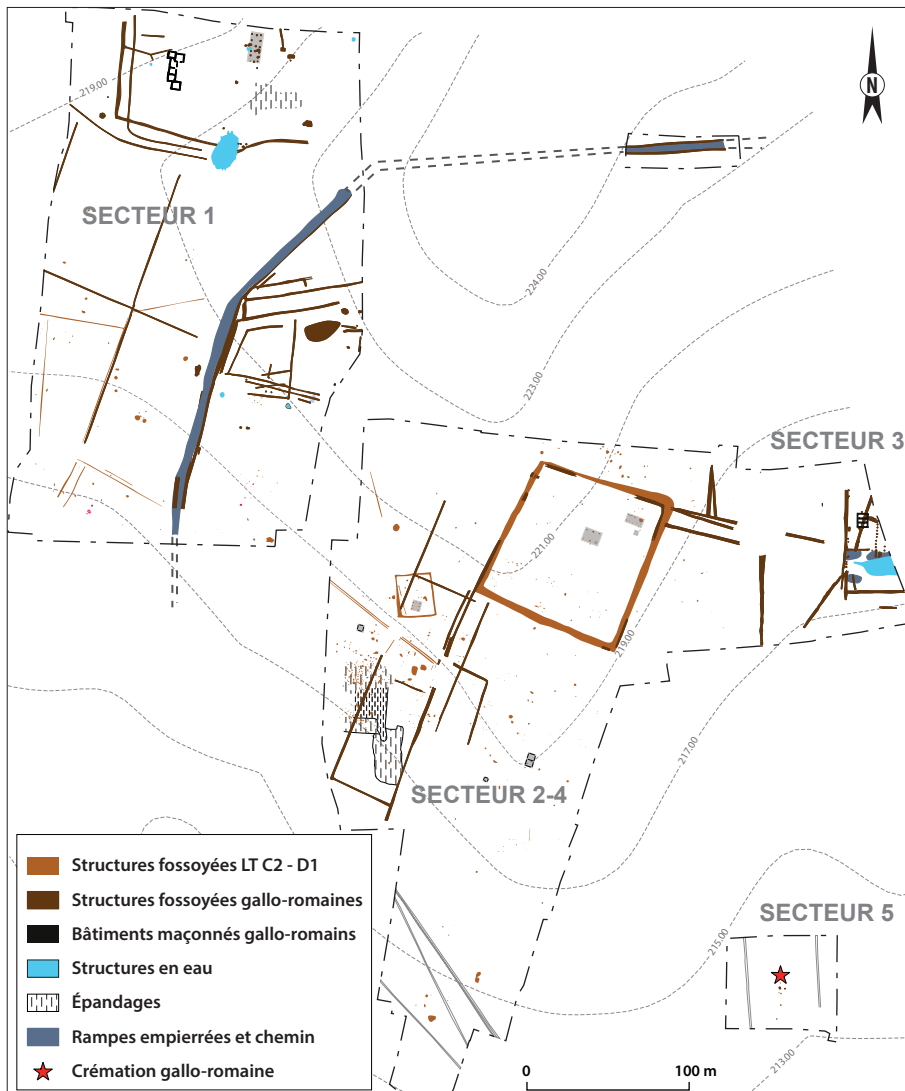


Fig. 28 Distribution des établissements ruraux du site de Chevigny-Saint-Sauveur "ZAC Excellence 2000". DAO : V. Taillandier, UBFC - UMR CNRS 6249 Chrono-environnement d'après Virlogeux dir. 2002, vol. 2, pl. H.

distants de 500 m, occupés dès le 1^{er} siècle p.C. Ils s'intègrent dans un paysage structuré dès la fin du second âge du Fer par un chemin et un réseau parcellaire assez dense (fig. 28).

Plus proche de Dijon encore, la vaste emprise documentée à Saint-Apollinaire et Quetigny (plus de 140 ha) livre un maillage régulier et resserré des établissements ruraux du Haut-Empire (fig. 29). Des sites funéraires à incinération s'intercalent entre ces établissements aux 1^{er} et II^e siècles p.C. pour disparaître au III^e, alors que la plupart des habitats continuent d'être

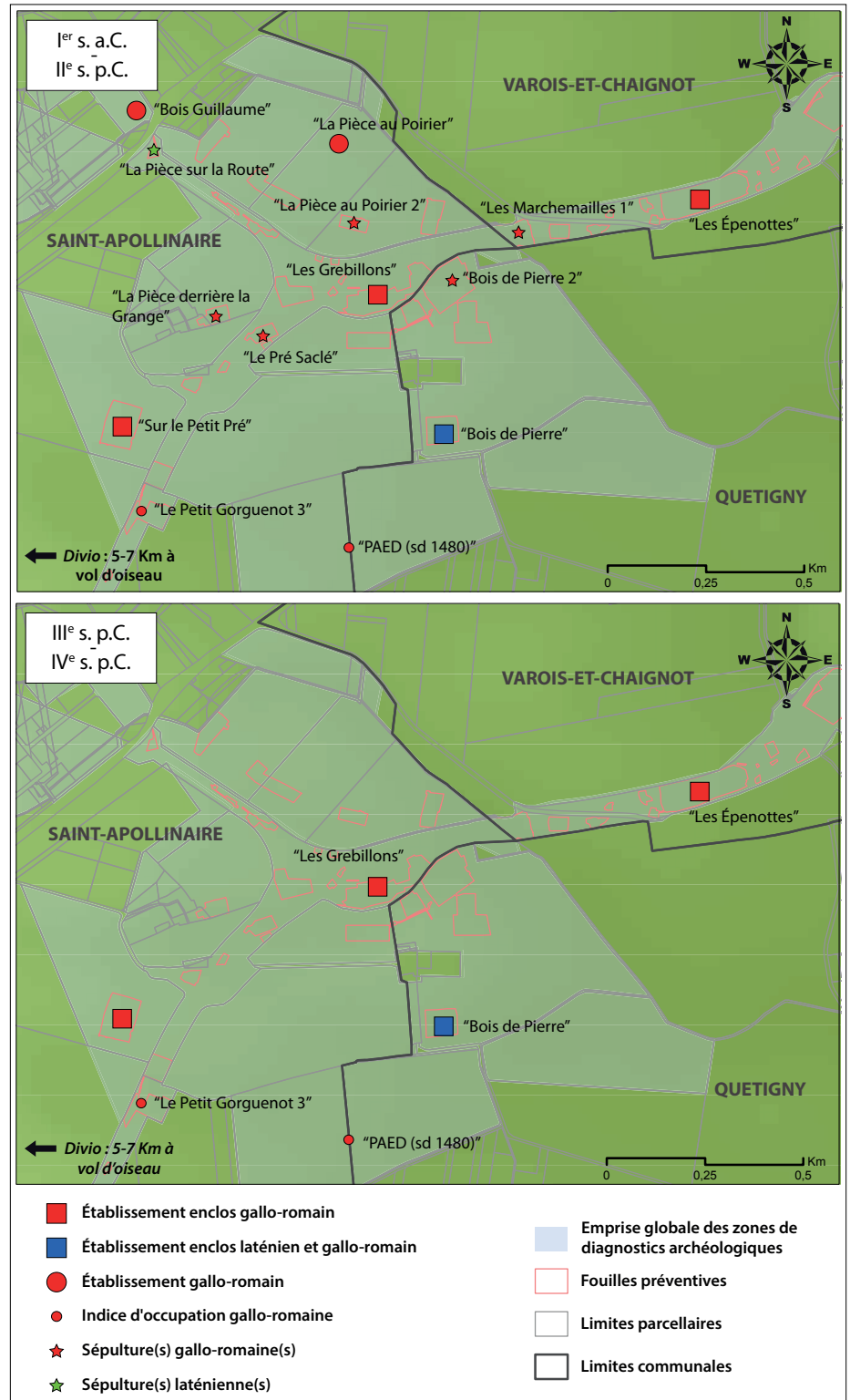


Fig. 29 Vue sur le secteur caractérisé par une forte occupation rurale antique à l'est de Dijon. RurLand ERC- 338680, 2014-2017. Fonds cartographiques : MNT25m*IGN, BD Parcellaire*IGN - MSHE N. Ledoux. Données : Inrap ; CAO et DAO : V. Taillandier, UBFC - UMR CNRS 6249 Chrono-Environnement.

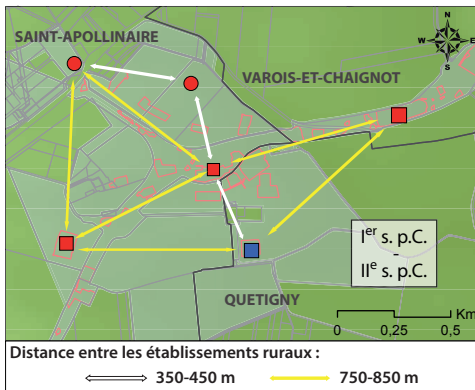


Fig. 30 Distance moyenne régulière entre les établissements ruraux dans le secteur fortement occupé à l'est de Dijon. RurLand ERC- 338680, 2014-2017. Fonds cartographiques : MNT25m¹IGN, BD Parcellaire¹IGN - MSHE N. Ledoux. Données : Inrap ; CAO et DAO : V. Taillandier, UBFC - UMR CNRS 6249 Chrono-Environnement.

occupés au III^e voire au IV^e siècle. La distance entre sites est de deux ordres : de 350 à 450 m pour les plus proches et de 750 à 850 m pour les plus éloignés, laissant présager plus qu'une interaction visuelle puisque seulement 10 à 15 minutes de marche les séparent (fig. 30). Ces distances ne semblent pas jouer de rôle particulier dans leur pérennité d'occupation.

Le maillage formé par les petites *villae* gallo-romaines mises au jour sur les communes de Saint-Apollinaire et de Quetigny se situe sur la formation appelée Massif oligocène de Saint-Apollinaire. Ce dernier surplombe les plaines alluviales de l'Ouche et de la Tille. En effet, il culmine à une altitude moyenne de 240 m NGF alors que les vallées alluviales se situent aux alentours de 200 m NGF. Plusieurs hypothèses peuvent être proposées pour expliquer cette position géographique et topographique particulière.

Les vallées alluviales concentrent la majeure partie du réseau hydrographique. Les terrains formant ces plaines sont alors soumis aux aléas climatiques et de ce fait, très souvent inondés. De plus, les nombreuses opérations archéologiques réalisées dans le cadre de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône, au cœur de la plaine alluviale des Tilles, ont permis de mettre en évidence la grande variabilité du réseau hydrographique au

cours du temps. En effet, à un instant donné, certains chenaux peuvent être actifs, d'autres en eau, ou encore partiellement ou complètement colmatés. Ces changements fréquents dans la dynamique alluviale peuvent être très rapides et varier d'une année à l'autre, voire d'une saison à l'autre. Ces divagations récurrentes entraînent de nombreux remaniements au sein des sédiments ce qui implique une rapide évolution du paysage environnant. Certes une occupation gallo-romaine y est attestée mais aucune grande *villa* n'y a été observée. Cette forte variabilité hydrographique a pu être un frein à l'installation pérenne de petits établissements ruraux au sein de la vallée au profit des terrains oligocènes moins soumis aux variations hydrographiques.

D'autre part l'implantation d'établissements à vocation rurale nécessite que la nature du sol soit en adéquation avec l'agriculture mais également avec la construction de bâtiments. Dans cette optique, les différentes formations présentes au sein du massif oligocène de Saint-Apollinaire lui confèrent des caractéristiques sédimentologiques propices aux activités anthropiques. Les niveaux supérieurs argilo-limoneux semblent assez favorables à la culture, ce qui est encore le cas aujourd'hui. Le substrat marno-calcaire semble assez compact et résistant à la construction de bâtiments. Par ailleurs il présente des faciès de galets agglomérés qui forment de gros blocs dont le volume peut atteindre plusieurs mètres cubes. Sur la fouille de Quetigny "Bois de Pierre", ce conglomérat a été extrait d'un affleurement présent à proximité des bâtiments et utilisé dans les différentes constructions comme : pierres de calage dans les fondations de murs et dans les trous de poteau, marches d'escalier de la cave du bâtiment principal, ou encore moellons pour les murs de la latrine. Il n'est donc pas impossible que cet atout du substrat ait été pris en compte dans le choix de l'implantation des petites *villae* afin de bénéficier de la proximité de matières premières. Bien entendu, la majorité des pierres et blocs calcaires constituant les bâtiments sont exogènes aux sites et proviennent de carrières plus lointaines, non connues à ce jour.

La concentration d'établissements ruraux autour de Saint-Apollinaire ne s'explique donc probablement pas uniquement par une position éloignée de l'activité hydrologique des plaines alluviales environnantes et propice à l'implantation et à la mise en culture. Leur proximité avec l'agglomération de *Divio* facilitant les échanges (vente de leurs productions et acquisitions d'autres biens de consommation) joue probablement un rôle important pour le développement et la pérennité de leur activité (infra). Si l'établissement rural du "parking Saint Anne" à Dijon ne présente pas cette même configuration, il occupe néanmoins une position privilégiée en bordure d'une voie secondaire, antérieure à son installation, à la périphérie directe de l'agglomération antique. Ce domaine agricole suburbain, de morphologie analogue aux établissements plus éloignés, est caractérisé, en plus de son activité agricole, par la présence d'un atelier de tabletier (Pelletier 1993, 89, 144-145). Cette activité est inconnue sur les établissements contemporains situés dans une périphérie plus ou moins proche.

Sur le plateau dijonnais, l'état des recherches archéologiques et des découvertes fortuites à l'emplacement supposé de *Filena* montre que l'implantation de cette *mansio* a un impact sur l'abandon des habitats environnants. Si le hiatus chronologique de la seconde moitié du 1^{er} siècle peut s'expliquer par des lacunes documentaires causées par la pérennité d'occupation du site jusqu'à nos jours, les travaux d'élargissement de l'autoroute A31, à environ 1500 m à l'est du *castrum*, mettent en évidence une occupation continue de plusieurs habitats entre le Bronze final IIIa/IIIb et le tout début du 1^{er} siècle (Devevey 2007, 31). L'abandon de ces sites d'habitat peut ainsi correspondre à l'implantation de la *mansio* toute proche mais également à celle de la grande *villa* de Lux, quelques centaines de mètres plus à l'est.

Le Châtillonnais (JB, AC, DG, YP)

Le pays châtilonnais constitue un exemple intéressant de continuité géographique d'occupation sur un territoire varié dans ses compositions géomorphologiques et pédologiques mais également par les sources méthodologiques qui le documentent. Cette région est délimitée au nord par un entonnoir de percée conséquente au milieu de laquelle se dresse la butte témoin de Vix et au sud par la vallée étroite du Brevon qui entaille le plateau calcaire actuellement occupé par la forêt domaniale. Une voie romaine nord-ouest / sud-est fait office d'axe directeur entre ces différents paysages, reliant la vallée de la Seine en aval de Vix à l'axe routier Vertault / Beneuvre, la jonction s'établissant au niveau du sanctuaire gallo-romain du Tremblois sur la commune de Villiers-le-Duc. La confrontation des données de prospections aériennes et de celles des recherches sous forêts permet d'appréhender une occupation raisonnée de ce territoire tant en termes de densité que de type d'occupation.

Au nord-ouest, là où la Seine traverse le front de cuesta pour s'engouffrer dans une étroite vallée, deux *villae* à plan axial ont été reconnues : celle à cour péristyle de Pothières "Ferme de la Fontaine" et celle dont seuls les pavillons alignés de la cour agricole sont visibles, à Vannaire "En la Pierre" (fig. 25). Elles sont installées sur de légères buttes de calcaires marneux, à l'abri des inondations. Les autres grandes *villae* connues sont exclusivement dans les vallées étroites de la Seine et de l'Ource qui encerclent le plateau calcaire sur lequel s'étend la forêt domaniale. Sur le reste de ce secteur des établissements ruraux plus modestes se répartissent régulièrement aux abords de la voie de communication reliant le secteur de Vix au sanctuaire du Tremblois. Parmi eux, 4 sont des établissements avec maison de maître à galerie de façade et ils sont situés aux deux extrémités de la zone étudiée ici. Deux sont installés à l'extrémité nord sur les calcaires du callovien inférieur, non loin de la dépression monoclinale de la cuesta (dans une situation assez similaire à ce que l'on observe autour de Laignes). Les deux autres sont à l'extrémité sud, à plus de 2 km au nord et à l'ouest du sanctuaire du Tremblois. Les 13 autres fermes qui maillent ce paysage sont un peu plus modestes, mais leurs plans présentent des caractéristiques communes d'un exemple à l'autre et donnent l'image de fermes matérialisées par un enclos régulier (fossoyé ou en pierres sèches) à l'intérieur duquel se répartissent les différents bâtiments d'habitat et d'exploitation, qu'ils soient maçonnés, sur mur bahut ou entièrement en matériaux périssables. On a donc une organisation de ce territoire qui dépend à la fois du milieu naturel et d'un axe de circulation (et de commerce ?) : *villae* à plan axial sur les terres de la dépression monoclinale, *villae* à galerie de façade près de ces terres ou près d'un sanctuaire fréquenté et *villae* plus modestes sur le plateau aux aptitudes agropastorales limitées mais à proximité de l'axe routier.

Dans la zone du plateau massif de la forêt domaniale, nous avons confronté la localisation des établissements ruraux antiques connus à la ressource en eau disponible, mesurée par rapport aux rivières, ruisseaux et sources actuels, auxquels nous avons ajouté la couche aquifère citée ci-dessus, qui ourle les flancs de vallées et d'où sortent les sources les plus nombreuses dans le Châtillonnais (Goguy & Pautrat 2009). Cette analyse a permis de montrer que ces établissements ruraux sont généralement éloignés de l'eau (près de la moitié sont à plus de 3 km et seulement quatre à moins de 500 m). Ces sites devaient donc impérativement disposer de possibilité de stockage, d'où la présence de dépressions interprétées comme des mares aménagées, voire de citernes. Parallèlement, nous avons pu montrer qu'une majorité de ces habitats se trouve sur des sols dits "à habitus rubéfié ou brun" ou des sols "bruns calcaires humifères", peu épais, très argileux (35-50 % d'argiles), de couleur foncée, brun ou rouge-brun. Ces dernières constatations ouvrent sur deux hypothèses : soit ces sols constituaient des lieux préférentiels de mise en culture céréalière (comme c'est encore le cas hors forêt), soit c'est la mise en culture antique du plateau calcaire, antérieure à la forêt, qui a modifié jusqu'à nos jours la composition des sols. Une étude fine de la relation entre sols et exploitations permettrait sans doute d'aller plus loin ; en l'état actuel du dossier, cette zone est constituée d'établissements mettant en valeur un terroir plutôt homogène de plateau calcaire, auquel doit nécessairement s'adjoindre un *saltus*.

Trois itinéraires maillent le réseau des petits et moyens établissements (voir supra et fig. 4 et 6) : une voie d'intérêt régional, est-ouest, venant du sanctuaire de source d'Essarois, passant par le fanum du Tremblois et se dirigeant vers la vallée de la Seine au niveau de Chamesson et deux voies d'intérêt plus local, l'une à l'ouest du massif (entre "La Grande Réserve" et "Les Ursulines"), l'autre à l'est ("Haute Enclave"). Au moins 10 sites jalonnent la première (à une distance inférieure à 400 m), 4 ou 5 sites la deuxième et 7 sites la troisième. 13 sont en outre inclus dans un parcellaire régulier, plus ou moins orthonormé, connecté aux itinéraires évoqués ci-dessus : au sud du massif (secteurs de "La Combe de l'Air" et de la "Haute Enclave") et au nord (secteur des "Ursulines" et de "La Grande Réserve"). La majorité de ces habitats apparaît donc associée, à courte ou moyenne distance, au réseau viaire perceptible ou au parcellaire régulier qui le borde. Si on s'éloigne de deux kilomètres de ces voies de desserte du plateau, on ne trouve plus aucun établissement rural actuellement repéré ; c'est le cas de la bordure nord du massif, qui surplombe la vallée de l'Ource.

Dans la partie sud du plateau du Châtillonnais, l'érosion, en creusant les vallées humides et les vallons secs adjacents, a entraîné une différenciation des sols et par conséquent des terroirs éventuellement utilisables par l'homme. On distingue la surface des langues calcaires, avec des zones fortement lapiazées et des espaces à argile de décalcification, les versants et leurs sols de colluvionnement, et enfin les fonds humides alluvionnaires des vallées. À cette diversité pédologique s'ajoute la variété des expositions, si bien que l'on peut distinguer au moins quatre types de terroirs : le *saltus* qui s'étend au minimum sur les lapiés des plateaux, le terroir des sols bruns de plateau, les rendzines des versants exposés au sud ou à l'ouest et celles des versants exposés au nord. On ne sait rien de l'utilisation éventuelle des fonds de vallée, hormis la pêche attestée par quelques hameçons. Du fait de l'indentation du plateau par les rivières, le problème des ressources en eau se pose différemment pour les établissements situés en rebord de plateau ou à mi pente, qui sont au nombre de 32, et pour ceux situés sur les interfluvies calcaires, au nombre de 18. Les premiers sont installés à une distance faible de sources nées du niveau aquifère lié aux marnes à *Ostrea acuminata* (J1b/J2a), entre 150 et 500 m. Pour les seconds, les distances sont un peu plus grandes, de 600 à 800 m dans la plupart des cas grâce à la relative étroitesse des langues calcaires et au fait que les établissements ne sont jamais en position sommitale. Dans quelques cas, les sources sont manifestement hors de portée raisonnable et des réserves d'eau devaient exister sous une forme ou une autre dont les prospections ne fournissent pas de trace.

Dans le plateau calcaire découpé, les 32 mesures de distance séparant deux établissements voisins s'échelonnent entre 434 et 2 098 m⁷. Derrière cette variété apparaissent deux distances privilégiées : 10 couples se trouvent distants de 800 et 1 000 m et 9 de 1 400 et 1 800 m, soit près des deux tiers. Dans le premier cas (800/1 000) les établissements sont installés sur une même langue calcaire alors que dans le second (1 400/1 800) la mesure franchit un talweg à une exception près. La distance qui sépare les établissements semble donc principalement dictée par le relief.

La répartition des établissements sur les langues du plateau découpé est très inégale, malgré la vision exhaustive donnée par le LiDAR et le même type de prospections mis en œuvre. Des secteurs entiers en sont dépourvus, alors que les sites sont proches les uns des autres dans d'autres secteurs. Dans la forêt domaniale, la situation est encore plus nette : des espaces entiers sont déserts et les établissements se concentrent principalement le long des axes routiers. L'hypothèse que ces vides puissent correspondre à des forêts antiques a été avancée (Goguet & Bénard 2011, 192-193).

Dès les premières études, il est apparu très vite que tous les établissements ne devaient pas être mis sur le même plan, ni par les distances qui les séparent, ni par la nature des vestiges. C'est ainsi que la distinction entre établissement complexe et d'établissement isolé est née. Les établissements complexes se caractérisent d'abord par la présence, à des distances faibles ou très faibles, de plusieurs implantations. Ces sites ne sont probablement pas de même niveau ; dans tous les cas on perçoit la présence de ce que l'on peut appeler un établissement (enclos simple ou complexe avec sol modifié et matériel domestique, personnel et agropastoral). À côté de ces "fermes" d'autres lieux d'occupation, attestés aussi par un sol modifié et du matériel, peuvent être également situés dans un enclos bien caractérisé par le LiDAR mais ils peuvent aussi être nichés dans des structures moins lisibles auxquelles le LiDAR a apporté des compléments : un retour de murée, un angle de parcelle ou une terrasse. Ces

7. Lorsque la mesure concerne un établissement complexe, c'est-à-dire à plusieurs sites d'occupation, on a choisi de prendre la mesure à partir d'un point central et non pas de l'établissement principal, car il n'est pas toujours possible de l'identifier. Certaines mesures de distances, traversant des essarts médiévaux ou modernes, ont été écartées de l'étude car on ne pouvait pas être certain qu'un établissement, niché dans un de ces essarts, ne viendrait pas fausser la donnée.

occupations satellites abritent dans certains cas une activité spécifique (réduction du fer, travail du métal, exploitation de la pierre). Ces complexes sont au nombre de 17. On a distingué parmi eux les ensembles doubles de ceux comportant entre 3 et 6 implantations différentes. La prise en compte des divers éléments de caractérisation – structures de délimitation, superficie occupée, matériel – permet de cerner les rapports à l'intérieur de certains ensembles complexes, qu'il s'agisse d'un enclos principal et de satellites, ou de groupements avec indices de spécialisation.

Les ensembles complexes semblent être installés de façon préférentielle près des rebords de plateau, à proximité des sources, alors que les établissements isolés se trouvent aussi bien en rebord de plateau qu'au centre des langues calcaires. Les complexes sont globalement répartis sur la totalité du territoire étudié, avec une exception notable sur la rive droite de la Digeanne où quatre ensembles sont installés à peu de distance les uns des autres (Le Trouy7/8, 3/4, Chanoi sud et nord). Les établissements isolés ne présentent en revanche qu'un seul site d'occupation souvent dans un enclos bien caractérisé, simple ou non, avec terre modifiée et matériel domestique, agropastoral et dans quelques cas traces de forge. Ils sont au nombre de 39.

LE STATUT DES ÉTABLISSEMENTS (JB, AC, FD, DG, VT)

Les indicateurs de statut pour les habitats ruraux d'époque laténienne et gallo-romaine sont nombreux : éléments d'architecture, plan des constructions, enduits peints et mosaïques pour les habitats en dur, superficie et mobilier (Gandini 2006 ; Malrain 2016 ; Nouvel, dans ce volume). Ces études privilégient généralement les établissements caractérisés par leur plan architectural, souvent de fort statut. Ces strates sociales élevées des campagnes romaines sont ici exclusivement connues par les photographies aériennes, qui ont livré toute la série de grandes *villae* à plan axial et – le plus souvent – à cour péristyle. Si les données matérielles manquent cruellement pour ce type d'établissement en Bourgogne (l'archéologie préventive évite tant qu'elle peut cette catégorie de sites), la technique d'investigation employée a le mérite de couvrir une grande partie du territoire concerné et d'en offrir une bonne connaissance d'un point de vue quantitatif. Pour les *villae* plus petites en termes de dimensions, les clichés aériens offrent également quelques indices de statut plus élevé comme les sols aménagés traduisant des sols pavés ou mosaïqués, ou bien même des pièces à vocation thermale, aisément identifiables.

Ce sont ces établissements de moyen statut que l'archéologie préventive rencontre plus fréquemment. La majorité des établissements sondés ou fouillés en périphérie de l'actuelle agglomération dijonnaise sont de taille moyenne et d'architecture plutôt modeste pour une durée d'occupation variable, allant d'un à plusieurs siècles. Si leurs caractéristiques morphologiques et chronologiques ne permettent pas réellement d'appréhender leur statut, l'étude des indices matériels fait malgré tout penser que le niveau de vie (si ce n'est social) était plutôt bon : qualité du mobilier céramique, présence systématique d'enduits peints, sans oublier le cas tout à fait étonnant de la *villa* de Saint-Apollinaire "Sur le Petit Pré", qui a très certainement livré un balnéaire et un rarissime *aureus* républicain dans un trou de poteau. Mais les effectifs de mobilier livrés par l'archéologie préventive dépendent en grande partie de l'arasement des sites et des méthodes de fouille et de détection. En l'absence de niveaux d'occupation et avec des caves laissées "propres", leur découverte résulte généralement de conditions de conservation et d'enfouissement particulières. C'est le cas de la *villa* de Varois-et-Chaignot "Les Épenottes" où l'essentiel du mobilier métallique provient de structures hydrauliques profondes (puits, mare) facilitant leur conservation et préservant leur intégrité (Card 2004). La découverte exceptionnelle d'une cruche en bronze permet ainsi d'abonder le discours sur l'aisance des occupants de cet établissement ; le reste du mobilier documente plutôt les activités agro-pastorales.

L'utilisation systématique du détecteur à métaux permet depuis peu de faire évoluer les effectifs d'objets métalliques souvent peu représentés dans les inventaires. L'exemple le plus saisissant est le site de Labergement-Foigny "Champ Cottin" dont la morphologie n'est pas sans rappeler la *villa* de Selongey "Les Tuillières" au plus fort de son occupation centrée sur le II^e siècle (Burgevin 2015). Cet établissement rural, essentiellement appréhendé par la fouille de sa *pars rustica* et d'un petit édifice cultuel, a tout spécialement livré un très grand nombre et une très grande variété de mobilier métallique grâce à l'utilisation systématique d'un détecteur (plus de 1400 artefacts métalliques dont 568 individus avérés). La présence de parures de belle facture dont une bague en or, d'objets liés aux échanges (styles, boîtes à sceaux), de *militaria* ou de quelques éléments lithiques d'importation (Aquitaine, Grèce ou Égypte) alors même que la *pars urbana* n'est qu'effleurée, laisse présager un statut privilégié de ses occupants.

La *villa* de Selongey “Les Tuilières” a également livré des ensembles mobiliers exceptionnels, riches d’un point de vue quantitatif et qualitatif. Les effets personnels des propriétaires de la *villa* étaient en grande partie conservés dans la cave de la maison de maître : un important lot d’objets de parure et de toilette (fibules, bracelets, bagues, camées, intailles, épingles à cheveux, palettes à fard, miroirs...) (Zonca 2006), des coffrets en ivoire ainsi qu’un éventail (Arnaud 2005), des boîtes à sceaux, des pions de jeu ou encore un dé à jouer. L’armement offensif et défensif ainsi que l’équipement du cheval sont également bien représentés sur le site (Jannet-Vallat *et al.* 1990, 78-79).

Dans les forêts du plateau calcaire, le maillage des établissements prospectés donne ici l’occasion de tenter d’appréhender les établissements de faible ou moyen statut. Ils ne peuvent être traités de façon uniforme, leur étude étant tributaire à la fois des types de recherches menées et de leur mode de construction (présence ou non de constructions en pierres). Les habitats en dur des plateaux du Châtillonnais sont généralement caractérisés par un enclos de délimitation et des constructions internes en pierre, et, pour une partie d’entre eux, ont fait l’objet d’un ramassage de surface ; ces établissements ont déjà été classés (Paris & de Brotonne 1981) en fonction de “l’importance des vestiges” d’éléments architecturaux et de la présence de sculptures. Ainsi la “*villa* du Soue du Saule” (Goguy & Pautrat 2010, 170-171) est-elle placée dans la catégorie supérieure et peut être comparée avec un établissement proche, “La Coupe Monin”, vu sur l’image LiDAR (annexe 16). Les deux enclos sont rectangulaires, l’un occupe une superficie de 1,5 ha, l’autre de 0,93 ha. Mais la *villa* du Soue comporte trois constructions plutôt rectangulaires, adossées au mur de l’enclos, et correspondrait au type “habitat en dur” avec plusieurs constructions (Gandini 2006, 203) tandis que, dans l’enclos de Nod-sur-Seine “La Coupe Monin”, la construction se réduit à un petit pierris carré, sans éléments architecturaux, ce qui correspondrait au type “habitat en dur avec une construction de forme carrée” (Gandini 2006, 204), autour duquel on ne peut exclure la présence de bâtiments construits en matériaux périssables. Si l’on prend en compte les critères évoqués, on pourrait considérer que ces établissements constituent deux extrêmes dans le groupe des habitats en dur du plateau. On perçoit, en tous cas, des différences entre établissements, même s’il n’est pas toujours aisé de définir strictement des catégories. Inversement, pour les établissements en matériaux périssables prospectés sous forêt, seul l’enclos, la superficie enclose et le mobilier sont des indicateurs pertinents. Si on met de côté les monnaies issues des probables sanctuaires, les sites présumés funéraires, et les enclos déjà prospectés par des clandestins, les monnaies sont en faible nombre : 28 établissements sont dépourvus de monnaies, 31 en ont livré une ou deux, les deux seules monnaies en argent provenant d’établissements de cette dernière catégorie ; deux établissements émergent : “Barlot” (11 monnaies) et “Bois de Jours” (13 monnaies dont 11 en situation de dépôt intentionnel).

Les éléments de parure sont un peu plus nombreux : 22 établissements sont dépourvus d’éléments de parure, 27 en ont donné un ou deux, et 7 sites 3 fibules ou plus. Parmi ces derniers se détachent “Trouy 3” avec 9 fibules, “Trouy 8” avec 5 fibules, “Busseaut-Bellenod 4” avec 7 fibules. Il n’est pas anodin de constater que parmi ces derniers se trouvent les deux sites où l’on a trouvé des fragments d’armes : “Trouy 3” et “Busseaut-Bellenod 4”.

Ces établissements ont également donné de manière récurrente des objets d’une relative rareté, à différentes périodes : pour la période LT A, 2 fibules de type Lausanne à “Trouy 3-4” et à “Velantru” et 1 bracelet en alliage cuivreux à “Bois la Haut 1” ; pour le Haut-empire 1 fibule léontomorphe à “Chanoi 6”, 1 fibule en queue de paon avec inscription à “Chanoi 15”, 1 coin à estamper le bronze et 1 monnaie de Didius Julianus à “Roche Chambain”, 1 morillon ouvragé de coffre et 1 fragment de miroir à “Busseaut-Bellenod 11”. Si l’on prend en compte comme critère l’association avec un enclos culturel, (Gandini 2006, 212), 6 sites sont concernés.

Enfin, l’ampleur des murées de délimitation de l’enclos, comparable celle des fossés prise comme critère de statut (Malrain 2016) met en avant “les Cornouillères” et 2 ensembles complexes : “Chanoi sud” et “Busseaut-Bellenod”.

Ces caractéristiques sont souvent contradictoires : l’enclos “Barlot”, situé à 150 m de la voie majeure Beneuvre-Vertault, interprété comme une *mansio*, sort du lot par sa superficie (1,6 ha) et le nombre de monnaies romaines (11), mais aucun élément de parure de la période romaine n’y a été trouvé ; à l’inverse, les ensembles complexes “Busseaut Bellenod” et “Trouy 3” qui émergent par l’ampleur des murées et par des fibules laténiennes en plus grand nombre ont livré très peu de monnaies romaines. Il est difficile de faire correspondre tous les critères à la fois pour déterminer le statut de ces établissements, qui ont surtout en commun un enclos de délimitation ne renfermant pas de construction en dur, à quatre exceptions près. Dans un milieu naturel à fortes contraintes, les différentes caractéristiques de ces établissements sans indice de romanisation dans le mode de construction nous orientent pour les uns vers une fonction peut-être saisonnière et récurrente, pour les autres vers

une activité pastorale avec des spécialisations à diffusion locale qui les auraient conduits à être en relation avec des habitats de fort statut. Des différences apparaissent à l'intérieur de chaque catégorie, pour lesquelles il est difficile de déterminer s'il s'agit de statut, de fonction, ou de période d'implantation.

LES PRODUCTIONS

Des structures spécialisées (FD)

Le plan du site de Saint-Apollinaire « Zac de Bois Guillaume » a permis de constater la présence marquée et organisée de délimitations parcellaires (fig. 31). Ces dernières étaient constituées de clôtures avec piquets, ou de fossés, et même parfois des deux. L'étude paléobotanique a démontré que ces fossés devaient très certainement accueillir des haies, constituées principalement de noisetiers, mais également d'aubépines ou d'arbres tels que l'orme champêtre (ormeau). Sa présence importante dans le corpus indique une sélection certaine, voire une exploitation d'ormaie rudérale ou de forêt alluviale, mais également l'entretien de haies, peut-être plessées. La distribution très ordonnée de ces espaces dessinait très clairement des enclos de tailles diverses, certains manifestement aménagés de portes.

La partie sud du site accueillait un vaste point d'eau interprété comme une mare. Cette dernière présentait sur sa bordure occidentale une rampe soigneusement aménagée, faite de blocs et de pierres rapportés. Des recharges ponctuelles semblaient indiquer que cette rampe était régulièrement entretenue. Ces aménagements permettaient au bétail ou aux chevaux de venir boire sans risque d'enlèvement, voire de blessures. La grande qualité de cette rampe laisse également suggérer que la mare

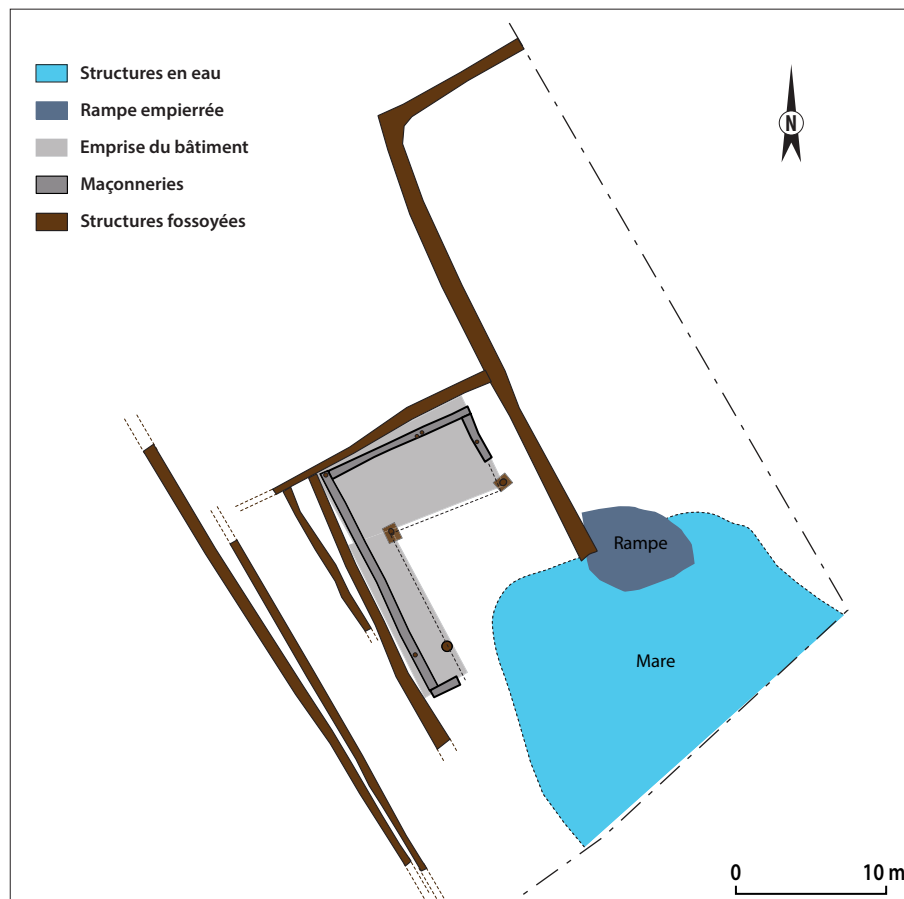


Fig. 31 Plan du site de Saint-Apollinaire « Bois Guillaume ». Plans et DAO : J. Berthet et F. Devevey, Inrap, repris par V. Taillandier, UBFC - UMR CNRS 6249 Chrono-environnement.

jouait un rôle de guéoir (ou “gayoir”) : aménagement disposant d’une retenue d’eau et destinée à l’origine au conditionnement des jambes des chevaux (détrempage, entretiens, soins, etc.). Ce type d’aménagement était déjà connu durant l’Antiquité, notamment par l’*Ars ueterinaria* de Pelagonius⁸.

Certains indices récoltés lors de la fouille l’établissement rural de Quetigny “Bois de Pierre”, indiquent que l’élevage y a également été pratiqué. Les assemblages polliniques et fongiques évoquent la présence de plantes poussant dans des milieux très anthropogènes et la présence de matière organique en décomposition a été identifiée et pourrait avoir pour origine des déjections animales. Ces éléments sont évocateurs des activités agropastorales : les céréales pour l’agriculture, les orties et les spores de champignons coprophiles pour la présence de bétail.

Reconnus dans le fond d’un puits, des branchages d’orme sont très présents sur le site. Leur utilisation comme fourrage est très répandue dans les activités d’élevage (Dietrich, in : Devevey 2014b), surtout des bovins, car il est très riche en nutriments. La coupe de feuillées permettait de ne pas prélever du foin de prairie alors que les graminées sont encore courtes sur pied. L’étude pollinique a finalement démontré que les plantes liées à l’activité humaine dominent largement, à commencer par les céréales, avec notamment une proportion importante de seigle.

Le mobilier, marqueur de spécialisation et de production ?

Le mobilier métallique (FD, VT, DG, JB)

Le mobilier, tout particulièrement le mobilier métallique, est un bon indicateur de l’activité des établissements ruraux du Dijonnais, sans qu’aucune ne soit exclusive. L’outillage est diversifié. Les travaux agricoles sont représentés par des lames de faux ou faucilles, des serpettes, ou des dents de râteau. Les activités de confection ou d’entretien occupent également une place importante avec des outils de travail du bois (gouge, ciseau, hache, herminette, serpe) et des métaux (marteau, pince, lime, tas...), voire de la pierre (gradine). Pour exemples, le site de Saint-Apollinaire “Sur le Petit Pré” a livré une mèche-cuillère (fig. 32, n°1), deux faux dont une semi-complète (n°2), une serpe (n°3) ; celui de Varois-et-Chaignot “Les Épenottes” un fragment de faux (n°4), deux serpes (n°5), un ciseau à bois (n°6) et une curette (n°7).

L’élevage est quasi-systématiquement représenté par une ou plusieurs sonnailles comme à Varois-et-Chaignot “Les Épenottes” ou Quetigny “Bois de Pierre” (fig. 33 n°1-2), plus rarement par des hipposandales, voire un fragment de forces. Des éléments d’harnachement et de transport tels que des anneaux de joug, des pièces de chars ou un jouguet attestent de la présence de bétail ou de chevaux sur ces établissements à Chevigny-Saint-Sauveur “ZAC Excellence 2000 – secteur 3” (fig. 33 n°3) et surtout à Labergement-Foigny “Champ Cottin”.

La pêche semble plus spécifique à quelques établissements avec trois lests de filets en plomb découverts sur le site de Quetigny “Bois de Pierre” ou une navette à reprendre les filets en fer (fig. 33 n°4) et une série de 69 lests en plomb (n°5 : échantillon) sur l’établissement de Labergement-Foigny “Champ Cottin”. Mais cette spécificité doit probablement être nuancée en raison de l’utilisation, dans les deux cas, du détecteur à métaux lors de la fouille.

Le domaine des échanges occupe également une place de choix sur ces établissements avec la découverte de styles, de boîtes à sceaux et de poids ou de balances : la fouille d’un bâtiment vraisemblablement voué à l’élevage de volailles à Saint-Apollinaire “ZAC de Bois Guillaume” a livré une petite balance dite *statera* (fig. 33 n°6). Le site de Varois-et-Chaignot “Les Épenottes” a livré un exemplaire morphologiquement très proche mais beaucoup plus grand. Les deux sont en alliage cuivreux.

Le mobilier métallique issu des prospections forestières du Châtillonnais (Guillaumet à paraître) est caractérisé par la même incertitude : par exemple les compas trouvés dans deux établissements (“Bois-là-Haut ouest” et “Petits Bois de Vilaines 2”) signifient-ils ou non une spécialisation comme la menuiserie ? De même les alènes trouvées à l’unité dans 14 sites relèvent-elles d’une fonction domestique ou productive ? Une fois exclus les outils susceptibles d’appartenir à de nombreuses périodes, les outils recueillis dans ces habitats et de typologie gallo-romaine sont assez nombreux et diversifiés, ce qui s’explique en partie

8. *L’Ars ueterinaria* de Pelagonius est un traité latin d’hippiatrie (médecine équine) publié vers le milieu du IV^e siècle p.C., probablement sous l’empereur Julien.

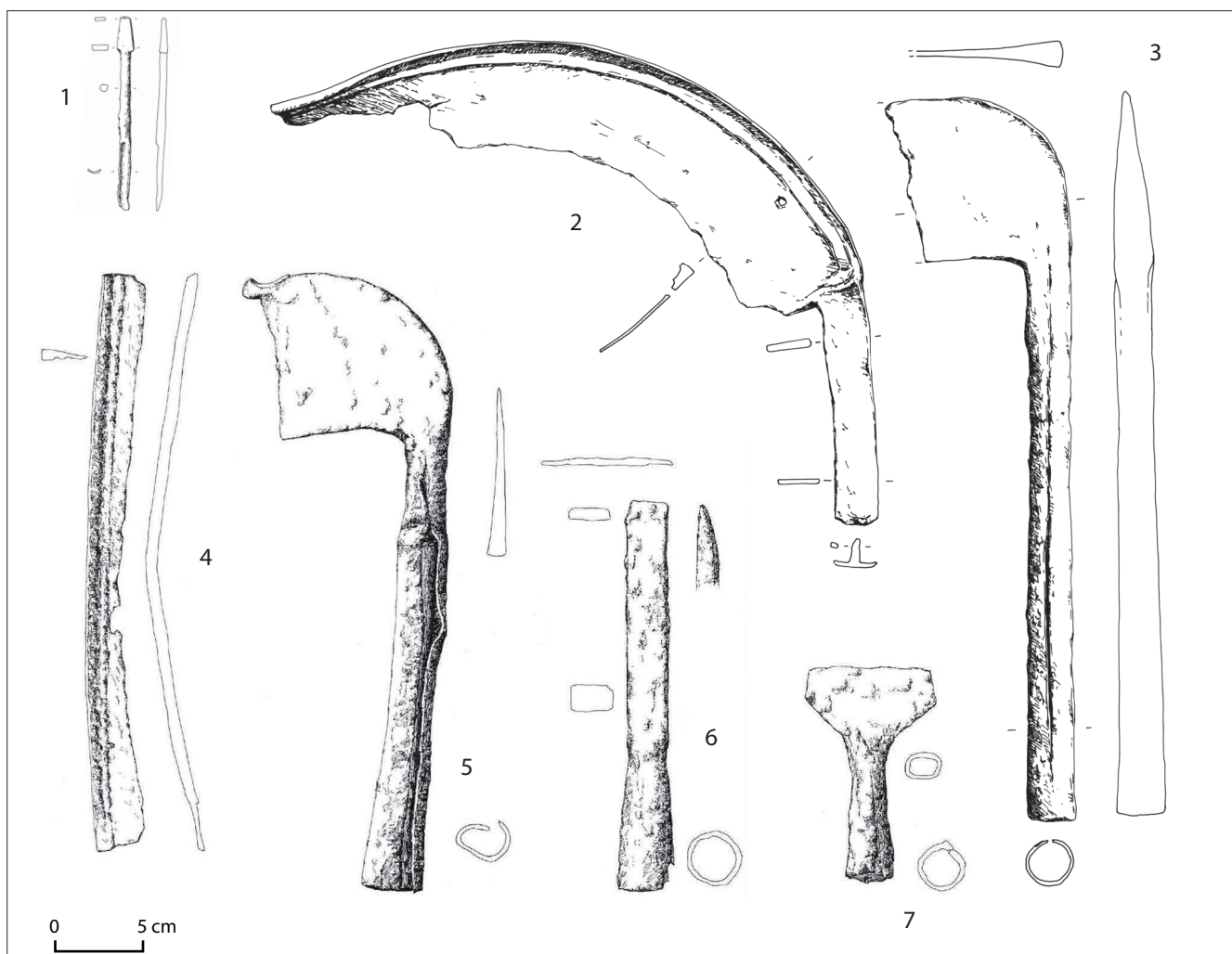


Fig. 32 Sélection d'objets représentatifs de la production découverts sur les établissements ruraux fouillés en archéologie préventive dans la zone atelier : les outils. *Del.* F. Gauchet, Inrap.

par le nombre de dépôts, qu'ils soient de récupération ou à portée symbolique. La forêt qui semble avoir recouvert une grande partie de ces établissements, a joué un rôle protecteur.

Quelques établissements, implantés dans un milieu naturel plus favorable à l'exploitation agricole que la majorité, ont livré des instruments agricoles : un soc à "Champerrin 2", (Goguy & Bénard 2001, 149), un coute d'araire à "Roche Chambain" (fig. 34, n°7), un renfort de coute à "Barlot" (Goguy & Pautrat 2010, 161), une dent de herse à Busseaut Bellenod 6. Les témoins des activités pastorales, conformes au milieu naturel, sont plus nombreux : des forces à "Vaucossier" (fig. 34, n°1) et des dents de râteaux aux "Brélis 1". Les sonnailles de chèvre en fer sont présentes dans 16 sites, et elles ne sont pas suspectes d'appartenir à des périodes ultérieures : en effet, le droit de parcours accordé pendant la période médiévale par les seigneurs concerne une partie des forêts étudiées, mais celles-ci sont ouvertes aux porcs, bovins et non aux chèvres. Dans l'unique site mérovingien "Wasseroie nord-ouest" 9 clochettes ont été trouvées : 7 de chèvres et 2 de moutons.

Enfin l'*instrumentum*, les outils et les résidus métalliques donnent les indices d'autres activités. Ces indices, expertisés par J.-P. Guillaumet et M. Mangin, sont constitués par des outils spécifiques : une forme à marteler en deux pièces, un marteau de forgeron, un martelet (Goguy & Pautrat 2010), une matrice à bronze, un tas à cloutière (fig. 34, n°8), des matériaux à travailler (*currency bar*, blocs de réduction) et des déchets (fragments de chutes et scories). Contrairement à la conception

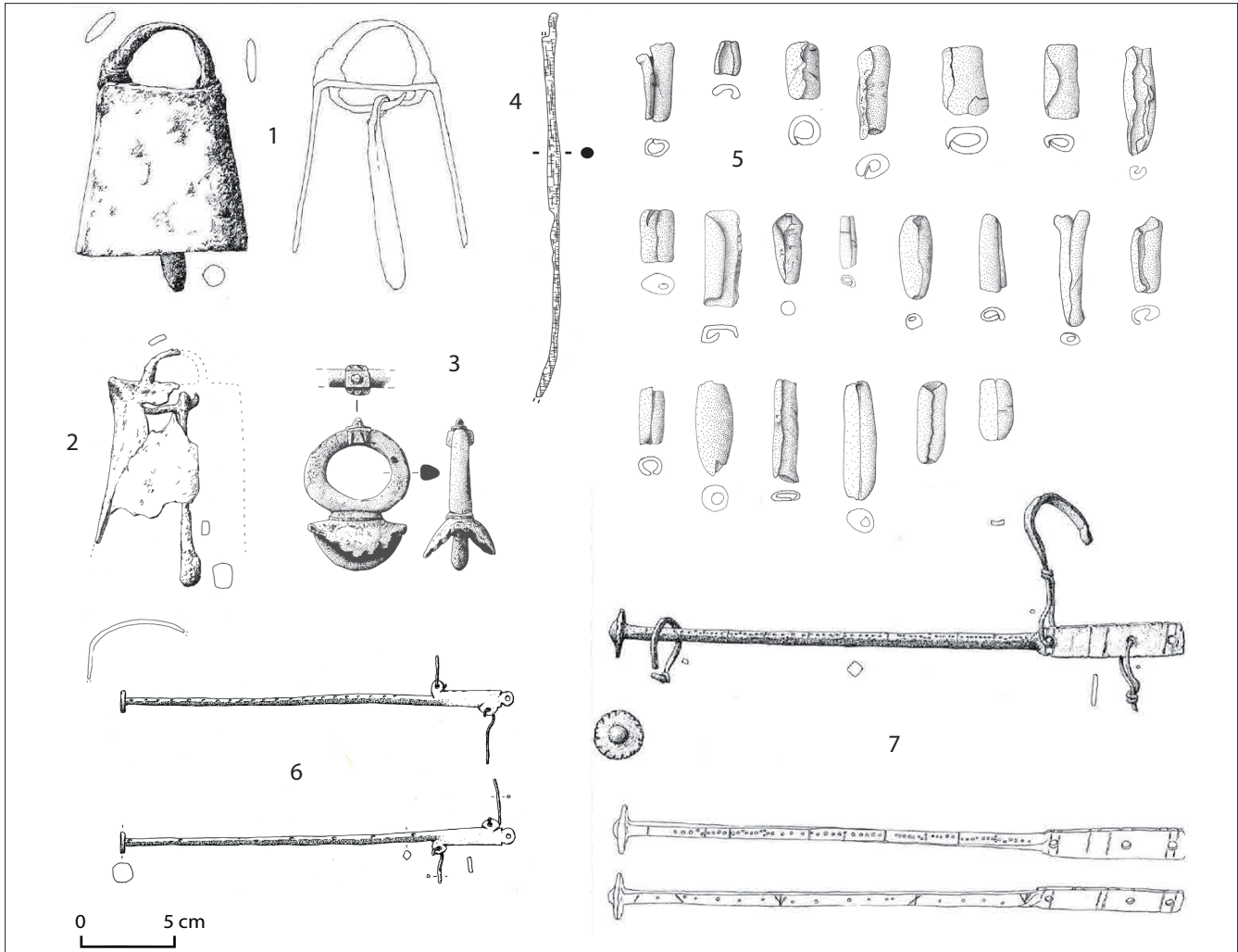


Fig. 33 Sélection d'objets représentatifs de la production découverts sur les établissements ruraux fouillés en archéologie préventive dans la zone atelier : les objets de l'élevage, la pêche et compte, mesure et échange. Del. F. Gauchet, Inrap.

plus couramment admise (Gandini 2006, 254) les indices du travail du métal ne sont pas présents systématiquement, comme l'a montré la synthèse de F. Malrain (Malrain 2009), selon lequel "plus des trois quarts des occupations n'ont pas d'activité métallurgique". Ici 37 points d'occupation montrent un travail du fer, soit 47 %. L'absence dans toute la zone de prospection de ferriers de réduction et la présence de loupes en trois endroits suggèrent une activité fondée sur l'achat en aval de loupes de réduction. Un déséquilibre est perceptible entre le faible nombre de scories de forges (de 1 à 5 kg) et le nombre de chutes de barres : par exemple, à "Busseaut-Bellenod 1", on a trouvé seulement 1,1 kg de scories pour 58 chutes de barre, ce qui est assez conséquent. On peut dès lors supposer une récupération des scories pour des chemins, comme dans le chemin antique intégré dans l'ensemble Busseaut-Bellenod, ou pour de l'épandage.

Enfin 30 établissements sous forêt ont donné du matériel de transport et d'échanges autre que les monnaies : 5 poids, 4 crochets de harnachement, 2 phalères, 4 passes guides, 2 *pelta* dont une à motif phallique, et divers fragments de char. Les clavettes peuvent être liées au transport des amendements, mais il faut rappeler le caractère secondaire de la culture dans ces établissements ; les éléments décoratifs et/ou liés au cheval ne vont pas dans ce sens.

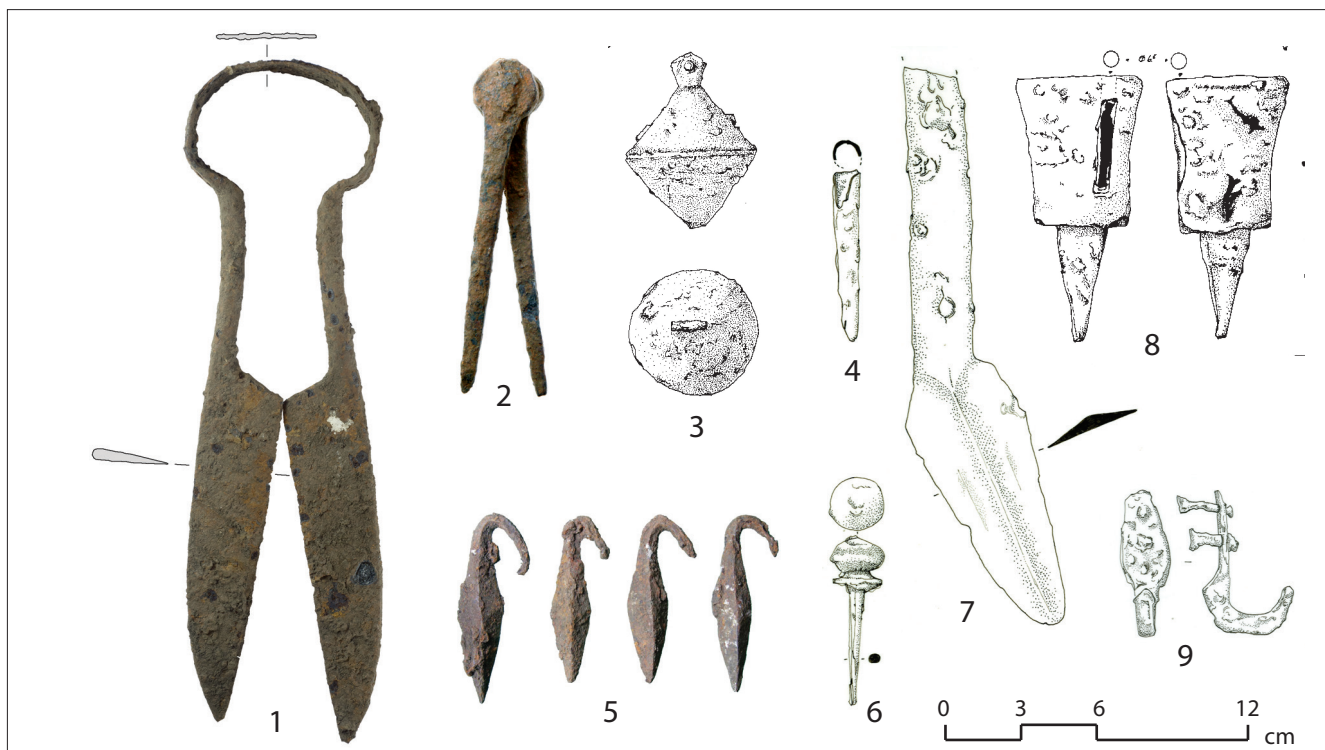


Fig. 34. Exemples d'outils (tous en fer) issus des prospections sous forêts : 1. Forces (Mauvilly, "Vaucossier") ; 2. Compas (Villaines-en-Duesmois, "Bois-là-Haut ouest") ; 3, 4, 6, 7. Poids, embout de bâton, bouton de chariot, coudre d'aire (Rochefort, "Roche Chambain") ; 5. Dents de râteau (Magny-Lambert, "Brélis" 1) ; 8. Tas avec cloutière (Busseaut-Bellenod) ; 9. Crochet de harnachement (Montmoyen-Moitron, "La Bécardière").

La tableterie (AC)

Les attestations du travail du métal, du bois ou de la pierre sont fréquentes en contexte d'habitat, mais elles relèvent dans l'essentiel des cas d'une activité liée au bon fonctionnement de la ferme et non d'une production destinée à la vente ou au troc. Le travail de l'os fait exception. Il s'agit de la seule activité manuelle attestée en contexte d'habitat rural dont les vestiges illustrent d'un véritable artisanat réservé au commerce. Trois établissements ruraux ont livré des témoins d'une activité de tableterie, toutes correspondant à de petites villas, présentant une distinction *pars urbana* / *pars rustica* : il s'agit des sites de Dijon "Parking Sainte-Anne", de Selongey "Les Tuillères" et de Brognon "La Rente de Mars". Seuls les éléments de tableterie de la villa de Dijon "Parking Sainte-Anne" ont été étudiés (Pelletier 1993, 144-145). Cette étude, réalisée par C. Grapin, montre que toutes les étapes du travail de l'os sont illustrées : des déchets de boucherie évoquent la phase de prélèvements de la matière première, des épiphyses sciées correspondent à l'étape de préparation du matériau, des barrettes de débitage constituent les pré-ébauches ainsi que les déchets de ce débitage et enfin, en un unique exemplaire, une ébauche de manche torsadée représente la phase finale de production. La fouille de l'établissement a déterminé que l'atelier n'était pas situé à l'intérieur de l'un des bâtiments d'exploitation, mais dans un espace ouvert et couvert entre deux bâtiments.

Sur la céramique, voir l'annexe 19.

Les études paléo-environnementales (FD, CD, VT)

Les apports de l'archéobotanique

Les études archéobotaniques (carpologie et palynologie) réalisées sur plusieurs ensembles de l'Est dijonnais, permettent de restituer les pratiques agropastorales, les productions de ces établissements ruraux ainsi que le paysage environnant.

La production est tout particulièrement bien documentée sur la *villa* des Tuillières à Selongey (Duseau 2014). L'étude de ce corpus carbonisé a permis de mettre en évidence une céréaliculture dominée par le blé nu ou froment (*Triticum aestivum*) qui prend de l'importance en Gaule à partir de la conquête, car elle permet notamment d'obtenir un pain blanc. L'autre production notable est l'orge vêtue (*Hordeum vulgare*), caractéristique de l'Est de la Gaule. D'autres céréales secondaires sont retrouvées en plus petites quantités (épeautre, amidonnier). Les légumineuses viennent compléter l'alimentation céréalière et peuvent servir au fourrage pour le bétail (lentille, féverole, pois et vesce). La fruiticulture est variée sur ces sites, avec à la fois des fruits cultivés (noyer, prunier, melon) et sauvages (noisetier, prunelier, ronce). La présence de très nombreux pépins de vigne cultivée (*Vitis vinifera vinifera*) atteste d'une culture locale et d'une production liée à l'établissement. Toutefois, seuls ces éléments végétaux permettent d'établir le caractère viticole de la *villa*, car aucune structure particulière n'y a été découverte (*dolia*, pressoir, chais, etc.).

À Saint-Apollinaire "Sur le Petit Pré" comme à Quetigny "Bois de Pierre", les études paléobotaniques ont mis en évidence des taxons de flore sauvage et renvoient l'image d'un paysage relativement ouvert, peu boisé, fait de bocages, prés et pâturages (Duseau 2016). Si le chêne (*Quercus*) est l'essence ligneuse dominante, d'autres espèces viennent s'y ajouter comme l'orme (*Ulmus*) ou l'érable (*Acer*). Les plantes messicoles attestent la proximité des cultures céréalières, probablement situées en périphérie des établissements. Les analyses polliniques réalisées sur l'établissement de Saint-Apollinaire confortent cette analyse en montrant que la strate herbacée comprenait des taxons provenant de différents milieux. Les indicateurs de culture, céréales et messicoles (ici principalement la renoué des oiseaux) sont certes présents, mais en quantité particulièrement modeste. Les taxons les plus représentés sont les rudéraux : chénopodes, plantains, centauree jacée (*Centaurea jacea*) mais aussi les plantes de prairies avec, par exemple, une occurrence du sainfoin, un taxon plutôt rare que l'on rencontre dans les prairies fauchées ou pâturées. Le taxon *Centaurea jacea*, avec un pourcentage exceptionnel de 15 % de la somme pollinique échantillonnée à Saint-Apollinaire, mérite une attention particulière. Alors que ce taxon conserve une représentation modeste dans les archives naturelles, les enregistrements de l'époque romaine, en contexte archéologique, peuvent présenter des taux importants. Localement, c'est également le cas dans la grande latrine des III^e-IV^e siècles d'Ahuy "Les Presles" (Devevey & Gaston 2012), dans une mare associée à la *villa* de Labergement-Foigny "Champ Cottin" (Burgevin 2015), ou encore dans le remplissage d'un puits du Faubourg d'Arroux à Autun (Alix 2012). Dans ces différents enregistrements les proportions oscillent entre 5 et 15 % de la somme pollinique totale et conforte la place particulière de ce taxon dans les milieux anthropisés de l'époque gallo-romaine.

Enfin les activités agropastorales, et en particulier l'élevage, sont bien caractérisées sur l'établissement de Saint-Apollinaire par la présence de plantes nitrophiles dans les corpus paléobotaniques et d'ascospores de champignons coprophiles dans les échantillons palynologiques. Ces dernières sont considérées comme les marqueurs les plus fiables de la présence de bétail dans les études paléoenvironnementales récentes et indiquent sans équivoque la présence d'excréments d'herbivores dans les sédiments étudiés (Jouffroy-Bapicot 2010).

La faune est-elle un reflet des productions ? (FD)

En ce qui concerne la faune, le site de Quetigny "Bois de Pierre" a livré majoritairement du porc, contrairement à une prédominance de restes de caprinés pour le site de Saint-Apollinaire "Sur le Petit Pré". Toutefois la présence des bovins est toujours bien marquée et ils constituent l'approvisionnement carné le plus conséquent. Cependant il n'est pas possible d'établir qu'il s'agissait ici de l'activité principale de l'établissement. L'étude faunique montre également que si un apport carné de jeunes animaux est bien attesté, il est possible d'y associer l'exploitation d'autres types de productions animales, telles que le lait pour les ovins et les bovins ainsi que la force de traction pour les bovidés.

Sur le site de Saint-Apollinaire "Zac de Bois Guillaume", les restes fauniques concernant la période antique sont particulièrement peu nombreux. Le bœuf semble majoritaire, devant les caprinés. La présence du porc et du cheval est presque inexistante. L'interprétation reste donc difficile et l'on peut se demander si l'absence de mammifères d'élevage correspond à un problème de conservation du mobilier, à la localisation des vestiges par rapport à un établissement plus vaste ou s'il s'agit de l'indice que ce type d'élevage n'y était pas pratiqué. Enfin une distinction, difficile à préciser pour l'heure, doit être certainement faite entre la production animale (à vocation commerciale) et la consommation carnée domestique, liée à la vie quotidienne des exploitants de l'établissement rural.

CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION

Les indices de datation dans les forêts du Châtillonnais (JB, DG)

Toutes les époques sont juxtaposées sur les images LiDAR qui figurent ensemble toutes les structures visibles, et montrent un état final des traces d'occupation. Les indices de datation ne constituent donc que des jalons. Deux catégories de structures ont principalement fourni des éléments de datation : les tumulus, dont le nombre a été accru par le survol LiDAR (ils sont au nombre de 48 en l'état actuel), et les établissements ruraux, prospectés systématiquement. Ces établissements en matériaux périssables du plateau digité ont fait l'objet d'une série de prospections métalliques exhaustives dont sont issus les indices de datation laténiens et gallo-romains (fig. 35).

Le nombre d'établissements prospectés permet de déceler quelques tendances. La complémentarité est totale entre la parure étudiée (Guillaumet 2001 ; Guillaumet 2010 ; Guillaumet à paraître) et les monnaies (Popovitch dans Goguy & Bénard 2001-2002 ; Goguy & Pautrat 2010). Les fibules de fer constituent l'indicateur principal pour la période laténienne, leur nombre décroît à la période gallo-romaine et les monnaies prennent le relais (annexe 17). Malgré la présence hallstattienne concrétisée par la présence de nombreux tumulus, trois habitats seulement ont, à ce jour, livré des indices hallstattiens : l'ensemble Busseaut-Bellenod, "Les Brélis sud 1" et "Bois de Jour" (Goguy *et al.* 2014). Cette quasi-absence de la période hallstattienne s'explique peut-être par des biais de la recherche (le faible poids de la parure de cette époque les rendant peu détectables alors que ces fragments sont trouvés ensuite en sondages, selon l'expérience de R. Labeaune). Ensuite les éléments de datation se densifient progressivement pour atteindre le niveau maximum à la fin de La Tène et au 1^{er} siècle p.C. Tous les habitats prospectés, à une exception près, montrent une phase d'occupation gallo-romaine. Les indicateurs s'arrêtent nettement à la fin du II^e siècle p.C. Cet arrêt est confirmé par le profil de deux enclos culturels familiaux, dont l'audience ne semble pas dépasser celle des habitats. On retrouve un seul ensemble au VII^e siècle.

Continuité avec ou sans hiatus de l'occupation

L'originalité de ces habitats sous forêts par rapport à ceux étudiés dans d'autres régions (Georges-Leroy *et al.* 2014, 20) se trouve dans une certaine pérennisation de l'occupation dans un même lieu, avec ou sans hiatus. Ainsi sur les 88 sites retenus (on en a éliminé quatre visités par un prospecteur clandestin), 18 ne donnent que des indices gallo-romains, alors que 71 donnent aussi des indices de la période laténienne : 2 avec des indices du Hallstatt, 1 protohistorique indéterminé, 9 avec des indices LT A, 10 avec indices LT B et 17 avec indices LT C (fig. 36). Dans quelques cas, les indices jalonnent de manière régulière toutes les périodes comme à "Trouy 3-4" (Goguy & Bénard 2001-2002, 137-143) ou à "Bois-là-Haut" ; plus souvent des hiatus séparent les différentes périodes. Les études dans d'autres régions, d'après les fouilles de l'Inrap, montrent une grande variation des durées d'occupation. Les cas de pérennité sont expliqués par plusieurs facteurs : "les sites qui perdurent très longtemps occupent des emplacements stratégiques et/ou leur installation dans des espaces aux ressources variées mine, sel, laisse supposer que leur production les affranchisse de l'appauvrissement des terres, ou que le cumul d'activités leur octroie une meilleure stabilité" (Malrain 2013, 227). Cette dernière hypothèse semble la plus compatible avec ces établissements installés dans un milieu aux faibles potentialités agricoles, qui donnent des indices d'activités variées.

Variation de la répartition des indices de datation par secteur

Les périodes représentées varient très nettement par secteur, mais on remarque une cohérence par zone : la présence laténienne est plus affirmée sur les rebords de plateau surplombant la Digeanne ("Chanoi" et "Trouy"), dans l'ensemble Busseaut-Bellenod surplombant deux vallons secs, et sur le rebord de la Seine ("Fourches Martin" et "Petits Bois de Brémur"). Dans d'autres secteurs les établissements donnent des indices concentrés sur la fin de la Tène et le 1^{er} siècle.

Comme le suggéraient déjà les indices fournis par les tumulus, les recherches sur les établissements préservés par la forêt confirment qu'il s'agit non pas d'une création *ex nihilo* à l'époque romaine mais de la mise en valeur progressive d'un terroir. Occupé de façon diffuse au Néolithique, à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer, ce terroir voit se multiplier les établissements au début du second âge du Fer et surtout à La Tène C/D ainsi qu'au début de la période gallo-romaine. Cette mise en valeur disparaît presque totalement à la fin du II^e siècle. On peut voir là une illustration de variations démographiques connues par ailleurs.

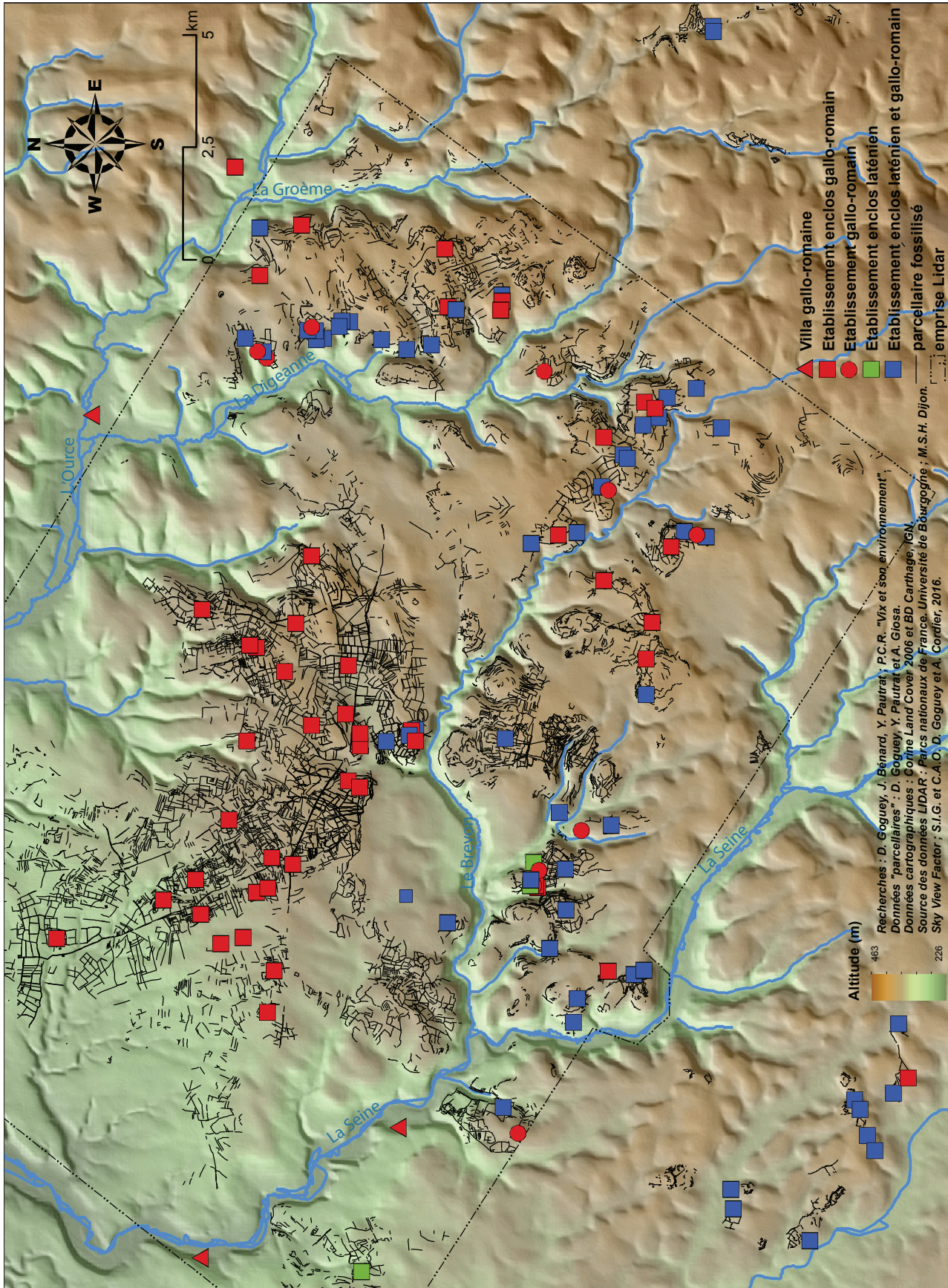


Fig. 35. Établissements sous forêts. Les indices de datation issus de la prospection des établissements implantés sur le plateau digité sont à la fois laténiens et gallo-romains. Sur le plateau compact, les établissements en dur ont fait l'objet d'un ramassage de surface.

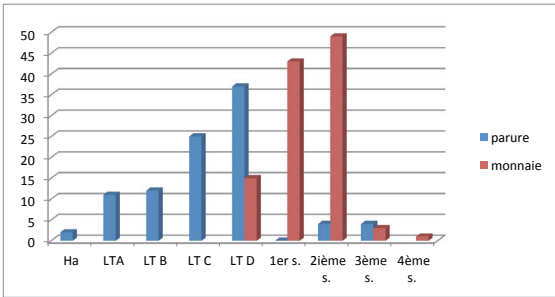
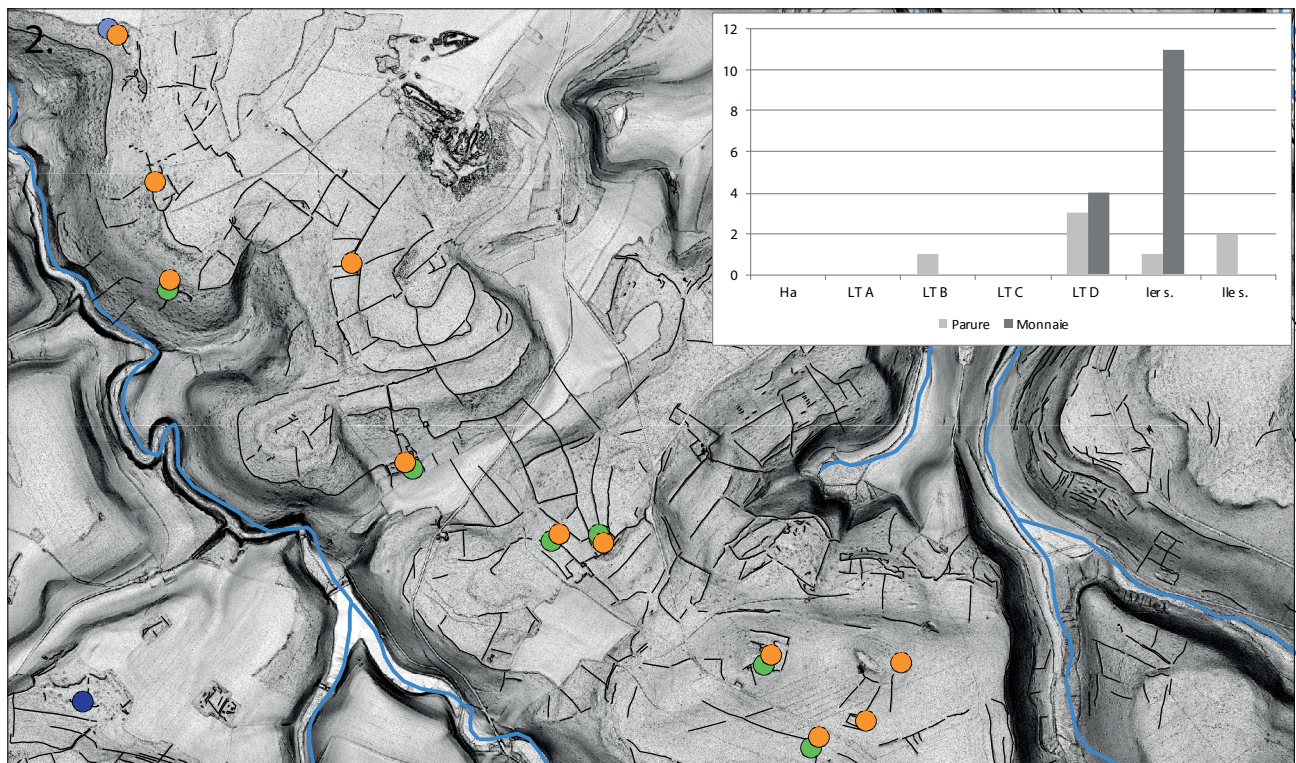
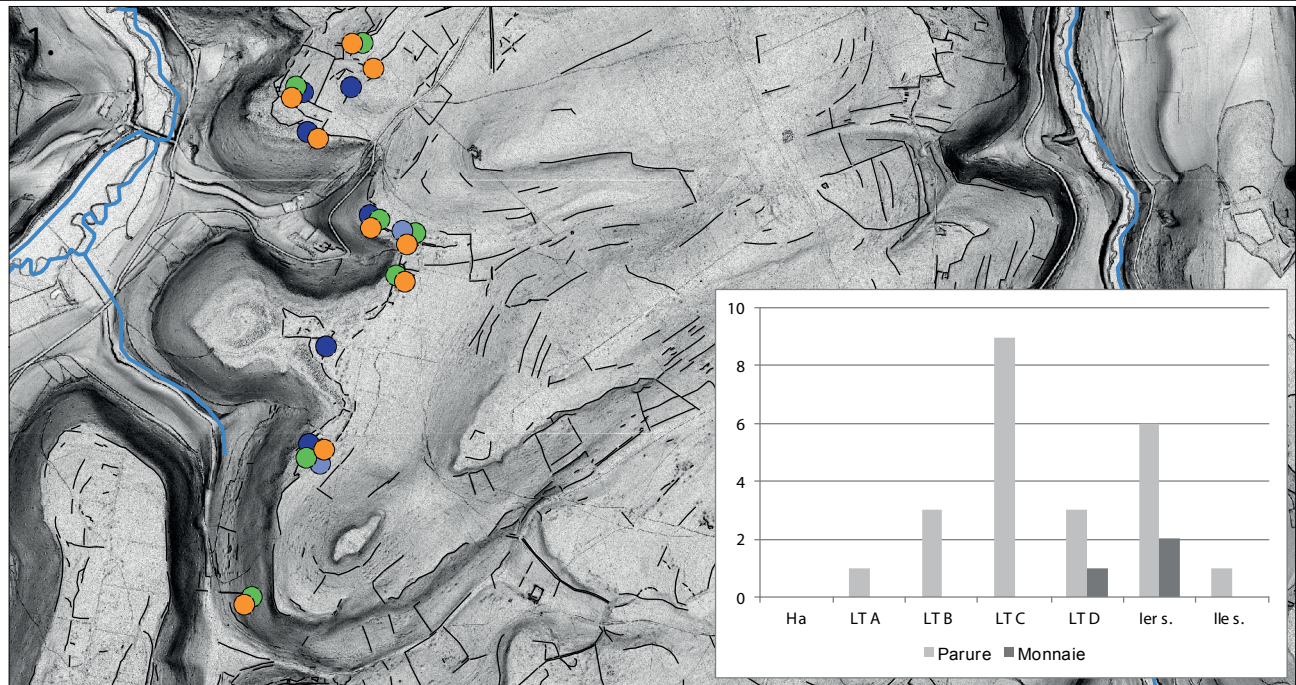


Fig. 36. Les indices de datation montrent pour une partie des sites une occupation dès le début de La Tène, et une multiplication à la période gallo-romaine.

Fig. 37. Établissements sous forêts. Variation des datations par secteur : 1. le secteur du Chanoi est ancré par les fibules dans la période laténienne dès La Tène A avec un pic à la La Tène C ; 2. Au contraire, à Vaupinard, les indices de datation sont concentrés de la Tène D au I^{er} siècle.



- indice gallo-romain
- indice LT D
- indice LT C
- indice LT A ou B
- parcelle fossilisée

Recherches : D. Goguy, J. Bénard ; P.C.R. "Vix et son environnement".
 Données "parcelles" : D. Goguy.
 Données cartographiques : Corine Land Cover 2006 et BD Carthage, IGN.
 Source des données LIDAR : Parcs nationaux de France.
 Université de Bourgogne ; M.S.H. Dijon.
 Sky View Factor ; S.I.G. et C.A.O. D. Goguy et A. Cordier, 2016.

Chronologie comparée des établissements ruraux de l'Est dijonnais (FD, VT)

Les données issues de l'archéologie préventive ont permis depuis une quinzaine d'années d'affiner la chronologie d'occupation des établissements ruraux de l'Est dijonnais. En effet, il a été longtemps estimé, voire tenu pour un fait établi, que la fin du III^e siècle marquait une mutation profonde de l'organisation des campagnes par l'abandon "massif" des *villae* et des fermes, principalement en raison des troubles liés aux diverses incursions ou invasions venues de l'Est. Cette image doit être totalement revue pour notre secteur d'étude. En effet, les approches stratigraphiques, associées à une meilleure connaissance du mobilier "tardif" et aux datations par ¹⁴C, laissent apparaître un tout autre visage de la "dynamique" d'exploitation des campagnes. Il en va d'ailleurs de même pour la création des établissements ruraux, qui présentent quelques disparités.

Une transformation lente et progressive de l'organisation des établissements ruraux

La quasi-totalité des établissements de La Tène finale est caractérisée par la présence d'un vaste enclos fossoyé quadrangulaire (fig. 38)⁹. Comme plus largement dans le Val de Saône et celui du Doubs, les 6 établissements occupés à la fin du second âge du Fer dans le Dijonnais s'intègrent dans un processus de création d'établissements en deux temps : à LT C2 et à LT D2a (Barral *et al.* 2011, 470-472). Trois établissements, fondés à LT C2, sont abandonnés assez tôt au cours de LT D1 : Chevigny-Saint-Sauveur "ZAC Excellence 2000, secteur 2-4", Collonges-les-Premières "La Favière" et Saint-Apollinaire "Val Sully". Deux établissements sont fondés à LT D2 : l'un est abandonné dès la conquête (Saint-Apollinaire "Pré Thomas") alors que le second, Genlis "Clos du Varin" est occupé jusqu'à l'époque augustéenne. Le site de Longvic "7 rue de la Renouille" fondé à LT D au sens large, se rattache à cette seconde phase de fondation comme celui de Genlis "Le Layer / La Vaise", bien que la seule opération de diagnostic réalisée n'ait pas permis de livrer d'éléments datant plus précis que le I^{er} siècle p.C.

Ce mode d'organisation de l'espace propre aux deux derniers siècles a.C. se trouve pérennisé au-delà de la conquête avec au moins deux sites encore occupés sous le règne d'Auguste (à Longvic et Genlis). Cette tradition de la délimitation par un enclos fossoyé va même continuer lors des nouvelles fondations effectuées après le changement d'ère. Plusieurs établissements comme Quetigny "Bois de Pierre" (le plus caractéristique), Saint-Apollinaire "Les Grébillons", les deux établissements gallo-romains de Chevigny-Saint-Sauveur "Zac Excellence 2000", Varois-et-Chaignot "Les Épenottes" ou encore Izier / Genlis "Sur le Joannot" (Devevey 2016, inédit) font l'objet d'une structuration de l'espace par la mise en place d'une trame orthonormée de fossés, disjoints (ou non), rappelant sans conteste les enclos quadrangulaires fermés de tradition laténienne.

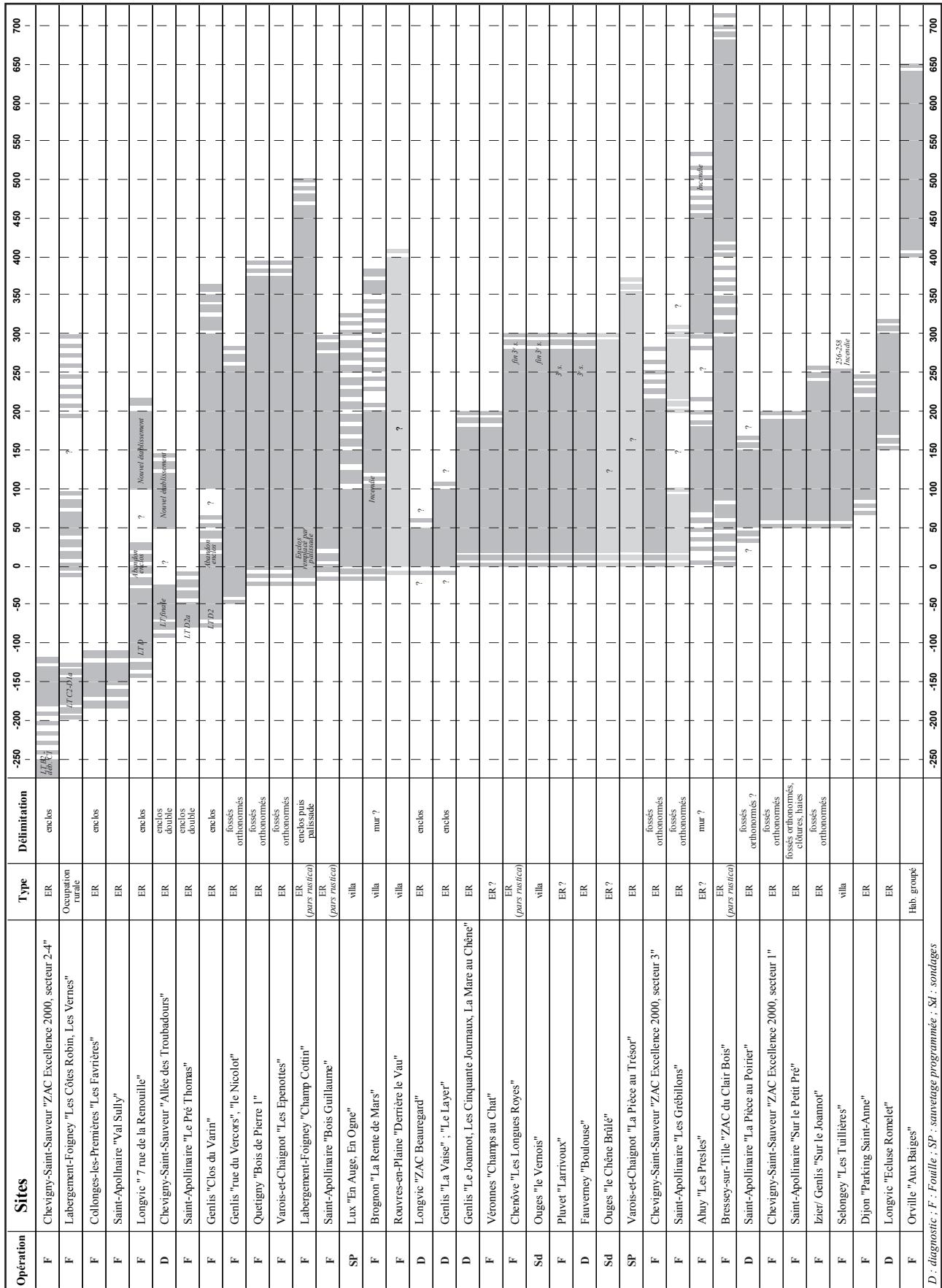
Cette pérennité protohistorique s'observe également à travers l'architecture : le bâti en bois ne disparaît pas et va, au contraire, faire l'objet d'une utilisation régulière, voire originale durant toute la période romaine. À Quetigny "Bois de Pierre", un bâtiment annexe de la *villa* (fig. 16 : bâtiment 2) dont la morphologie est classique dans la région (Gaston 2008) a été réalisé en bois et non en pierre. Le bâtiment 2 (maçonné) de la zone résidentielle du site de Saint-Apollinaire "Sur le Petit Pré" a fait l'objet d'un agrandissement réalisé en terre et bois (fig. 13 ; Devevey & Gaston 2014, 8-9). Cette architecture mixte a également été observée pour le bâtiment résidentiel de Varois-et-Chaignot "Les Épenottes".

L'architecture s'approprie par conséquent les techniques de constructions romaines sans toutefois délaisser les savoir-faire de la construction en terre et en bois. Mais cette hybridation s'observait déjà dans la région sur les *oppida* et ponctuellement sur les établissements ruraux comme à Saint-Apollinaire "Pré Thomas" (fig. 23) : un bâtiment en matériaux périssables surmonte ainsi une cave maçonnée à la romaine (Barral *et al.* 2011, 461). Cette configuration se rencontre encore sur les établissements gallo-romains de Chevigny-Saint-Sauveur "Allée des Troubadours", Ouges / Longvic "Zac Beauregard" et Izier / Genlis "Sur le Joannot".

Stabilité des établissements aux I^{er} et II^e siècles p.C.

Le rythme de fondation d'établissements ruraux observés avant la conquête trouve son pendant à partir de l'époque augustéenne avec la fondation d'un premier lot d'établissements dont la morphologie comme la répartition sont assez disparates : Brognon "La Rente de Mars", Labergement-Foigny "Champ Cottin" ou encore Quetigny "Bois de Pierre". Une

9. Seul un établissement ne semble pas délimité par un enclos : Saint-Apollinaire "Val Sully" sans toutefois que les limites d'emprises de la fouille permettent de trancher (Chopelain *et al.* 1998 ; Barral 2005).



D : diagnostic ; F : Fouille ; SP : sauvetage programmé ; Sd : sondages

Fig. 38 Chronologie de l'occupation des établissements ruraux fouillés dans la zone atelier, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive. DAO : V. Taillandier, UBFC - UMR CNRS 6249 Chrono-environnement.

deuxième vague de fondation s'observe au cours du I^{er} siècle, voire plus spécifiquement (lorsque le mobilier est suffisamment discriminant) au milieu de celui-ci, avec des établissements tels que Chevigny-Saint-Sauveur "ZAC Excellence 2000, secteur 1", ou Saint-Apollinaire "Sur le Petit Pré". Mais, quelle que soit leur période de fondation, l'ensemble de ces établissements fonctionnent conjointement au moins jusqu'à la fin du II^e siècle.

Le secteur densément occupé de Saint-Apollinaire / Quetigny / Varois-et-Chaignot en est le meilleur exemple avec une stabilité de l'occupation confirmée par la présence de zones funéraires implantées à intervalle régulier entre les établissements ruraux. Ces espaces funéraires confirment le caractère socialement organisé de ce terroir au moins jusqu'à la fin du II^e siècle, quand ils cessent d'être utilisés en même temps qu'une première série d'établissements.

La généralisation des architectures de type bipartite s'opère à cette période : la réalisation de bâtiments à pavillons d'angles (avec ou sans galeries de façade) n'est effective qu'à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle p.C. (Saint-Apollinaire "Sur le Petit Pré", Chevigny "Allée des Troubadours"). La majorité des sites voient leurs fossés d'enclos définitivement comblés durant la période flavienne (Quetigny "Bois de Pierre", Genlis "Sur le Joannot", Saint-Apollinaire "Les Grébillons", Varois-et-Chaignot "Les Épenottes", Fauverney "Boulouze"...).

Une première vague d'abandon à la fin du II^e siècle

La fin du II^e siècle p.C. (et non celle du III^e siècle) voit l'abandon d'un nombre non négligeable d'établissements, sans distinction d'ancienneté et pour des raisons et des critères qui échappent : les deux établissements gallo-romains de Chevigny-Saint-Sauveur "ZAC Excellence 2000", Saint-Apollinaire "Sur le petit Pré", Ahuy "Les Presles", Genlis "Sur le Joannot" ou encore Fauverney "Boulouze" sont définitivement abandonnés à l'aube du III^e siècle. Ils n'ont vraisemblablement pas été quittés de façon "précipitée" ou "violente" au vu de la rareté du mobilier découvert dans les caves et de la quasi-absence de niveaux d'abandon. Il semble manifeste que les bâtiments étaient "vides" au moment de leur destruction (ou plutôt de leur démantèlement). Le site d'Izier / Genlis "Sur le Joannot", qui a livré les traces incontestables d'un important incendie, a laissé présager sans succès d'une dotation plus importante de matériel, confirmant la destruction post-abandon de l'établissement¹⁰. Seuls les sites de Genlis "Rue du Vercors" ou de Dijon "Parking Saint-Anne" pourraient avoir été abandonnés au cours de la seconde moitié du III^e siècle. (Pelletier 1993 ; Devevey 2015, 265).

C'est ensuite la seconde moitié du IV^e siècle qui semble marquée par l'abandon presque général des établissements ruraux bien que des indices d'occupation apparaissent encore jusqu'au dernier tiers de ce siècle : Saint-Apollinaire "Les Grébillons", "Zac de Bois Guillaume", Quetigny "Bois de Pierre" ou encore Varois-et-Chaignot "Les Épenottes". Il s'agit pour la plupart de sites fondés depuis le début du I^{er} siècle.

Un certain renouveau aux III^e et IV^e siècles

Contrairement à ce que proposait la littérature ancienne, la fin du III^e et surtout le premier tiers du IV^e siècle connaissent à l'inverse un certain "renouveau" qu'on observe sur le site de Bressey-sur-Tille "La Contrée du Breuil", avec de nouvelles implantations agricoles (dont une mare) durant le III^e siècle. Mais c'est le site d'Ahuy "les Presles" qui est le plus caractéristique. Il s'agit en effet d'une reconstruction totale au IV^e siècle d'un établissement abandonné à la fin du II^e siècle, mais selon un modèle architectural "classique". Son occupation jusqu'au V^e siècle a été attestée grâce à la présence d'une petite aire funéraire associée (datation par ¹⁴C).

Les sites occupés durant les III^e et IV^e siècles dans le Dijonnais sont finalement nombreux : Saint-Apollinaire : "Les Grébillons", "Zac de Bois Guillaume", Quetigny "Bois de Pierre", Varois-et-Chaignot "Les Épenottes"... On ne connaît néanmoins pas de nécropole (même modeste) de cette période à la périphérie de ces sites encore occupés. La gestion des défunts au cours de cette période reste ainsi méconnue. L'occupation rurale postérieure est quasiment inconnue. La mise au jour d'un site

10. Les sites abandonnés précipitamment, souvent en raison d'évènements "catastrophiques" comme les incendies livrent une profusion de mobilier de toutes sortes, généralement restés "en place" si personne n'est venu les récupérer : Site de Saint-Clément (89) (Chevrier 2015 à paraître), Chevroches (58) (Devevey 2004), Auxerre (89) "Vaulabelle" (Bolte *et al.* 1995)...

inédit à Orville (entre Selongey et Véronnes) a toutefois livré une riche occupation en bordure de rivière qui débute au V^e siècle (céramiques de Champforgeuil) et abandonné au VII^e siècle (Devevey 2016, inédit).

CONCLUSIONS

Les trois méthodes d'investigation utilisées dans cette zone d'étude permettent d'appréhender l'occupation gallo-romaine de ces secteurs de Côte-d'Or (forêts, vallée et pied de cuesta du Châtillonnais, vallée des Tilles, plateau oligocène et plaine dijonnaise), chacune avec ses nuances propres.

Les recherches aériennes, extensives, constituent un apport important dans cette vision globale du monde rural. Les établissements ruraux découverts d'avion sont nombreux (190 sites) et perçus selon un plan d'ensemble souvent complet, au moins pour les bâtiments maçonnés. Les photographies aériennes constituent d'ailleurs la seule source documentaire sur les grandes *villae* à plan axial et cour péristyle, dont la typologie montre des différences notables, parfois manifestant une architecture "de prestige", probablement dues aux évolutions/reconstructions du bâti. Mais cette technique a ses limites, en particulier dans la question des datations. Si la typologie des structures maçonnées est suffisamment discriminante pour les attribuer à une période donnée (bâtiments à galerie de façade et pavillons latéraux, par ex.), ce n'est pas le cas des structures fossoyées. La seconde limite est géographique, les vides documentaires correspondant presque exclusivement aux actuels secteurs forestiers.

À l'inverse, sous forêt, les limites des prospections au sol ou de l'interprétation LiDAR tiennent d'abord à l'impossibilité de repérer les structures en creux, ce qui tronque toute sériation chronologique fine. Les prospections métalliques, quant à elles, ne permettent d'explorer qu'une faible profondeur et les petits objets des niveaux plus anciens – s'ils existent – nous échappent. Cette absence, notée également dans les opérations préventives, tient probablement au fait que l'oxydation (perte de métal sain) les rend indétectables. Les observations utilisables sont donc d'abord morphologiques : la forme des structures en élévation, leur matériau et leur ampleur, la superficie de l'enclos ou de la parcelle, la présence d'autres marqueurs, pierres dressées, tertres, etc. Viennent ensuite en complément, les informations issues du mobilier métallique : outils et résidus métallurgiques, mais surtout fibules et monnaies, chronologiquement plus précis. La prospection au détecteur, par sa souplesse, permet de tester un grand nombre d'emplacements et de traiter exhaustivement toute l'emprise et les abords d'un enclos identifié comme établissement. Par ailleurs ces prospections délivrent une large vision de l'espace rural (près de 30 000 ha) : on perçoit la densité des établissements et leur relation avec les parcellaires qui attestent d'une différenciation des activités agropastorales par la diversité des formes et des tailles selon la topographie (vastes enclos de plateau ou de versant, terrasses en lanières longues sur d'autres versants). Toutefois, ce parcellaire étudié en élévation sous forêt reste encore difficile à comparer, point par point, avec ceux, fossoyés, que révèlent la photographie aérienne ou l'archéologie préventive, souvent plus restreints.

Le nombre d'établissements prospectés (88 et 4 enclos culturels) permet des analyses quantitatives, propres à faire émerger des tendances chronologiques. En l'absence de recherches de terrain plus scientifiques (analyse des sols), on ne peut qu'avancer des hypothèses. Leur relatif éloignement des agglomérations les plus proches (Vertault, Veuxhautes-sur-Aube ou Bénéuvre), plaide plutôt en faveur d'une production et d'une consommation locale, voire autarcique. Cette supposition doit cependant être nuancée selon leur plus ou moins grande proximité des axes de circulation.

L'archéologie préventive constitue un atout majeur pour documenter finement les établissements ruraux gallo-romains, mais seulement dans les zones à fort développement économique. Elle permet d'appréhender toute la variété des vestiges archéologiques liées à l'occupation : bâti maçonné ou périssable, structures artisanales, structures liées à la gestion de l'eau (fossés, puits, mares, citernes, drains), etc. L'environnement direct, l'organisation et les activités des établissements ruraux peuvent ainsi être analysés dans le temps et l'espace, à travers le prisme des approches paléo-environnementales actuelles : viticulture à Selongey, élevage à Saint-Apollinaire "Sur le Petit Pré". La prise en compte de l'ensemble de ces vestiges, habitat comme structures annexes, est en effet essentielle pour la compréhension des activités agro-pastorales des établissements ruraux. Cette vision doit cependant être nuancée, dans la mesure où nous ne connaissons ni les proportions de chacune de ces activités, ni la part entre la production vivrière et commerciale. En outre, l'archéologie préventive, coûteuse et dépendante de l'aménagement du territoire, offre des fenêtres d'observation aléatoires, non guidées par des problématiques de recherche. C'est ainsi qu'aucune *villa* de fort statut n'a jamais pu être étudiée (les projets sont généralement délocalisés ou abandonnés,

car trop coûteux). Le morcellement des emprises (par exemple linéaires), les prescriptions (diagnostic seul ou avec fouille), l'arasement des sols, sont autant de facteurs qui viennent biaiser et compliquer la qualité de l'information recueillie, générant ainsi un corpus hétérogène et fragmenté. Ainsi la proximité de l'agglomération de *Divio* semble-t-elle bien induire un type d'occupation propre à l'Est dijonnais (Saint-Apollinaire, Quetigny, Varois-et-Chaignot), difficile à extrapoler aux autres secteurs de la zone atelier.

Si, dans le Châtillonnais, on repère une certaine continuité entre le deuxième âge du Fer et la période gallo-romaine, il est plus difficile d'estimer l'évolution des établissements au cours de celle-ci. Quelques certitudes se font jour, malgré tout : dans les forêts du plateau découpé, la plupart des établissements sont abandonnés à la fin du II^e siècle. Toutefois, dans quelques cas, une continuité est attestée avec l'époque mérovingienne. Dans l'est dijonnais, la chronologie est plus solide, grâce à l'archéologie préventive, en ce qui concerne le mobilier métallique et la céramique. Elle n'est pas forcément très claire dans le domaine architectural ou spatial (déplacements ou abandons des occupations, maintient jusqu'au haut Moyen-âge).

Chaque méthode, et donc chaque environnement, permet de mettre en valeur un type particulier d'établissement rural : les grandes *villae* à plan axial pour la photographie aérienne, les établissements intermédiaires et leur environnement proche pour l'archéologie préventive, et les petits établissements dans leur terroir agricole pour les forêts du Châtillonnais. Ce qui ressort le plus clairement de cette synthèse est l'adéquation entre les aptitudes naturelles des terroirs des Pays de Côte-d'Or et leur mise en valeur dans l'Antiquité. L'environnement proche des percées conséquentes du Châtillonnais, plus faciles à drainer et qui attirent les voies de circulation, révèle des établissements de statut moyen, voire supérieur. Les plateaux calcaires, secs et aux sols médiocres, attirent des exploitations beaucoup plus modestes. Le pied de Côte, avec l'axe de circulation nord/sud du Val de Saône et bon nombre d'agglomérations secondaires, offre un éventail varié d'exploitations.

Ces différences résultent probablement d'une adaptation raisonnée de l'occupation antique à chacun des terroirs ; leurs aptitudes sont exploitées au mieux des besoins locaux ou régionaux. Cependant, elles peuvent être induites par les biais de la recherche mis en évidence supra. En forêt, par exemple, un petit établissement "en dur", peut être complété par des bâtiments en matériaux périssables, impossibles à mettre en évidence sans fouille, mais susceptibles d'en changer le statut ou l'importance. Et c'est bien là que "le bât blesse", quand il s'agit d'estimer le statut d'un établissement donné à partir des informations, forcément partielles, issues de telle ou telle méthode. Si l'archéologie préventive est plus prodigue en la matière, elle ne permet pas d'appréhender tous les cas de figure, ni tous les terroirs, tributaire qu'elle est des opérations de sauvetage.

Force est de reconnaître que les acquis de cette synthèse restent provisoires et n'évolueront sensiblement qu'au gré de nouvelles fouilles, préventives ou programmées, seules susceptibles de compléter l'état des connaissances issues des forêts ou de la photographie aérienne.

Références bibliographiques

- Agache, R. (1978) : *La Somme pré-romaine et romaine, d'après les prospections aériennes à basse altitude*, Amiens.
- Alix, S. (2012) : *Faubourg d'Arroux, un quartier artisanal à Autun*, Rapport de fouille archéologique préventive, septembre 2012, 2 vol.
- Arbaumont, J. d' (1894) : *Catalogue du musée de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon.
- Arnaud, J.-B. (2005) : *Le mobilier de coffres et coffrets de la villa des Tuillères (Selongey, Côte-d'Or)*, mémoire de maîtrise, université Lumière-Lyon II.
- Barral, P. (2005) : "L'habitat rural de la fin de l'âge du Fer (La Tène C2-D1) dans les plaines de Saône et du Doubs : données socio-économiques et culturelles à partir du matériel céramique", in : Fichtl, dir. 2005, 239-274.
- Barral, P., S. Dubois, L. Joan, P. Nowicki, S. Rotillon, G. Videau et Y. Virlogeux (2011) : "L'habitat rural dans le secteur Saône-Doubs-Ognon", in : Reddé et al., dir. 2011, 453-473.
- Bedon, R., dir. (2009) : *Vicinitas aquae : la vie au bord de l'eau en Gaule romaine*, Caesarodunum 41-42, Limoges.
- Bénard, J. et M. Mangin (1994) : "Alise-Sainte-Reine, Alesia", in : Bénard et al., dir. 1994, 29-60.
- Bénard, J. et M. Méniel (2016) : *Urbanisme, habitat et société d'un vicus gallo-romain. Vertillum, cité des Lingons (Vertault, Côte-d'Or)*, Autun.
- Bénard, J., M. Mangin, R. Goguet et L. Roussel, dir. (1994) : *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*, Annales littéraires de l'université de Besançon 522, Paris.
- Billoin, D. et C. Dunikowski (2009) : *Rouvres-en-Plaine (Côte-d'or) "Les Herbues"*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap Grand-Est sud, Dijon.
- Brulet, R. (2008) : *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.
- Burgevin, A. (2015) : *Labergement-Foigny, Champ Cottin, Côte-d'Or, Bourgogne. Pars Rustica : une occupation originale gallo-romaine*, rapport de fouille préventive, Inrap Grand-Est sud, Dijon.
- Card, C. (2004) : *Varois-et-Chaignot "Les Épenottes", région de Bourgogne*, département de la Côte-d'or (21), Inrap Grand-Est sud, Dijon.
- Catteddu, I. (1991) : *Autoroute A39 Dijon-Dole, Genlis "Le Joannot - La Borde", habitat rural du Haut Moyen Âge*, rapport de sauvetage programmé, Dijon.
- (1992) : "L'habitat rural mérovingien de Genlis (Côte d'Or)", *Revue archéologique de l'Est*, 43-1, 39-98.
- Chassignet, P. (2009) : "Les voies romaines en Côte-d'Or, un état des lieux", in : Provost, dir. 2009, 292-302.
- Chaume, B. et C. Mordant, dir. (2011) : *Le complexe aristocratique de Vix : nouvelles recherches sur l'habitat, le système de fortifications et l'environnement du Mont-Lassois. Vol. 1*, Dijon.
- Chaume, B., W. Reinhard et G. Wustrow (2015) : "Les dépôts de l'enclos cultuel hallstien de Vix 'Les Herbues' et la question des enceintes quadrangulaires", *Bulletin de la Société préhistorique française*, 104-2, 343-367.
- Chevillot, P., G. Depierre, T. Poulain et P. Barral (1993) : *La nécropole gauloise de la "Pièce Barot" à Beaune-Vignolles (Côte-d'Or)*, Mémoire de la Société archéologique de Beaune 74, 25-54.
- Chopelain, P., P. Barral, R. Labeaune et F. Gauchet (1998) : "Val Sully", *Saint-Apollinaire (21). L'occupation d'un terroir de La Tène à l'époque Moderne*, rapport de fouille préventive, SRA Bourgogne, Dijon.
- Chouquer, G. (2009) : "Archéogéographie. Des trames planimétriques en Côte-d'Or", in : Provost, dir. 2009, 183-264.
- Cloppet, C. (1989) : "Les voies romaines du Rhône au Rhin et dans l'Est de la Gaule. Les sources écrites", *Ktéma*, 14, 95-104.
- Conche, F. (1991) : *Genlis "Clos du Varin"*, rapport de sauvetage programmé, SRA Bourgogne, Dijon.
- (1994) : "Occupation du sol protohistorique et gallo-romaine à Genlis (Côte d'Or)", *Revue archéologique de l'Est*, 45-1, 91-115.
- Cordier, A. (2012) : "Archéologie aérienne en Côte-d'Or en 2011 : les aléas d'une sécheresse précoce", *Revue archéologique de l'Est*, 61, 371-383.
- (2015) : *Archéologie aérienne en Bourgogne. Année 2015*, rapport de prospection-inventaire, Dijon.
- Devevey, F. (1997) : *Bibliothèque municipale de Dijon*, rapport de surveillance de travaux, SRA Bourgogne, Dijon.
- (2007) : *Bourgogne - Côte-d'Or : élargissement de l'A31*, RFO, Inrap Grand-Est sud, Dijon.
- (2014a) : *Occupation rurale gallo-romaine dans l'est Dijonnais - volume 1 : L'établissement agricole gallo-romain de Saint-Apollinaire, "Sur le Petit Pré"*, rapport de fouille archéologique préventive, Inrap Grand-Est sud, Dijon.
- (2014b) : *Occupation rurale gallo-romaine dans l'est Dijonnais - volume 2 : L'établissement agricole gallo-romain de Quetigny, "Bois de Pierre"*, rapport de fouille archéologique préventive, Inrap Grand-Est sud, Dijon.
- (2015) : *Saint-Apollinaire, La Goulette, extension ZAC Bois Guillaume, Côte-d'Or, Bourgogne. Nouvelles données sur des occupations diachroniques rurales en bordure d'un point d'eau*, rapport de fouille archéologique préventive, Inrap Grand-Est sud, Dijon.

- Devevey, F. et C. Gaston (2012) : *Ahuy (Côte-d'Or), "Les Presles", Phase 2, nouvelles données, rapport de fouille archéologique préventive*, Inrap Grand-Est sud, Dijon.
- (2014) : *L'occupation rurale gallo-romaine dans l'Est-Dijonnais, quinze années d'archéologie préventive : première synthèse* [En ligne], mis en ligne le 6 mai 2014, consulté le 13 mars 2017. URL : hal.archives-ouvertes.fr/hal-00986546
- Deyts, S. (1976) : *Dijon-Musée archéologique. Sculptures gallo-romaines mythologiques et religieuses*, Paris.
- Drioux, G. (1934) : *Les Lingons. Textes et inscriptions antiques. Répertoire*, Paris.
- Duseau, C. (2014) : *Productions agricoles et alimentation végétale en Bourgogne gallo-romaine : étude carpologique de la villa de Selongey (Côte-d'Or)*, mémoire de master 1, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- (2016) : *Agriculture et flore sauvage en Bourgogne à l'époque gallo-romaine : apport des études archéobotaniques de Quetigny et de Saint-Apollinaire (Côte-d'Or)*, mémoire de master 2, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Ferdière, A., C. Gandini, P. Nouvel et J.-L. Collart (2010) : "Les grandes villae 'à pavillons multiples alignés' dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions", *Revue archéologique de l'Est*, 59-2, 357-446.
- Fichtl, S., dir. (2005) : *Hiérarchisation de l'habitat rural dans le Nord-Est de la Gaule à La Tène moyenne et finale*, *Archaeologia Mosellana* 6, Strasbourg-Luxembourg.
- Gandini, C. (2006) : *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II^e s. av. J.-C. – VI^e s. ap. J.-C.)* [En ligne], thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00128373/>
- Gandini, C. et L. Laüt, dir. (2013) : *Regards croisés sur le Berry ancien : Sites, réseaux et territoires*, *Revue archéologique du Centre de la France Suppl.* 45, Tours.
- Gaston, C. (2008) : "Bâtiments 'standardisés' dans la pars rustica des villae : deux exemples récemment découverts en Franche-Comté", *Revue archéologique de l'Est*, 57, 253-266.
- Gautier, G. (2013) : *Roger Agache, détective du ciel : découverte de l'archéologie aérienne*, Trouville-sur-Mer.
- Georges-Leroy, M., J. Bock, E. Dambrine, J.-L. Dupouey et J.-D. Laffite (2014) : *Parcellaires et habitats antiques des forêts du plateau de Haye en Lorraine : bilan et perspectives* [En ligne], mis en ligne le 24 septembre 2014, consulté le 13 mars 2017. URL : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01067845>
- Goguey, R. (1970) : "La villa gallo-romaine de Rouvres-en-Plaine : découverte aérienne et fouilles de contrôle 1966-67", *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, 26, 219-259.
- (1972) : "Lux : des installations portuaires gallo-romaines sur la Tille ?", *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, 27, 11-12.
- (1978) : "1975-1976 : un bilan exceptionnel à l'actif de l'archéologie aérienne", *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, 30, 135-163.
- (1981) : "Mirebeau-Lux : le sanctuaire gallo-romain de Mirebeau, les installations portuaires de Lux", *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, 32, 79-82.
- (1999) : "Les fermes et les villae gallo-romaines : Comblanchien, Isômes et Soultz", *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 33, 76-88.
- (2013) : "Deux villas d'exception en pays lingon : Lux sur la Tille, Attricourt sur la Vingeanne", *L'Archéo thema : revue d'archéologie et d'histoire*, 30, 86-95.
- Goguey, D. et J. Bénard (2001-2002) : "Un finage protohistorique et gallo-romain dans les forêts communales du Châtillonnais (rive droite de la Digeanne, Côte-d'Or) : bilan de quatre années de prospection", *Revue archéologique de l'Est*, 51, 117-214.
- Goguey, D. et Y. Pautrat (2009) : "La relation à l'eau des habitats sous forêt", in : Bedon, dir. 2009, 199-216.
- (2010) : "Dix ans d'archéologie forestière dans le Châtillonnais (Côte-d'Or) : enclos, habitats, parcellaires", *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], 59-1, mis en ligne le 17 janvier 2014, consulté le 13 mars 2017. URL : <http://rae.revues.org/6108>
- (2011) : "Les prospections sous forêts : habitats et parcellaires », in : Chaume & Mordant, dir. 2011, 43-68.
- Goguey, D., A. Cordier et E. Chevigny (2014) : *Typologie des enclos dans les forêts du Châtillonnais (Côte d'Or) : enclos d'habitats et enclos culturels, Séminaire Les parcellaires conservés sous forêt* [En ligne], mis en ligne le 4 août 2014, consulté le 13 mars 2017. URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01053247>
- Goguey, R. et A. Cordier (2015) : *Photographie aérienne et archéologie. Une aventure sur les traces de l'humanité*, Gollion.
- Guichard, V., dir. (2000) : *Bibracte. Rapport 2000*, Glux-en-Glenne.
- Haupt, D. et H. G. Horn, éd. (1977) : *Studien zu den Militärgrenzen Roms, 2., Vorträge des 10. Internationalen Limeskongresses in der Germania Inferior*, Beihefte der Bonner Jahrbücher 38, Bonn.
- Haut, P. (2010) : *Chevigny-Saint-Sauveur, Côte-d'Or, Allée des Troubadours : vestiges gallo-romains et protohistoriques sur un futur lotissement*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap Grand-Est sud, Dijon.
- Jannet-Vallat, M., S. Deyts et E. Rabeisen (1990) : *Il était une fois la Côte-d'Or : 20 ans de recherches archéologiques*, Paris-Dijon.
- Joly, M. (2001) : *Langres*, CAG 52, Paris.

- Labeaune, R. et O. Simonin (2005) : *Longvic "Rue du 19 mars 1962"*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap Grand-Est sud, Dijon.
- Le Bohec, Y. (2003) : *Inscriptions de la cité des Lingons* : inscriptions sur pierre, Archéologie et histoire de l'art 17, Paris.
- Lecornu , J. (2014) : *LGV Rhin-Rh ne, branche Est, 2  phase. Bourgogne, C te-d'Or, Genlis "Clos du Varin".  tablissements ruraux gaulois et gallo-romains*, rapport de fouille pr ventive, Inrap Grand-Est sud, Dijon.
- Leroux, G., M. Gautier, J.-C. Meuret et P. Naas (1999) : *Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique. De la prospection a rienne   la fouille entre Blavet et Mayenne*, Documents arch ologiques de l'Ouest, Rennes.
- Mangin, M. et I. Keesmann, (1992) : *Mines et m tallurgie chez les  duens : le district sid rurgique antique du Morvan-Auxois*, Annales litt raires de l'universit  de Besan on 456, Besan on.
- Mangin, M., P. Fluzin, J.-L. Courtadon et M.-J. Fontaine (2000a) : *Forgerons et paysans des campagnes d'Al sia (Haut-Auxois, C te-d'Or). La terre, le fer, la route en pays mandubien : I r si cle avant - VIII  si cle apr s J.-C.*, CRA 22, Paris.
- Mangin, M., J.-L. Courtadon, P. Fluzin et P. Laclos (2000b) : *Villages, forges et parcellaire aux sources de la Seine : l'agglom ration antique de Blessey-Salmaise (C te-d'Or)*, Annales litt raires de l'universit  de Besan on 699, Besan on.
- Meyer, N. et A. N sslein (2014) : *Une partie de la campagne gallo-romaine du Haut-Empire des cit s des M diomatrices et des Triboques pr serv e par la for t : les habitats et parcellaires des Vosges du Nord (Moselle et Bas-Rhin) de part et d'autre du seuil de Saverne*, S minaire Les parcellaires conserv s sous for t [En ligne], mis en ligne le 16 juin 2014, consult  le 13 mars 2017, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01007619>
- Nowicki, P., R. Beuret et S. Rotillon (2006) : *Longvic "Rue de la Renouille"*, RFO, Inrap Grand-Est sud, Dijon.
- Paris, R. et C. De Brotonne (1964) : *R pertoire des sites gallo-romains du massif forestier de Ch tillon-sur-Seine*, fiches manuscrites.
- Pelletier, L. (1993) : *Le Parking Sainte-Anne et la R sidence Fyot. Dijon - Quartier Sainte-Anne (21231040/AH et 21231050/AH)*. C te-d'Or, DFS, SRA Bourgogne, Dijon.
- Poirier, N. et L. La t (2013) : "Approches compar es du mobilier hors-site : Peut-on cerner l'espace agraire antique ?", in : Gandini & La t, dir. 2013, 113-133.
- Pommeret, C. (2001) : *Le sanctuaire antique des Bolards   Nuits-Saint-Georges (C te-d'Or)*, Revue arch ologique de l'Est, Dijon.
- Provost, M. (2009) : *La C te-d'Or : de Nuits-Saint-Georges   Voulaines-Templiers*, Carte arch ologique de la Gaule 21/3, Paris.
- Rachet, G. (1962) : "La villa de la P pini re", *Bulletin de la Soci t  arch ologique et historique du Ch tillonnais*, 4-2, 43-46.
- Redd , M.,  d. (2016) : *M thodes d'analyse des diff rents paysages ruraux dans le nord-est de la Gaule romaine* [En ligne], mis en ligne le 13 janvier 2016, consult  le 11 f vrier 2017. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01253470>
- Redd , M., P. Barral, F. Favory, J.-P. Guillaumet, M. Joly, J.-Y. Marc, P. Nouvel, L. Nuninger et C. Petit, dir. (2011) : *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, vol. 1, Bibracte 21, Glux-en-Glenne.
- Roum goux, Y., A. Charriot et B. Colas (1989) : *L'autoroute au pays des Lingons : l'activit  arch ologique sur le trac  de l'auto-route A 31 en C te-d'Or*, Paris.
- Ruellet, A. (1976-1984) : *Rapports sur la fouille effectu e   Selongey, lieu-dit "Les Tuillieres"*, SRA Bourogne, Dijon.
- Seiler, S. (2015) : *Die Entwicklung der r mischen Villenwirtschaft im Trierer Land. Agrar konomische und infrastrukturelle Untersuchungen eines r mischen Wirtschaftsgebiets*, Wiesbaden.
- Simonin, O. (2012) : *Genlis / Izier, LGV Rhin / Rh ne Est, 2  phase.  valuation du potentiel arch ologique de la bande d'Izier*, rapport interm diaire de diagnostic, Inrap Grand-Est sud, Dijon.
- Videau, G. (2009) : *Saint-Apollinaire, "Pr  Thomas" (C te-d'Or, 21). Une occupation diachronique : des vestiges de l' ge du Bronze   un  tablissement rural aux confins de La T ne finale et de la p riode august enne*, Inrap Grand-Est sud, Dijon.
- Virlogeux, Y., S. Rotillon et F. Jeudy (2005) : "L' tablissement rural gaulois de Chevigny-Saint-Sauveur (C te-d'Or) : les installations   vocation agropastorales", in : Fichtl, dir. 2005, 275-298.
- Wiethold, J. (2000) : "Chapitre 4. Recherches arch obotaniques dans le quart nord-est de la France", in : Guichard, dir. 2000, 309-325.
- Wightman, E. M. (1977) : "The Lingones: Lugdunensis, Belgica or Germania Superior?", in : Haupt & Horn,  d. 1977, 207-217.
- Zonca, L. (2006) : * tude de la parure de la villa gallo-romaine de Selongey (C te-d'Or, 21) au lieu-dit "Les Tuillieres"*, m moire de master 2, universit  de Bourgogne, Dijon.

